

Offres Particuliers

Brochure des tarifs et conditions générales de services

► **Au 04 janvier 2021**

NUMÉROS UTILES

Service client	
Depuis votre mobile	Depuis un poste fixe
675 200 ou 200 gratuit la 1 ^{ère} minute puis prix d'un appel non surtaxé	0 969 360 200 appel non surtaxé

En France métropolitaine. De 8h à 22h du lundi au samedi (hors jours fériés)

INFOS PRATIQUES

■ VOL

1) Suspendez votre ligne et commandez une nouvelle carte SIM immédiatement :

- dans votre Espace Client sur espace.creditmutuelmobile.fr.
- en appelant votre Service Client depuis un poste fixe au 0 969 360 200 (appel non surtaxé).

2) Déposez plainte le plus rapidement possible dans un commissariat ou une gendarmerie en pensant à fournir votre numéro IMEI (souvent indiqué sur l'emballage d'origine de votre mobile ou que vous avez préalablement noté en saisissant le *#06#).

Le commissariat ou la gendarmerie transmettra à Euro-Information Telecom, les données nécessaires au blocage de votre mobile.

3) Si vous êtes couvert par une assurance, n'oubliez pas de faire une déclaration de vol auprès de votre assureur sous 2 jours ouvrés.

■ PERTE

Dans le cas d'une perte de votre mobile, suspendez votre ligne et commandez une nouvelle carte SIM dans votre Espace client sur espace.creditmutuelmobile.fr ou auprès de votre Service Client. Si vous retrouvez votre téléphone, nous pourrions bien sûr rétablir votre ligne.

■ SMS

- Taille d'un SMS : 160 caractères standards. Dès lors que vous dépassez ce nombre de caractères, le message est envoyé en plusieurs SMS facturés en fonction de votre offre. Dans le cas où votre SMS contient des caractères spéciaux (^, ", €...), la taille peut être réduite à 70 caractères (en fonction de votre mobile). Dès lors que vous dépassez ce nombre de caractères, le message est envoyé en plusieurs SMS facturés en fonction de votre offre.
- Stop SPAM : pour ne plus recevoir de SMS de la part d'un éditeur de services, il vous suffit d'envoyer le mot STOP par SMS au numéro expéditeur du message. À noter que l'envoi de « STOP » par SMS ne fonctionne que pour les numéros expéditeurs à 5 chiffres commençant par 3, 4, 5, 6, 7 ou 8.
- Contact : pour obtenir les coordonnées du service client de l'expéditeur, il vous suffit d'envoyer le mot CONTACT par SMS au numéro d'expéditeur du message. À noter que l'envoi de « CONTACT » par SMS ne fonctionne que pour les numéros expéditeurs à 5 chiffres commençant par 3, 4, 5, 6, 7 ou 8.
- Signal d'un SPAM (gratuit) : dès la réception d'un SMS non sollicité sur votre mobile, vous pouvez le signaler en quelques secondes en le transférant par SMS au numéro 33700.
- Plus d'informations sur www.33700.fr/

■ OÙ SOUSCRIRE LES OFFRES ?

Les offres sont disponibles dans les caisses de Crédit Mutuel proposant ce service et/ou sur le site web dédié. Toutes les offres peuvent ne pas être disponibles dans votre caisse de Crédit Mutuel ou sur le site web dédié.

Pour les clients du Crédit Mutuel Nord Europe, les offres disponibles/souscriptibles sont Prompto et Efficio.

Il est possible de les souscrire uniquement sur le site web dédié ou par télévente Euro-Information Telecom.

■ FORFAIT AVEC WEB INCLUS OU DÉBIT AJUSTÉ : QUELLE DIFFÉRENCE ?

Il s'agit de deux fonctionnements différents.

Web inclus rechargeable : lorsque le quota du volume Web inclus est atteint, votre connexion Web est bloquée jusqu'à votre prochaine date de renouvellement mensuel de votre forfait. Vous avez la possibilité d'acheter des recharges dans votre Espace Client, rubrique « Forfait et options » pour continuer à surfer. Les Mo inclus ne sont pas reportables.

Web avec un débit ajusté : au-delà du volume de Web indiqué, la vitesse de connexion est réduite : applications, mails et navigation Web sont possibles mais le streaming est inutilisable. Le jour de renouvellement de votre forfait, le débit initial sera réinitialisé.

■ HORS FORFAIT

Le hors forfait comprend :

- les communications et les usages qui ne sont pas compris dans votre forfait,
- les communications et les usages que vous effectuez une fois que votre forfait est épuisé.

FORFAIT EFFICIO

Nom de l'offre		10 Go	50 Go	web illimité
Description de l'offre	En France métropolitaine	Appels illimités		
		SMS/MMS illimités Web 4G⁽¹⁾ : 10 Go (débit ajusté au-delà)	SMS/MMS illimités Web 4G⁽¹⁾ : 50 Go (débit ajusté au-delà)	SMS/MMS illimités Web 4G⁽¹⁾ : illimité
	Depuis la France métropolitaine	-	Appels illimités vers les fixes de l'Union Européenne, Suisse, Andorre, Liechtenstein, Norvège, DOM, les Amériques, Chine...* et vers les mobiles des USA/Canada	
	En Union Européenne (hors France métropolitaine), DOM, Suisse, Andorre, USA et Canada ⁽²⁾ pour les voyageurs occasionnels ⁽³⁾	Appels illimités		
		SMS/MMS illimités Web 4G : 5 Go (inclus) ⁽⁴⁾	SMS/MMS illimités Web 4G : 15 Go (inclus) ⁽⁴⁾	SMS/MMS illimités Web 4G : 30 Go (inclus) ⁽⁴⁾
Prix mensuel 24 mois avec remise Avantage carte de paiement ⁽⁵⁾		19,99€	29,99€	49,99€
Prix mensuel 24 mois		24,99€	34,99€	54,99€
Prix mensuel 12 mois		30,99€	46,99€	66,99€
Usages illimités et Web		• Entre personnes physiques et à usage privé. • 3h max par appel. 129 destinataires différents max/mois en France métropolitaine et 99 destinataires différents max/mois vers et depuis l'International dont l'UE et DOM. • Hors usages surtaxés. • Web illimité : accès réservé à un usage strictement personnel et privé. Uniquement via un équipement à usage mobile (routeurs 4G exclus). En cas d'usages en continu fortement consommateurs de bande passante (par exemple peer-to-peer ou téléchargement) de nature à saturer le réseau sur une zone donnée, et pouvant nuire aux autres utilisateurs sur cette zone, et/ou d'usage via un matériel autre qu'un équipement à usage mobile, Euro-Information Telecom se réserve le droit de notifier au client son usage déraisonnable. En cas de récidive suite à cette notification, le client est informé que le bénéfice du web mobile en illimité lui sera supprimé, et que son forfait Web 4G sera limité à 100 Go.		

LES COMMUNICATIONS DEPUIS LA FRANCE MÉTROPOLITAINE

- Appels voix vers les N° mobiles ou fixes d'un opérateur métropolitain (y compris box ADSL. Hors N° spéciaux ou N° d'accès internet).
- Pour les forfaits Efficio 50 Go et 100 Go : appels voix vers les fixes de l'Union Européenne, Suisse, Andorre, Liechtenstein, Norvège, DOM, les Amériques, Chine... (détails des destinations pages « International ») et vers les mobiles des USA/Canada.
- SMS/MMS vers les N° mobiles d'un opérateur métropolitain.

LES COMMUNICATIONS EN UNION EUROPÉENNE (HORS FRANCE MÉTROPOLITAINE), DOM, SUISSE, ANDORRE, USA ET CANADA⁽²⁾ POUR LES VOYAGEURS OCCASIONNELS⁽³⁾

- Détails des destinations dans les pages « International ».
- Appels voix et SMS/MMS, vers les N° fixes et mobiles d'un opérateur d'Union Européenne ou DOM ou Suisse ou Andorre ou USA ou Canada.
- Les appels en réception sont inclus.
- ATTENTION : les communications depuis la France métropolitaine vers l'UE (hors France métropolitaine), DOM, Suisse, Andorre, USA et Canada ne sont pas incluses.

LES COMMUNICATIONS HORS FORFAIT

- Appels vers les n° courts et n° spéciaux métropolitains à tarif majoré : communication décomptée du forfait + tarif affiché par

le fournisseur du service facturé hors forfait. Appels décomptés à la seconde dès la 1^{re} seconde depuis la France métropolitaine, décomptés à la seconde après les 30 premières secondes indivisibles depuis l'UE/DOM.

- Appels visio : 0,50€/min en France métropolitaine, décomptés à la seconde après la 1^{re} minute indivisible. Sous réserve que le service soit compatible avec votre offre et celle de votre correspondant.
- SMS/MMS métropolitains surtaxés : tarif affiché par le fournisseur du service.
- Appels vers les numéros de radiomessagerie : 2,20€ maximum/appe.
- Les communications internationales en émission/réception non comprises dans le forfait (cf. tarifs dans les pages « International »).

LE SERVICE CLIENT (tarifs en France métropolitaine)

Pour contacter le Service Client en France métropolitaine, composez le 200 ou 675 200 depuis votre mobile (gratuit la 1^{re} minute puis prix d'un appel non surtaxé) ou le 0 969 360 200 (appel non surtaxé).

AVANCE SUR FACTURE

Voir page « AVANCE SUR FACTURE ».

PRIX CARTE SIM

Se renseigner auprès de votre conseiller bancaire pour les caisses** proposant ce service, ou sur le site web dédié.

OFFRE SOUMISE À CONDITIONS. **Sous réserve de mobile compatible et de couverture de réseau.** Détails et disponibilité du réseau 4G sur <https://media.euroinformation-telecom.com/medias/mobilecoverage/mobile-coverage-sf.html>

(1) 4G : débit jusqu'à 100 Mb/s. (2) Hors France métropolitaine. Également inclus Islande, Liechtenstein, Norvège, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon et les appels/SMS/MMS vers la France métropolitaine. (3) Facturation hors forfait (après alerte du client) des usages en itinérance en UE, DOM, Suisse, Andorre, USA et Canada si, pendant une durée de 120 jours consécutifs, utilisation du forfait pendant plus de 60 jours uniquement en itinérance dans cette zone (en dehors de la France métropolitaine) et réalisation de plus de la moitié des consommations en itinérance dans cette zone. (4) Lorsque le quota du volume Web inclus est atteint, votre connexion Web est bloquée jusqu'à votre prochaine date de renouvellement mensuel de votre forfait. Vous avez la possibilité de continuer à utiliser votre Internet mobile en activant l'Option Internationale avec Web dans votre Espace Client, rubrique « Forfait et options ». Vous serez alors facturé au tarif de 0,0036 €/Mo en UE et DOM, 0,70 €/Mo en Suisse et 15,4 €/Mo en Andorre, États-Unis et Canada. (5) Réservé aux particuliers, titulaires d'une carte de paiement Crédit Mutuel (hors cartes de retrait, cartes de dépôts, cartes prépayées). En cas de résiliation de la carte, suppression de la (des) réduction(s). Non cumulable(s) avec la remise Avantage Famille. * Détail des destinations pages « International ». **Excepté pour Crédit Mutuel Nord Europe où les ventes et la gestion sont opérées exclusivement à distance (site web ou plateau téléphonique).

FORFAIT PROMPTO

Nom de l'offre		500 Mo	20 Go	100 Go
Description de l'offre		Appels illimités		
	En France métropolitaine	SMS/MMS illimités Web 4G⁽¹⁾ : 500 Mo (débit ajusté au-delà)	SMS/MMS illimités Web 4G⁽¹⁾ : 20 Go (débit ajusté au-delà)	SMS/MMS illimités Web 4G⁽¹⁾ : 100 Go (débit ajusté au-delà)
	Depuis la France métropolitaine	-	Appels illimités vers les fixes de l'Union Européenne, Suisse, Andorre, Liechtenstein, Norvège, DOM, les Amériques, Chine...*	
	En Union Européenne (hors France métropolitaine) et DOM (et Suisse, Andorre, USA et Canada pour le forfait 100 Go ⁽²⁾) pour les voyageurs occasionnels ⁽³⁾	SMS/MMS illimités Web 4G : 500 Mo (inclus) ⁽⁴⁾	SMS/MMS illimités Web 4G : 5 Go (inclus) ⁽⁴⁾	SMS/MMS illimités Web 4G : 15 Go (inclus) ⁽⁴⁾
Prix mensuel sans engagement avec remise Avantage carte de paiement ⁽⁵⁾		9,99€	15,99€	19,99€
Prix mensuel sans engagement		14,99€	20,99€	24,99€
Usages illimités et Web		• Entre personnes physiques et à usage privé. • 3h max par appel. 129 destinataires différents max/mois en France métropolitaine et 99 destinataires différents max/mois vers et depuis l'International dont l'UE et DOM. • Hors usages surtaxés.		

LES COMMUNICATIONS DEPUIS LA FRANCE MÉTROPOLITAINE

- Appels voix vers les N° mobiles ou fixes (y compris box ADSL. Hors N° spéciaux ou N° d'accès internet) d'un opérateur métropolitain.
- Pour les forfaits Prompto 20 Go et 100 Go : appels voix vers les fixes de l'Union Européenne, Suisse, Andorre, Liechtenstein, Norvège, DOM, les Amériques, Chine... Détails des destinations pages « International ».
- SMS/MMS vers les N° mobiles d'un opérateur métropolitain.

LES COMMUNICATIONS EN UNION EUROPÉENNE (HORS FRANCE MÉTROPOLITAINE) ET DOM (ET SUISSE, ANDORRE, USA ET CANADA POUR LE FORFAIT 100 Go)⁽²⁾ POUR LES VOYAGEURS OCCASIONNELS⁽³⁾

- Détails des destinations dans les pages « International ».
- Appels voix et SMS/MMS, vers les N° fixes et mobiles d'un opérateur d'Union Européenne ou DOM (ou Suisse, Andorre, USA et Canada pour le forfait 100 Go).
- Les appels en réception sont inclus.
- ATTENTION : les communications depuis la France métropolitaine vers l'UE (hors France métropolitaine), DOM, Suisse, Andorre, USA et Canada ne sont pas incluses.

LES COMMUNICATIONS HORS FORFAIT

- Appels vers les n° courts et n° spéciaux métropolitains à tarif majoré : communication décomptée du forfait + tarif affiché par le fournisseur du service facturé hors forfait. Appels décomptés à la seconde dès la 1^{re} seconde depuis la France métropolitaine, décomptés à la seconde après les 30 premières secondes indivisibles depuis l'UE/DOM.
- Appels Visio : 0,50€/min en France métropolitaine, décomptés à la seconde après la 1^{re} minute indivisible. Sous réserve que le service soit compatible avec votre offre et celle de votre correspondant.
- SMS/MMS métropolitains surtaxés : tarif affiché par le fournisseur du service.
- Appels vers les numéros de radiomessagerie : 2,20€ maximum/appe.
- Les communications internationales en émission/réception non comprises dans le forfait (cf. tarifs dans les pages « International »).

LE SERVICE CLIENT (tarifs en France métropolitaine)

Pour contacter le Service Client en France métropolitaine, composez le 200 ou 675 200 depuis votre mobile (gratuit la 1^{re} minute, puis prix d'un appel non surtaxé) ou le 0 969 360 200 (appel non surtaxé).

AVANCE SUR FACTURE

Voir page « AVANCE SUR FACTURE ».

PRIX CARTE SIM

Se renseigner auprès de votre conseiller bancaire pour les caisses** proposant ce service, ou sur le site web dédié.

OFFRE SOUMISE À CONDITIONS. **Sous réserve de mobile compatible et de couverture de réseau.** Détails et disponibilité du réseau 4G sur <https://media.euroinformation-telecom.com/medias/mobilecoverage/mobile-coverage-sf.html>

(1) 4G : débit jusqu'à 100 Mb/s. (2) Hors France métropolitaine. Également inclus Islande, Liechtenstein, Norvège, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon et les appels/SMS/MMS vers la France métropolitaine. (3) Facturation hors forfait (après alerte du client) des usages en itinérance en UE et DOM (et en Suisse, Andorre, USA et Canada pour le forfait 100 Go) si, pendant une durée de 120 jours consécutifs, utilisation du forfait pendant plus de 60 jours uniquement en itinérance dans cette zone (en dehors de la France métropolitaine) et réalisation de plus de la moitié des consommations en itinérance dans cette zone. (4) Lorsque le quota du volume Web inclus est atteint, votre connexion Web est bloquée jusqu'à votre prochaine date de renouvellement mensuel de votre forfait. Vous avez la possibilité de continuer à utiliser votre Internet mobile en activant l'Option Internationale avec Web dans votre Espace Client, rubrique « Forfait et options ». Vous serez alors facturé au tarif de 0,0036 €/Mo en UE et DOM, 0,70 €/Mo en Suisse et 15,4 €/Mo en Andorre, États-Unis et Canada. (5) Réservé aux particuliers, titulaires d'une carte de paiement Crédit Mutuel (hors cartes de retrait, cartes de dépôts, cartes prépayées). En cas de résiliation de la carte, suppression de la (des) réduction(s). Non cumulable(s) avec la remise Avantage Famille. *Détail des destinations pages « International ». **Excepté pour Crédit Mutuel Nord Europe où les ventes et la gestion sont opérées exclusivement à distance (site web ou plateau téléphonique).

FORFAIT COSY

Nom de l'offre		Appels illimités	3 Go	Cosy Fixe
Description de l'offre	En France métropolitaine	Appels illimités		Appels illimités
		SMS/MMS illimités Web 4G ⁽¹⁾ : 20 Mo (inclus et rechargeables)	SMS/MMS illimités Web 4G ⁽¹⁾ : 3 Go (inclus et rechargeables)	Non inclus
	En Union Européenne (hors France métropolitaine) et DOM ⁽²⁾ pour les voyageurs occasionnels ⁽³⁾	Appels illimités		Non inclus
		SMS/MMS illimités Web 4G : 20 Mo (inclus) ⁽⁴⁾	SMS/MMS illimités Web 4G : 1 Go (inclus) ⁽⁴⁾	
Prix mensuel 12 mois		10,99€	15,99€	19,99€
Usages illimités		• Entre personnes physiques et à usage privé. • 3h max par appel. 129 destinataires différents max/mois en France métropolitaine et 99 destinataires différents max/mois vers et depuis l'UE et DOM. • Hors usages surtaxés.		

LES COMMUNICATIONS DEPUIS LA FRANCE MÉTROPOLITAINE

- Appels voix vers les N° mobiles ou fixes (y compris box ADSL. Hors N° spéciaux ou N° d'accès internet) d'un opérateur métropolitain.
- SMS/MMS vers les N° mobiles d'un opérateur métropolitain.

LES COMMUNICATIONS EN UNION EUROPÉENNE (HORS FRANCE MÉTROPOLITAINE) ET DOM⁽²⁾ POUR LES VOYAGEURS OCCASIONNELS⁽³⁾ (HORS FORFAIT COSY FIXE)

- Détails des destinations dans les pages « International ».
- Appels voix et SMS/MMS, vers les N° fixes et mobiles d'un opérateur d'Union Européenne ou DOM
- Les appels en réception sont inclus.
- ATTENTION : les communications depuis la France métropolitaine vers l'UE (hors France métropolitaine), DOM ne sont pas incluses.

LES COMMUNICATIONS HORS FORFAIT

- Appels vers les n° courts et n° spéciaux métropolitains à tarif majoré : communication décomptée du forfait + tarif affiché par le fournisseur du service facturé hors forfait. Appels décomptés à la seconde dès la 1^{re} seconde depuis la France métropolitaine, décomptés à la seconde après les 30 premières secondes indivisibles depuis l'UE/DOM (pour les forfaits Cosy Appels illimités et Cosy 3 Go).

- Appels visio (pour les forfaits Cosy Appels illimités et Cosy 3 Go) : 0,50€/min en France métropolitaine, décomptés à la seconde après la 1^{re} minute indivisible. Sous réserve que le service soit compatible avec votre offre et celle de votre correspondant.
- SMS/MMS métropolitains surtaxés (pour les forfaits Cosy Appels illimités et Cosy 3 Go) : tarif affiché par le fournisseur du service.
- Appels vers les numéros de radiomessagerie : 2,20€ maximum/appeal.
- Les communications internationales en émission/réception non comprises dans le forfait (cf. tarifs dans les pages « International »).

LE SERVICE CLIENT (tarifs en France métropolitaine)

Pour contacter le Service Client en France métropolitaine, composez le 200 ou 675 200 depuis votre mobile (gratuit la 1^{re} minute puis prix d'un appel non surtaxé) ou le 0 969 360 200 (appel non surtaxé).

AVANCE SUR FACTURE

Voir page « AVANCE SUR FACTURE ».

PRIX CARTE SIM

Se renseigner auprès de votre conseiller bancaire pour les caisses proposant ce service, ou sur le site web dédié.

Offre non commercialisée par Crédit Mutuel Nord Europe.

OFFRE SOUMISE À CONDITIONS. **Sous réserve de terminal compatible et de couverture de réseau.** Sélection de terminaux éligibles auprès de votre conseiller pour les caisses proposant ce service, ou sur le site web dédié. Détails et disponibilité du réseau 4G sur <https://media.euroinformation-telecom.com/medias/mobilecoverage/mobile-coverage-sf.html>

(1) 4G : débit jusqu'à 100 Mb/s. (2) Hors France métropolitaine. Également inclus Islande, Liechtenstein, Norvège, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon et les appels/SMS/MMS vers la France métropolitaine. (3) Facturation hors forfait (après alerte du client) des usages en itinérance en UE et DOM si, pendant une durée de 120 jours consécutifs, utilisation du forfait pendant plus de 60 jours uniquement en itinérance dans cette zone (en dehors de la France métropolitaine) et réalisation de plus de la moitié des consommations en itinérance dans cette zone. (4) Lorsque le quota du volume Web inclus est atteint, votre connexion Web est bloquée jusqu'à votre prochaine date de renouvellement mensuel de votre forfait. Vous avez la possibilité de continuer à utiliser votre Internet mobile en activant l'Option Internationale avec Web dans votre Espace Client, rubrique « Forfait et options ». Vous serez alors facturé au tarif de 0,0036€/Mo.

FORFAIT AVANTOO

Nom de l'offre		50 Go
Description de l'offre	En France métropolitaine	Appels illimités
		SMS/MMS illimités Web 4G⁽¹⁾ : 50 Go (débit ajusté au-delà)
	Depuis la France métropolitaine	Appels illimités vers les fixes de l'Union Européenne, Suisse, Andorre, Liechtenstein, Norvège, DOM, les Amériques, Chine...*
	En Union Européenne (hors France métropolitaine) et DOM ⁽²⁾ pour les voyageurs occasionnels ⁽³⁾	Appels illimités SMS/MMS illimités Web 4G : 5 Go (inclus) ⁽⁴⁾
Prix mensuel sans engagement		20 €
Usages illimités et Web		• Entre personnes physiques et à usage privé. • 3h max par appel. 129 destinataires différents max/mois en France métropolitaine et 99 destinataires différents max/mois vers et depuis l'International dont l'UE et DOM. • Hors usages surtaxés.

LES COMMUNICATIONS DEPUIS LA FRANCE MÉTROPOLITAINE

- Appels voix vers les N° mobiles ou fixes (y compris box ADSL. Hors N° spéciaux ou N° d'accès internet) d'un opérateur métropolitain.
- Appels voix vers les fixes de l'Union Européenne, Suisse, Andorre, Liechtenstein, Norvège, DOM, les Amériques, Chine... Détails des destinations pages « International ».
- SMS/MMS vers les N° mobiles d'un opérateur métropolitain.

LES COMMUNICATIONS EN UNION EUROPÉENNE (HORS FRANCE MÉTROPOLITAINE) ET DOM⁽²⁾ POUR LES VOYAGEURS OCCASIONNELS⁽³⁾

- Détails des destinations dans les pages « International ».
- Appels voix et SMS/MMS, vers les N° fixes et mobiles d'un opérateur d'Union Européenne ou DOM.
- Les appels en réception sont inclus.
- ATTENTION : les communications depuis la France métropolitaine vers l'UE (hors France métropolitaine) et DOM ne sont pas incluses.

LES COMMUNICATIONS HORS FORFAIT

- Appels vers les n° courts et n° spéciaux métropolitains à tarif majoré : communication décomptée du forfait + tarif affiché par le fournisseur du service facturé hors forfait. Appels décomptés à la seconde dès la 1^{re} seconde depuis la France métropolitaine, décomptés à la seconde après les 30 premières secondes indivisibles depuis l'UE/DOM.
- Appels Visio : 0,50€/min en France métropolitaine, décomptés à la seconde après la 1^{re} minute indivisible. Sous réserve que le service soit compatible avec votre offre et celle de votre correspondant.
- SMS/MMS métropolitains surtaxés : tarif affiché par le fournisseur du service.
- Appels vers les numéros de radiomessagerie : 2,20€ maximum/appele.
- Les communications internationales en émission/réception non comprises dans le forfait (cf. tarifs dans les pages « International »).

LE SERVICE CLIENT (tarifs en France métropolitaine)

Pour contacter le Service Client en France métropolitaine, composez le 200 ou 675 200 depuis votre mobile (gratuit la 1^{re} minute, puis prix d'un appel non surtaxé) ou le 0 969 360 200 (appel non surtaxé).

AVANCE SUR FACTURE

Voir page « AVANCE SUR FACTURE ».

PRIX CARTE SIM

Se renseigner auprès de votre conseiller bancaire pour les caisses proposant ce service, ou sur le site web dédié.

Offre non commercialisée par Crédit Mutuel Nord Europe.

OFFRE SOUMISE À CONDITIONS. **Sous réserve de mobile compatible et de couverture de réseau.** Détails et disponibilité du réseau 4G sur <https://media.euroinformation-telecom.com/medias/mobilecoverage/mobile-coverage-sf.html>

(1) 4G : débit jusqu'à 100 Mb/s. (2) Hors France métropolitaine. Également inclus Islande, Liechtenstein, Norvège, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon et les appels/SMS/MMS vers la France métropolitaine. (3) Facturation hors forfait (après alerte du client) des usages en itinérance en UE et DOM si, pendant une durée de 120 jours consécutifs, utilisation du forfait pendant plus de 60 jours uniquement en itinérance dans cette zone (en dehors de la France métropolitaine) et réalisation de plus de la moitié des consommations en itinérance dans cette zone. (4) Lorsque le quota du volume Web inclus est atteint, votre connexion Web est bloquée jusqu'à votre prochaine date de renouvellement mensuel de votre forfait. Vous avez la possibilité de continuer à utiliser votre Internet mobile en activant l'Option Internationale avec Web dans votre Espace Client, rubrique « Forfait et options ». Vous serez alors facturé au tarif de 0,0036€/Mo. *Détail des destinations pages « International ».

FORFAIT AVANTOO JEUNES

Nom de l'offre		50 Go
Description de l'offre	En France métropolitaine	Appels illimités
		SMS/MMS illimités Web 4G ⁽¹⁾ : 50 Go (débit ajusté au-delà)
	Depuis la France métropolitaine	Appels illimités vers les fixes de l'Union Européenne, Suisse, Andorre, Liechtenstein, Norvège, DOM, les Amériques, Chine...*
	En Union Européenne (hors France métropolitaine) et DOM ⁽²⁾ pour les voyageurs occasionnels ⁽³⁾	Appels illimités
		SMS/MMS illimités Web 4G : 5 Go (inclus) ⁽⁴⁾
Prix mensuel sans engagement		17 €
Usages illimités et Web		• Entre personnes physiques et à usage privé. • 3h max par appel. 129 destinataires différents max/mois en France métropolitaine et 99 destinataires différents max/mois vers et depuis l'International dont l'UE et DOM. • Hors usages surtaxés.

LES COMMUNICATIONS DEPUIS LA FRANCE MÉTROPOLITAINE

- Appels voix vers les N° mobiles ou fixes (y compris box ADSL. Hors N° spéciaux ou N° d'accès internet) d'un opérateur métropolitain.
- Appels voix vers les fixes de l'Union Européenne, Suisse, Andorre, Liechtenstein, Norvège, DOM, les Amériques, Chine... Détails des destinations pages « International ».
- SMS/MMS vers les N° mobiles d'un opérateur métropolitain.

LES COMMUNICATIONS EN UNION EUROPÉENNE (HORS FRANCE MÉTROPOLITAINE) ET DOM⁽²⁾ POUR LES VOYAGEURS OCCASIONNELS⁽³⁾

- Détails des destinations dans les pages « International ».
- Appels voix et SMS/MMS, vers les N° fixes et mobiles d'un opérateur d'Union Européenne ou DOM.
- Les appels en réception sont inclus.
- ATTENTION : les communications depuis la France métropolitaine vers l'UE (hors France métropolitaine) et DOM ne sont pas incluses.

LES COMMUNICATIONS HORS FORFAIT

- Appels vers les n° courts et n° spéciaux métropolitains à tarif majoré : communication décomptée du forfait + tarif affiché par le fournisseur du service facturé hors forfait. Appels décomptés à la seconde dès la 1^{re} seconde depuis la France métropolitaine, décomptés à la seconde après les 30 premières secondes indivisibles depuis l'UE/DOM.
- Appels Visio : 0,50€/min en France métropolitaine, décomptés à la seconde après la 1^{re} minute indivisible. Sous réserve que le service soit compatible avec votre offre et celle de votre correspondant.
- SMS/MMS métropolitains surtaxés : tarif affiché par le fournisseur du service.
- Appels vers les numéros de radiomessagerie : 2,20€ maximum/appe.
- Les communications internationales en émission/réception non comprises dans le forfait (cf. tarifs dans les pages « International »).

LE SERVICE CLIENT (tarifs en France métropolitaine)

Pour contacter le Service Client en France métropolitaine, composez le 200 ou 675 200 depuis votre mobile (gratuit la 1^{re} minute, puis prix d'un appel non surtaxé) ou le 0 969 360 200 (appel non surtaxé).

AVANCE SUR FACTURE

Voir page « AVANCE SUR FACTURE ».

PRIX CARTE SIM

Se renseigner auprès de votre conseiller bancaire pour les caisses proposant ce service, ou sur le site web dédié.

Offre non commercialisée par Crédit Mutuel Nord Europe.

OFFRE SOUMISE À CONDITIONS. **Sous réserve de mobile compatible et de couverture de réseau.** Détails et disponibilité du réseau 4G sur <https://media.euroinformation-telecom.com/medias/mobilecoverage/mobile-coverage-sf.html>

(1) 4G : débit jusqu'à 100 Mb/s. (2) Hors France métropolitaine. Également inclus Islande, Liechtenstein, Norvège, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon et les appels/SMS/MMS vers la France métropolitaine. (3) Facturation hors forfait (après alerte du client) des usages en itinérance en UE et DOM si, pendant une durée de 120 jours consécutifs, utilisation du forfait pendant plus de 60 jours uniquement en itinérance dans cette zone (en dehors de la France métropolitaine) et réalisation de plus de la moitié des consommations en itinérance dans cette zone. (4) Lorsque le quota du volume Web inclus est atteint, votre connexion Web est bloquée jusqu'à votre prochaine date de renouvellement mensuel de votre forfait. Vous avez la possibilité de continuer à utiliser votre Internet mobile en activant l'Option Internationale avec Web dans votre Espace Client, rubrique « Forfait » et options. Vous serez alors facturé au tarif de 0,0036€/Mo. *Détail des destinations pages « International ».

FORFAIT PRIMO FAMILLE

Nom de l'offre		1h
Description de l'offre	En France métropolitaine	1h
		SMS/MMS illimités Web 4G⁽¹⁾ : 20 Mo (inclus et rechargeables)
	En Union Européenne (hors France métropolitaine) et DOM ⁽²⁾ pour les voyageurs occasionnels ⁽³⁾	Appels décomptés du forfait 1h
		SMS/MMS illimités Web 4G : 20 Mo (inclus) ⁽⁴⁾
Avec l'Avantage Famille		Appels illimités ⁽⁵⁾ vers les membres du Groupe Famille (3h maximum par appel). Valables en France métropolitaine, en UE et DOM.
Prix mensuel sans engagement		2,99 €
Usages illimités et Web		• Entre personnes physiques et à usage privé. • 3h max par appel. 129 destinataires différents max/mois en France métropolitaine et 99 destinataires différents max/mois vers et depuis l'UE et DOM. • Hors usages surtaxés.

LES COMMUNICATIONS DÉCOMPTÉES DU FORFAIT 1H DEPUIS LA FRANCE MÉTROPOLITAINE

- Appels voix vers les N° mobiles ou fixes (y compris box ADSL. Hors N° spéciaux ou N° d'accès internet) d'un opérateur métropolitain à la seconde dès la 1^{re} seconde (au-delà : 0,38€/min).

LES COMMUNICATIONS DÉCOMPTÉES DU FORFAIT 1H EN UNION EUROPÉENNE (HORS FRANCE MÉTROPOLITAINE) ET DOM⁽²⁾ POUR LES VOYAGEURS OCCASIONNELS⁽³⁾

- Détails des destinations dans les pages « International ».
- Appels voix (décomptés à la seconde après les 30 premières secondes indivisibles), vers les N° fixes et mobiles d'un opérateur d'Union Européenne ou DOM (au-delà : détails des tarifs dans les pages « International »).

LES COMMUNICATIONS ILLIMITÉES

- SMS/MMS vers les N° mobiles d'un opérateur métropolitain depuis la France métropolitaine.
- SMS/MMS vers les N° mobiles d'un opérateur d'Union Européenne ou DOM (détails des destinations pages « International ») depuis l'Union Européenne (hors France métropolitaine) ou DOM.
- Les appels en réception en France métropolitaine et en UE et DOM⁽³⁾ pour les voyageurs occasionnels⁽⁴⁾.

LES COMMUNICATIONS HORS FORFAIT

- Appels vers les n° courts et n° spéciaux métropolitains à tarif majoré : communication décomptée du forfait + tarif affiché par le fournisseur du service facturé hors forfait. Appels décomptés à la seconde dès la 1^{re} seconde depuis la France métropolitaine, décomptés à la seconde après les 30 premières secondes indivisibles depuis l'UE/DOM.
- Appels Visio : 0,50€/min en France métropolitaine, décomptés à la seconde après la 1^{re} minute indivisible. Sous réserve que le service soit compatible avec votre offre et celle de votre correspondant.
- SMS/MMS métropolitains surtaxés : tarif affiché par le fournisseur du service.
- Appels vers les numéros de radiomessagerie : 2,20€ maximum/appeal.
- Les communications internationales en émission/réception non comprises dans le forfait (cf. tarifs dans les pages « International »).

LE SERVICE CLIENT (tarifs en France métropolitaine)

Pour contacter le Service Client en France métropolitaine, composez le 200 ou 675 200 depuis votre mobile (gratuit la 1^{re} minute, puis prix d'un appel non surtaxé) ou le 0 969 360 200 (appel non surtaxé).

AVANCE SUR FACTURE

Voir page « AVANCE SUR FACTURE ».

PRIX CARTE SIM

Se renseigner auprès de votre conseiller bancaire pour les caisses proposant ce service, ou sur le site web dédié.

Offre non commercialisée par Crédit Mutuel Nord Europe.

OFFRE SOUMISE À CONDITIONS. Réservée aux nouvelles souscriptions, et en migration aux clients Primo Famille. Réservée aux clients rejoignant ou appartenant déjà à un Groupe Famille, c'est à dire bénéficiant déjà de 2 forfaits, hors Forfaits Primo Famille (cf. rubrique « Avantage Famille »). **Sous réserve de mobile compatible et de couverture de réseau.** Détails et disponibilité du réseau 4G sur <https://media.euroinformation-telecom.com/medias/mobilecoverage/mobile-coverage-sf.html>

(1) 4G : débit jusqu'à 100 Mb/s. (2) Hors France métropolitaine. Également inclus Islande, Liechtenstein, Norvège, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon et les appels/SMS/MMS vers la France métropolitaine. (3) Facturation hors forfait (après alerte du client) des usages en itinérance en UE et DOM si, pendant une durée de 120 jours consécutifs, utilisation du forfait pendant plus de 60 jours uniquement en itinérance dans cette zone (en dehors de la France métropolitaine) et réalisation de plus de la moitié des consommations en itinérance dans cette zone. (4) Lorsque le quota du volume Web inclus est atteint, votre connexion Web est bloquée jusqu'à votre prochaine date de renouvellement mensuel de votre forfait. Vous avez la possibilité de continuer à utiliser votre Internet mobile en activant l'Option Internationale avec Web dans votre Espace Client, rubrique « Forfait et options ». Vous serez alors facturé au tarif de 0,0036€/Mo. (5) Valable tant que le Groupe Famille existe.

FORFAIT BLOQUÉ PRIMO FAMILLE

Nom de l'offre		1h
		Forfait bloqué de communications (voix, SMS, MMS, communications internationales...)
Description de l'offre	En France métropolitaine	1h ⁽¹⁾ SMS/MMS illimités Web 4G ⁽²⁾ : 20 Mo (inclus et rechargeables)
	En Union Européenne (hors France métropolitaine) et DOM ⁽³⁾ pour les voyageurs occasionnels ⁽⁴⁾	Appels décomptés du crédit SMS/MMS illimités Web 4G : 20 Mo (inclus) ⁽⁵⁾
		+ Digital Coach
Avec l'Avantage Famille		Appels illimités ⁽⁶⁾ vers les membres du Groupe Famille (3h maximum par appel). Valables en France métropolitaine, en UE et DOM. Sous réserve d'un crédit de communication positif.
Prix mensuel sans engagement		3,99€
Coût/min ⁽⁷⁾ en France métropolitaine		0,07€/min
Usages illimités et Web		- SMS/MMS illimités : sous réserve d'un crédit mensuel positif. - Entre personnes physiques et à usage privé. 129 destinataires différents max/mois en France métropolitaine et 99 destinataires différents max/mois vers et depuis l'UE et DOM. - Hors usages surtaxés.

LES COMMUNICATIONS DÉCOMPTÉES DU FORFAIT

- Appels voix/visio vers les N° mobiles ou fixes (y compris box ADSL, hors N° spéciaux ou N° d'accès internet) d'un opérateur métropolitain : à la seconde dès la 1^{re} seconde (cf. prix/min dans le tableau). Service visio : sous réserve que le service soit compatible avec votre offre et celle de votre correspondant.
- Appels vers les n° courts et n° spéciaux à tarif majoré : communication décomptée du forfait + tarif affiché par le fournisseur du service facturé hors forfait. Appels décomptés à la seconde dès la 1^{re} seconde.
- Appels voix/visio vers les N° fixes et mobiles d'un opérateur d'UE/DOM, depuis l'UE/DOM hors France métropolitaine : appels voix au tarif de 0,0384€/min, décomptés à la seconde après les 30 premières secondes indivisibles. Service Visio : sous réserve que le service soit compatible avec votre offre et celle de votre correspondant.
- SMS/MMS métropolitains surtaxés : tarif affiché par le fournisseur du service.
- Appels vers les numéros de radiomessagerie : 2,20€ maximum/appel.
- Les autres communications internationales (cf. tarifs dans les pages « International »).

LES COMMUNICATIONS ILLIMITÉES

- SMS/MMS vers les N° mobiles d'un opérateur métropolitain depuis la France métropolitaine sous réserve de disposer d'un crédit de communication positif.
- SMS/MMS vers les N° mobiles d'un opérateur d'Union Européenne ou DOM (détails des destinations pages « International ») depuis l'Union Européenne (hors France métropolitaine) ou DOM sous réserve de disposer d'un crédit de communication positif.
- Les appels en réception en France métropolitaine et en UE et DOM⁽³⁾ pour les voyageurs occasionnels⁽⁴⁾.

UNE FOIS LE CRÉDIT MENSUEL ÉPUISÉ

Le forfait se bloque, vous continuez à recevoir des appels et des SMS/MMS en France métropolitaine, en Union Européenne et dans les DOM, mais vous ne pouvez plus émettre d'appels, de SMS/MMS ni naviguer sur le Web (excepté le Web en UE/DOM). Il est toutefois rechargeable avec les recharges Voix et Web, afin de pouvoir continuer à communiquer. Ces recharges ne sont pas soumises à une durée de validité.

DIGITAL COACH

Option à activer depuis l'Espace Client ou auprès du Service Client. Solution performante et innovante pour Android (versions à partir de 4.0.3) et iOS (versions à partir de 8.4) conçue par Xooloo, qui favorise la communication et accompagne parents et enfants dans la découverte des usages numériques. Pilotez à distance toutes les fonctionnalités du service grâce à l'application parent, définissez vos règles, adaptez-les à tout moment selon les habitudes et besoins de vos enfants. Plus d'information en appelant le Service Client.

LE SERVICE CLIENT (tarifs en France métropolitaine)

Pour contacter le Service Client en France métropolitaine, composez le 200 ou 675 200 depuis votre mobile (gratuit la 1^{re} minute, puis prix d'un appel non surtaxé) ou le 0 969 360 200 (appel non surtaxé).

PRIX CARTE SIM

Se renseigner auprès de votre conseiller bancaire pour les caisses proposant ce service, ou sur le site web dédié.

Offre non commercialisée par Crédit Mutuel Nord Europe.

OFFRE SOUMISE À CONDITIONS. Réservée aux nouvelles souscriptions, et en migration aux clients Primo Famille. Réservé aux clients rejoignant ou appartenant déjà à un Groupe Famille (cf. rubrique « Avantage Famille »). **Sous réserve de mobile compatible et de couverture de réseau.** Détails et disponibilité du réseau 4G sur <https://media.euroinformation-telecom.com/medias/mobilecoverage/mobile-coverage-sf.html>

(1) Temps maximum de communication calculé à partir d'un usage exclusif d'appels voix non surtaxés en France métropolitaine. (2) 4G : débit jusqu'à 100 Mb/s. (3) Hors France métropolitaine. Également inclus Islande, Liechtenstein, Norvège, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon et les appels/SMS/MMS vers la France métropolitaine. (4) Facturation hors forfait (après alerte du client) des usages en itinérance en UE et DOM si, pendant une durée de 120 jours consécutifs, utilisation du forfait pendant plus de 60 jours uniquement en itinérance dans cette zone (en dehors de la France métropolitaine) et réalisation de plus de la moitié des consommations en itinérance dans cette zone. (5) Lorsque le quota du volume Web inclus est atteint, votre connexion Web est bloquée jusqu'à votre prochaine date de renouvellement mensuel de votre forfait. Vous avez la possibilité de continuer à utiliser votre Internet mobile en activant l'Option Internationale avec Web dans votre Espace Client, rubrique « Forfait et options ». Vous serez alors facturé au tarif de 0,0036€/Mo. (6) Valable tant que le Groupe Famille existe. (7) Coût par minute indicatif pour des appels voix non surtaxés en France métropolitaine.

FORFAIT FACIL'ACCÈS

Nom de l'offre		2h
		Forfait bloqué de communications (voix, SMS, MMS, communications internationales...)
Description de l'offre	En France métropolitaine	2h ⁽¹⁾ SMS/MMS illimités Web 4G ⁽²⁾ : 500 Mo (inclus et rechargeables)
	En Union Européenne (hors France métropolitaine) et DOM ⁽³⁾ pour les voyageurs occasionnels ⁽⁴⁾	Appels décomptés du crédit SMS/MMS illimités Web 4G : 500 Mo (inclus) ⁽⁵⁾
Prix mensuel sans engagement		9,99 €
Prix mensuel sans engagement pour les clients disposant d'un compte Facil'Accès		3,99 €
Coût/min ⁽⁶⁾ en France métropolitaine		0,08 €/min
Usages illimités et Web		• SMS/MMS illimités : sous réserve d'un crédit mensuel positif. • Entre personnes physiques et à usage privé. 129 destinataires différents max/mois en France métropolitaine et 99 destinataires différents max/mois vers et depuis l'UE et DOM. • Hors usages surtaxés.

LES COMMUNICATIONS DÉCOMPTÉES DU FORFAIT

- Appels voix/visio vers les N° mobiles ou fixes (y compris box ADSL, hors N° spéciaux ou N° d'accès internet) d'un opérateur métropolitain : à la seconde dès la 1^{re} seconde (cf. prix/min dans le tableau). Service visio : sous réserve que le service soit compatible avec votre offre et celle de votre correspondant.
- Appels vers les n° courts et n° spéciaux à tarif majoré : communication décomptée du forfait + tarif affiché par le fournisseur du service décompté du crédit de communication. Appels décomptés à la seconde dès la 1^{re} seconde.
- Appels voix/visio vers les N° fixes et mobiles d'un opérateur d'UE/DOM, depuis l'UE/DOM hors France métropolitaine : appels voix au tarif de 0,0384 €/min, décomptés à la seconde après les 30 premières secondes indivisibles. Service Visio : sous réserve que le service soit compatible avec votre offre et celle de votre correspondant.
- SMS/MMS métropolitains surtaxés : tarif affiché par le fournisseur du service.
- Appels vers les numéros de radiomessagerie : 2,20 € maximum/appe.
- Les autres communications internationales (cf. tarifs dans les pages « International »).

LES COMMUNICATIONS ILLIMITÉES

- SMS/MMS vers les N° mobiles d'un opérateur métropolitain depuis la France métropolitaine sous réserve de disposer d'un crédit de communication positif.
- SMS/MMS vers les N° mobiles d'un opérateur d'Union Européenne ou DOM (détails des destinations pages « International ») depuis l'Union Européenne (hors France métropolitaine) ou DOM sous réserve de disposer d'un crédit de communication positif.
- Les appels en réception en France métropolitaine et en UE et DOM⁽³⁾ pour les voyageurs occasionnels⁽⁴⁾.

UNE FOIS LE CRÉDIT MENSUEL ÉPUISÉ

Le forfait se bloque, vous continuez à recevoir des appels et des SMS/MMS en France métropolitaine, en Union Européenne et dans les DOM, mais vous ne pouvez plus émettre d'appels, de SMS/MMS ni naviguer sur le Web (excepté le Web en UE/DOM). Il est toutefois rechargeable avec les recharges Voix et Web, afin de pouvoir continuer à communiquer. Ces recharges ne sont pas soumises à une durée de validité.

LE SERVICE CLIENT (tarifs en France métropolitaine)

Pour contacter le Service Client en France métropolitaine, composez le 200 ou 675 200 depuis votre mobile (gratuit la 1^{re} minute, puis prix d'un appel non surtaxé) ou le 0 969 360 200 (appel non surtaxé).

PRIX CARTE SIM

Se renseigner auprès de votre conseiller bancaire pour les caisses proposant ce service, ou sur le site web dédié.

Offre non commercialisée par Crédit Mutuel Nord Europe.

OFFRE SOUMISE À CONDITIONS. Réservée aux nouvelles souscriptions. **Sous réserve de mobile compatible et de couverture de réseau.** Détails et disponibilité du réseau 4G sur <https://media.euroinformation-telecom.com/medias/mobilecoverage/mobile-coverage-sf.html>

(1) Temps maximum de communication calculé à partir d'un usage exclusif d'appels voix non surtaxés en France métropolitaine. (2) 4G : débit jusqu'à 100 Mb/s. (3) Hors France métropolitaine. Également inclus Islande, Liechtenstein, Norvège, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon et les appels/SMS/MMS vers la France métropolitaine. (4) Facturation hors forfait (après alerte du client) des usages en itinérance en UE et DOM si, pendant une durée de 120 jours consécutifs, utilisation du forfait pendant plus de 60 jours uniquement en itinérance dans cette zone (en dehors de la France métropolitaine) et réalisation de plus de la moitié des consommations en itinérance dans cette zone. (5) Lorsque le quota du volume Web inclus est atteint, votre connexion Web est bloquée jusqu'à votre prochaine date de renouvellement mensuel de votre forfait. Vous avez la possibilité de continuer à utiliser votre Internet mobile en activant l'Option Internationale avec Web dans votre Espace Client, rubrique « Forfait et options ». Vous serez alors facturé au tarif de 0,0036 €/Mo. (6) Coût par minute indicatif pour des appels voix non surtaxés en France métropolitaine.

FORFAIT BLOQUÉ BE LIVE PAR NRJ MOBILE

Nom de l'offre		1h	2h
		Forfait bloqué de communications (voix, SMS, MMS, communications internationales...)	
Description de l'offre	En France métropolitaine	1h ⁽¹⁾	2h ⁽¹⁾
		SMS/MMS illimités Web 4G ⁽²⁾ : 20 Mo (inclus et rechargeables)	SMS/MMS illimités Web 4G ⁽²⁾ : 1 Go (inclus et rechargeables)
		+ Web radios NRJ en illimité	
	En Union Européenne (hors France métropolitaine) et DOM ⁽³⁾ pour les voyageurs occasionnels ⁽⁴⁾	Appels décomptés du crédit	
		SMS/MMS illimités Web 4G : 20 Mo (inclus) ⁽⁵⁾	SMS/MMS illimités Web 4G : 1 Go (inclus) ⁽⁵⁾
			+ Digital Coach + Avantage -16 ans, valables en France métropolitaine, en UE et DOM
Prix mensuel 12 mois avec mobile		10,99€	15,99€
Coût/min ⁽⁶⁾ en France métropolitaine		0,18€/min	0,13€/min
Usages illimités et Web		• SMS/MMS illimités : sous réserve d'un crédit mensuel positif. • Entre personnes physiques et à usage privé. 129 destinataires différents max/mois en France métropolitaine et 99 destinataires différents max/mois vers et depuis l'UE et DOM. • Hors usages surtaxés.	

LES COMMUNICATIONS DÉCOMPTÉES DU FORFAIT

- Appels voix/visio vers les N° mobiles ou fixes (y compris box ADSL, hors N° spéciaux ou N° d'accès internet) d'un opérateur métropolitain : à la seconde dès la 1^{re} seconde (cf. prix/min dans le tableau). Service visio : sous réserve que le service soit compatible avec votre offre et celle de votre correspondant.
- Appels vers les n° courts et n° spéciaux métropolitains à tarif majoré : communication décomptée du forfait + tarif affiché par le fournisseur du service facturé hors forfait. Appels décomptés à la seconde dès la 1^{re} seconde.
- Appels voix/visio vers les N° fixes et mobiles d'un opérateur d'UE/DOM, depuis l'UE/DOM hors France métropolitaine : appels voix au tarif de 0,0384€/min, décomptés à la seconde après les 30 premières secondes indivisibles. Service Visio : sous réserve que le service soit compatible avec votre offre et celle de votre correspondant.
- SMS/MMS métropolitains surtaxés : tarif affiché par le fournisseur du service.
- Les autres communications internationales (cf. pages « International »).
- Appels vers les numéros de radiomessagerie : 2,20€ maximum/appeil.

LES COMMUNICATIONS ILLIMITÉES

- SMS/MMS vers les N° mobiles d'un opérateur métropolitain depuis la France métropolitaine sous réserve de disposer d'un crédit de communication positif.
- SMS/MMS vers les N° mobiles d'un opérateur d'Union Européenne ou DOM (détails des destinations pages « International ») depuis l'Union Européenne (hors France métropolitaine) ou DOM sous réserve de disposer d'un crédit de communication positif.
- Les appels en réception en France métropolitaine et en UE et DOM⁽³⁾ pour les voyageurs occasionnels⁽⁴⁾.

UNE FOIS LE CRÉDIT MENSUEL ÉPUISÉ

Le forfait se bloque, vous continuez à recevoir des appels et des SMS/MMS en France métropolitaine, en Union Européenne et dans les DOM, mais vous ne pouvez plus émettre d'appels, de SMS/MMS ni

naviguer sur le Web. Il est toutefois rechargeable avec les recharges NRJ Mobile, afin de pouvoir continuer à communiquer. Ces recharges ne sont pas soumises à une durée de validité. Pour recharger, appelez gratuitement le 675 300.

WEB RADIOS NRJ

Écoute en illimité à partir de l'application NRJ Radio (Android), NRJ Radio (iOS) ou NRJ (Windows Phone)⁽⁷⁾. Service nécessitant une connexion Web sur le mobile (non décompté du Web inclus : 20 Mo ou 1 Go selon le forfait).

Attention : l'utilisation des contenus « Podcasts » depuis l'application est décomptée du Web inclus.

DIGITAL COACH

Option à activer depuis l'Espace Client ou auprès du Service Client. Solution performante et innovante pour Android (versions à partir de 4.0.3) et iOS (versions à partir de 8.4) conçue par Xooloo, qui favorise la communication et accompagne parents et enfants dans la découverte des usages numériques. Pilotez à distance toutes les fonctionnalités du service grâce à l'application parent, définissez vos règles, adaptez-les à tout moment selon les habitudes et besoins de vos enfants. Plus d'information en appelant le Service Client.

AVANTAGE -16 ANS

1h d'appels offerte chaque mois, vers les 2 numéros tous opérateurs des parents, en plus du forfait bloqué, quand le crédit est épuisé.

LE SERVICE CLIENT (tarifs en France métropolitaine)

Pour contacter le Service Client en France métropolitaine, composez le 200 ou 675 200 depuis votre mobile (gratuit la 1^{re} minute, puis prix d'un appel non surtaxé) ou le 0 969 360 200 (appel non surtaxé).

PRIX CARTE SIM

Se renseigner auprès de votre conseiller bancaire pour les caisses proposant ce service, ou sur le site web dédié.

Offre non commercialisée par Crédit Mutuel Nord Europe.

OFFRE SOUMISE À CONDITIONS. **Sous réserve de mobile compatible et de couverture de réseau.** Détails et disponibilité du réseau 4G sur <https://media.euroinformation-telecom.com/medias/mobilecoverage/mobile-coverage-sf.html>

(1) Temps maximum de communication calculé à partir d'un usage exclusif d'appels voix non surtaxés en France métropolitaine. (2) 4G : débit jusqu'à 100 Mb/s. (3) Hors France métropolitaine. Également inclus Islande, Liechtenstein, Norvège, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon et les appels/SMS/MMS vers la France métropolitaine. (4) Facturation hors forfait (après alerte du client) des usages en itinérance en UE et DOM si, pendant une durée de 120 jours consécutifs, utilisation du forfait pendant plus de 60 jours uniquement en itinérance dans cette zone (en dehors de la France métropolitaine) et réalisation de plus de la moitié des consommations en itinérance dans cette zone. (5) Lorsque le quota du volume Web inclus est atteint, votre connexion Web est bloquée jusqu'à votre prochaine date de renouvellement mensuel de votre forfait. Vous avez la possibilité de continuer à utiliser votre Internet mobile en activant l'Option Internationale avec Web dans votre Espace Client, rubrique « Forfait et options ». Vous serez alors facturé au tarif de 0,0036€/Mo. (6) Coût par minute indicatif pour des appels voix non surtaxés en France métropolitaine. (7) Compatible uniquement avec les versions d'OS égales ou supérieures à Android 4.1 (mobiles Android), iOS 7.0 (mobiles iOS) ou Windows Phone 8.1 (mobiles Windows Phone).

FORFAIT 4G POCKET ROUTEUR INCLUS

Nom de l'offre		Accès routeur inclus ⁽¹⁾	15 Go routeur inclus ⁽¹⁾
Description de l'offre	En France métropolitaine	Web 4G⁽²⁾ : 100 Mo (inclus et rechargeables, non reportables d'un mois sur l'autre)	Web 4G⁽²⁾ : 15 Go (débit ajusté au-delà)
	En Union Européenne (hors France métropolitaine) et DOM ⁽³⁾ pour les voyageurs occasionnels ⁽⁴⁾	Web 4G : 100 Mo (inclus) ⁽⁵⁾	Web 4G : 2 Go (inclus) ⁽⁵⁾
Prix mensuel		4 €	19,99 €

LES COMMUNICATIONS DÉCOMPTÉES DU FORFAIT

- Web en France métropolitaine au Ko dès le 1^{er} Ko.
- Web en Union Européenne et DOM au Ko dès le 1^{er} Ko.
- En cas d'usage de l'offre avec un routeur, tous les usages Web réalisés depuis des appareils connectés au routeur seront décomptés du forfait.

LE SERVICE CLIENT (tarifs en France métropolitaine)

Pour contacter le Service Client en France métropolitaine, composez le 0 969 360 200 (appel non surtaxé).

AVANCE SUR FACTURE

Voir page « AVANCE SUR FACTURE ».

CARTE SIM & ROUTEUR

- Carte SIM incluse dans l'offre.
- Location du routeur incluse dans le prix mensuel. En cas de résiliation du forfait, le contrat de location sera résilié de plein droit et le routeur devra être restitué. Détails et conditions dans les Conditions Générales de Location.

Offre non commercialisée par Crédit Mutuel Nord Europe.

OFFRE SOUMISE À CONDITIONS. Réserve aux nouvelles souscriptions, et en migration aux clients 4G Pocket. **Sous réserve de couverture de réseau.** Détails et disponibilité du réseau 4G sur <https://media.euroinformation-telecom.com/medias/mobilecoverage/mobile-coverage-sf.html> (1) Après un versement initial de 1 € lors de la souscription. (2) 4G : débit jusqu'à 100 Mb/s. (3) Hors France métropolitaine. Également inclus Islande, Liechtenstein, Norvège, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon. (4) Facturation hors forfait (après alerte du client) des usages en itinérance en UE et DOM si, pendant une durée de 120 jours consécutifs, utilisation du forfait pendant plus de 60 jours uniquement en itinérance dans cette zone (en dehors de la France métropolitaine) et réalisation de plus de la moitié des consommations en itinérance dans cette zone. (5) Lorsque le quota du volume Web inclus est atteint, votre connexion Web est bloquée jusqu'à votre prochaine date de renouvellement mensuel de votre forfait. Vous avez la possibilité de continuer à utiliser votre Internet mobile en activant l'Option Internationale avec Web dans votre Espace Client, rubrique « Forfait et options ». Vous serez alors facturé au tarif de 0,0036 €/Mo.

FORFAIT BOX* 4G LOCATION INCLUSE

Nom de l'offre	Forfait Box 4G incluse ⁽¹⁾
Description de l'offre en France métropolitaine	Web 4G⁽²⁾ : 300 Go (débit ajusté au-delà)
Prix mensuel sans engagement	29,99 €

LES COMMUNICATIONS DÉCOMPTÉES DU FORFAIT

- Web en France métropolitaine au Ko dès le 1^{er} Ko.
- En cas d'usage de l'offre avec une Box* 4G, tous les usages Web réalisés depuis des appareils connectés à la Box* 4G seront décomptés du forfait.

AVANTAGE FAMILLE

- Le forfait est compatible avec l'Avantage Famille mais ne permet pas de bénéficier des appels/SMS illimités vers les membres de la famille (cf. page « Vos avantages fidélité »).

LE SERVICE CLIENT (tarifs en France métropolitaine)

Pour contacter le Service Client en France métropolitaine, composez le 0 969 360 200 (appel non surtaxé).

AVANCE SUR FACTURE

Voir page « AVANCE SUR FACTURE ».

CARTE SIM & BOX* 4G

- Carte SIM incluse dans l'offre.
- Location de la Box* 4G incluse dans le prix mensuel. En cas de résiliation du forfait, le contrat de location sera résilié de plein droit et la Box* 4G devra être restituée. Détails et conditions dans les Conditions Générales de Location.

Offre non commercialisée par Crédit Mutuel Nord Europe.

OFFRE SOUMISE À CONDITIONS. **Sous réserve de couverture de réseau.** Détails et disponibilité du réseau 4G sur <https://media.euroinformation-telecom.com/medias/mobilecoverage/mobile-coverage-sf.html>

(1) Après un versement initial de 1 € lors de la souscription. (2) 4G : débit jusqu'à 100 Mb/s. * Routeur.

INTERNATIONAL

1. LISTE DES DESTINATIONS INCLUSES ET ILLIMITÉES AVEC LES FORFAITS EFFICIO 50 Go, EFFICIO WEB ILLIMITÉ, PROMPTO 20 Go, PROMPTO 100 Go, AVANTOO ET AVANTOO JEUNES (APPELS VERS LES FIXES UNIQUEMENT)

Europe : Açores, Allemagne, Angleterre, Autriche, Baléares, Belgique, Bulgarie, Canaries, Corfou, Chypre, Crète, Croatie, Cyclades, Danemark, Ecosse, Espagne, Estonie, Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Guernesey, Hongrie, Île de Man, Île de Rhodes, Irlande du Nord, Irlande, Italie, Jersey, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Madère, Malte, Pays de Galles, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Sardaigne, Sicile, Slovaquie, Slovaquie, Suède, Vatican, Monaco, Suisse, Andorre, Liechtenstein, Norvège.

Saint-Barthélemy, Saint-Martin. DOM : Guadeloupe (+ La Désirade, Marie-Galante, Les Saintes), Guyane, Martinique, Mayotte, Réunion.

Les Amériques : Alaska, Canada, États-Unis, Hawaï, Porto Rico, Argentine, Brésil, Chili, Costa-Rica, Pérou.

Asie Océanie : Australie, Chine, Hong Kong, République de Corée, Inde, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Singapour, Taïwan.

Maroc (sauf l'opérateur Wana dont les tranches de n° sont les suivantes : +212-526, ... -527, ...-533, ...-534, ...-540, ...-546, ...-547, ...-550 et ...-553), **Israël** (sauf Paltel dont les tranches de n° sont les suivantes : +97-222, ...-242, ...-282 et ...-292).

2. ZONES TARIFAIRES INTERNATIONALES POUR LES FORFAITS EFFICIO, PROMPTO, AVANTOO, AVANTOO JEUNES, COSY, PRIMO FAMILLE ET 4G POCKET

Zone 1, également appelée Union Européenne et DOM : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne (+ Baléares et Canaries), Estonie, Finlande, Royaume-Uni, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovaquie, Suède, Islande, Liechtenstein, Norvège, Guadeloupe (+ La Désirade, Marie-Galante, Les Saintes), Guyane, Martinique, Mayotte, Réunion, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon (+ France métropolitaine pour les appels/SMS/MMS depuis la zone 1).

Zone 1 bis : Suisse.

Zone 2 : Algérie, Canada, États-Unis, Maroc, Turquie.

Zone 3 : Reste du monde⁽¹⁾.

Zone 3 bis : Tunisie.

3. TARIFS⁽¹⁾ HORS FORFAIT APPLICABLES AUX FORFAITS EFFICIO, PROMPTO, AVANTOO, AVANTOO JEUNES, COSY, PRIMO FAMILLE ET 4G POCKET⁽²⁾ (HORS USAGES SURTAXÉS)

Les communications de la France vers l'étranger

	Vers la zone 1	Vers la zone 1 bis	Vers les zones 2 et 3 bis	Vers la zone 3	Vers réseaux satellitaires
Appels voix	0,228€/min	0,50€/min	0,60€/min	1,50€/min	3,50€/min
Appels visio	1,20€/min		1,80€/min	2,40€/min	7€/min
SMS	0,072€/destinataire	0,30€/destinataire			
MMS	0,90€/destinataire				

Les communications depuis l'étranger

Appels voix et visio	Vers la zone 1	Vers la zone 1 bis	Vers la zone 2	Vers la zone 3	Vers la zone 3 bis et réseaux satellitaires
Depuis la zone 1	0,0384 €/min* Visio : 0,51 €/min	0,42 €/min*	1,20 €/min	2,20 €/min	4,60 €/min
Depuis la zone 1 bis	0,42 €/min*		1,20 €/min	2,20 €/min	4,60 €/min
Depuis la zone 2	1,20 €/min			2,20 €/min	4,60 €/min
Depuis la zone 3	2,20 €/min				4,60 €/min
Depuis la zone 3 bis et réseaux satellitaires	4,60 €/min				

- Répondeur/Service Client/Suivi conso : prix d'un appel depuis la zone d'émission.

- Numéros spéciaux français : prix d'un appel depuis la zone d'émission + surtaxe définie par le fournisseur de service.

Émission SMS	Vers la zone 1	Vers la zone 1 bis	Vers la zone 2	Vers la zone 3	Vers la zone 3 bis et réseaux satellitaires
Depuis la zone 1	0,012€/destinataire	0,30€/destinataire			
Depuis la zone 1 bis	0,13€/destinataire		0,30€/destinataire		
Depuis les zones 2 et 3	0,30€/destinataire				
Depuis la zone 3 bis et réseaux satellitaires	0,80€/destinataire				

(1) Dans la limite des zones couvertes par les réseaux des opérateurs étrangers avec lesquels Euro-Information Telecom a un accord d'itinérance. Sous réserve de mobile compatible avec ces réseaux. (2) Forfaits 4G Pocket uniquement concernés par le tableau « Web ».

INTERNATIONAL

Émission MMS	Vers la zone 1	Vers la zone 1 bis	Vers la zone 2	Vers la zone 3	Vers la zone 3 bis et réseaux satellitaires
Depuis la zone 1	0,0036 €/destinataire	0,70 €/destinataire	1,10 €/destinataire		
Depuis la zone 1 bis	0,70 €/destinataire		1,10 €/destinataire		
Depuis les zones 2, 3, 3 bis et réseaux satellitaires	1,10 €/destinataire				

Web	Dans la zone 1	Dans la zone 1 bis	Dans la zone 2	Dans la zone 3	Dans la zone 3 bis et réseaux satellitaires
	0,0036 €/Mo	0,70 €/Mo	15,4 €/Mo		

Réception à l'étranger

	Dans la zone 1	Dans la zone 1 bis	Dans la zone 2	Dans la zone 3	Dans la zone 3 bis et réseaux satellitaires
Appels	Gratuit ⁽¹⁾	0,13 €/min**	0,60 €/min	1 €/min	2,20 €/min
SMS	Gratuit				
MMS	Gratuit	0,70 €/destinataire	0,84 €/destinataire		

Appels voix/visio décomptés à la seconde après la 1^{re} minute indivisible.

*Appels voix/visio décomptés à la seconde après les 30 premières secondes indivisibles.

**Appels voix/visio décomptés à la seconde dès la 1^{re} seconde.

4. ZONES TARIFAIRES INTERNATIONALES POUR LES FORFAITS BLOQUÉS BE LIVE PAR NRJ MOBILE, FORFAIT BLOQUÉ PRIMO FAMILLE ET FORFAIT FACIL'ACCÈS

Europe, également appelée Union Européenne : Açores, Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Gibraltar, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madère, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, (+ France pour les appels/SMS/MMS depuis la zone Europe).

Outre-mer, également appelée DOM : Guadeloupe, Guyane, Mayotte, Martinique, Réunion, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon.

Suisse.

Europe élargie : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Macédoine, Moldavie, Monténégro, Serbie, Turquie, Ukraine.

Maghreb : Algérie, Maroc, Tunisie.

Amérique du Nord : Canada, États-Unis.

Reste du monde : les autres pays⁽²⁾.

5. TARIFS⁽³⁾ APPLICABLES AUX FORFAITS BLOQUÉS BE LIVE PAR NRJ MOBILE, FORFAIT BLOQUÉ PRIMO FAMILLE ET FORFAIT FACIL'ACCÈS (HORS USAGES SURTAXÉS)

LES COMMUNICATIONS VERS ET DEPUIS L'ÉTRANGER SONT DÉCOMPTÉES DU CRÉDIT.

Les communications de la France vers l'étranger

	Vers Outre-mer, Europe	Vers Suisse	Vers Europe élargie, Maghreb	Vers Amérique du Nord, Reste du Monde	Vers réseaux satellitaires
Appels voix	0,75 €/min			1,55 €/min	3 €/min
Appels visio	0,75 €/min		0,75 €/min 1,55 €/min pour le Maghreb	1,30 €/min 1,55 €/min pour l'Amérique du Nord	
SMS	0,30 €/destinataire				
MMS	0,90 €/destinataire				

(1) Sauf voyageurs non occasionnels : 0,00912 €/min, appels décomptés à la seconde dès la 1^{re} seconde. (2) 112 destinations, et dans la limite des zones couvertes par les réseaux des opérateurs étrangers avec lesquels Euro-Information Telecom a un accord d'itinérance. Sous réserve de mobile compatible avec ces réseaux.

(3) Dans la limite des zones couvertes par les réseaux des opérateurs étrangers avec lesquels Euro-Information Telecom a un accord d'itinérance. Sous réserve de mobile compatible avec ces réseaux.

INTERNATIONAL

Les communications depuis l'étranger

Appels voix et visio	Vers Outre-mer, Europe	Vers Suisse	Vers Europe élargie, Maghreb, Amérique du Nord	Vers Reste du Monde	Vers réseaux satellitaires
Depuis Outre-mer, Europe	0,0384 €/min*	0,42 €/min*	1,49 €/min	2,50 €/min	4,90 €/min
Depuis Suisse	0,42 €/min*		1,49 €/min	2,50 €/min	4,90 €/min
Depuis Europe élargie, Maghreb, Amérique du Nord	1,49 €/min			2,50 €/min	4,90 €/min
Depuis Reste du monde	2,50 €/min				4,90 €/min

- Répondeur/Service Client/Info conso : prix d'un appel depuis la zone d'émission.
- Service de rechargement 00 33 820 030 300 : appel gratuit.
- Numéros spéciaux français : prix d'un appel depuis la zone d'émission + surtaxe définie par le fournisseur de service.

Émission SMS	Vers Outre-mer, Europe	Vers Suisse	Vers Europe élargie, Maghreb, Amérique du Nord	Vers Reste du Monde	Vers réseaux satellitaires
Depuis Outre-mer, Europe	0,012€/destinataire	0,30€/destinataire			
Depuis Suisse	0,13€/destinataire		0,30€/destinataire		
Depuis Europe élargie, Maghreb, Amérique du Nord	0,30€/destinataire				
Depuis Reste du monde	0,30€/destinataire				

Émission MMS	Vers Outre-mer, Europe	Vers Suisse	Vers Europe élargie, Maghreb, Amérique du Nord	Vers Reste du Monde	Vers réseaux satellitaires
Depuis Outre-mer, Europe	0,0036 €/destinataire				
Depuis Suisse	0,70 €/destinataire				
Depuis Europe élargie, Maghreb, Amérique du Nord	1,30 €/destinataire				
Depuis Reste du monde	1,30 €/destinataire				

Web	Dans les zones Outre-mer, Europe	Dans la zone Suisse	Dans les zones Europe élargie, Maghreb	Dans les zones Amérique du Nord, Reste du monde
	0,0036 €/Mo	0,70 €/Mo	15,4 €/Mo	

Réception à l'étranger

	Dans les zones Outre-mer, Europe	Dans la zone Suisse	Dans les zones Europe élargie, Maghreb	Dans les zones Amérique du Nord, Reste du monde
Appels	Gratuit	0,13 €/min*	0,70 €/min	1,05 €/min
SMS	Gratuit			
MMS	Gratuit	0,70 €/destinataire	0,84 €/destinataire	

Appels voix/visio décomptés à la seconde après la 1^{re} minute indivisible.

*Appels voix/visio décomptés à la seconde après les 30 premières secondes indivisibles.

VOS AVANTAGES FIDÉLITÉ

L'AVANTAGE FAMILLE

PLUS VOUS PRENEZ DE FORFAITS, PLUS LE PRIX BAISSE !

Son principe est simple :

- À partir de 2 forfaits au sein de la famille, vous bénéficiez d'une réduction sur chacun des forfaits.
- Valable pour tous les forfaits⁽¹⁾, avec ou sans engagement.
- Non réengageant.

Jusqu'à 20% de réduction mensuelle sur chacun des forfaits de la famille.

Nombre de forfaits dans la famille	Réduction mensuelle ⁽²⁾
2 ou 3 forfaits	5%
4 forfaits	10%
5 forfaits	15%
6 forfaits et +	20%

+

**Appels/SMS
illimités⁽³⁾
vers les membres de
votre famille.**

(Usages illimités en France métropolitaine, en UE et DOM. 3h maximum par appel).

Famille : Ensemble d'abonnés composé autour d'une même personne physique appelée Interlocuteur Privilégié (IP). Seul l'Interlocuteur Privilégié peut initier la création du Groupe Famille.

Peuvent intégrer un Groupe Famille les abonnés ayant un lien de parenté ascendant ou descendant, au premier degré, avec l'IP, l'abonné(e) conjoint(e) ou concubin(e) de l'IP, les abonnés ayant un lien de parenté ascendant ou descendant, au premier degré, avec l'abonné(e) conjoint(e) ou concubin(e) de l'IP. Chaque abonné s'engage à communiquer toute pièce justificative nécessaire afin de prouver son lien de parenté avec ledit Interlocuteur Privilégié (Carte d'identité, Livret de famille...). Dans ce cadre, Euro-Information Telecom a mandaté les caisses* de Crédit Mutuel pour celles proposant ce service, pour collecter en son nom et pour son compte lesdits éléments justificatifs nécessaires. Un Groupe Famille ne peut comporter plus de 15 lignes. Une ligne ne peut appartenir à plusieurs Groupes Familles en même temps.

AVANTAGE SOUMIS À CONDITIONS. Réservé aux personnes physiques. Non compatible avec l'offre Parrainage durant les 6 premiers mois de souscription. Non cumulable avec la remise Avantage carte de paiement.

LE RENOUVELLEMENT DE MOBILE

Sur nos forfaits Efficio, changez de mobile à tarif préférentiel et faites des économies :

- Vous bénéficiez du prix nouveau client au 18^e mois pour le forfait 100 Go ou au 22^e mois pour les autres forfaits.
- Au-delà, vous profitez d'un tarif inférieur au prix nouveau client et dégressif tous les mois⁽⁴⁾.

Programme également valable sur les forfaits bloqués Be Live avec mobile.

LE PARRAINAGE

DEVENEZ AMBASSADEURS ET PROFITEZ DE L'OFFRE DE PARRAINAGE !

Pour VOUS 1 mois de forfait OFFERT	+	Pour votre FILLEUL 1 mois de forfait OFFERT
---	----------	--

Pour parrainer⁽⁵⁾, rien de plus simple !

1. Invitez votre entourage à souscrire une offre de téléphonie mobile dans l'une des caisses* de Crédit Mutuel pour celles proposant ce service.
2. Lors de la souscription de son forfait avec engagement 12 ou 24 mois, votre filleul devra indiquer vos nom et prénom ainsi que votre numéro de téléphone.
3. Vous bénéficierez automatiquement d'un mois d'abonnement gratuit⁽⁶⁾ sur votre 2^e facture à compter de la date d'activation de la ligne de votre filleul. Votre filleul quant à lui bénéficiera d'un mois d'abonnement gratuit dès sa 2^e facture.

OFFRES SOUMISES À CONDITIONS.

(1) Hors forfait 4G Pocket Accès. Les forfaits Primo Famille, Bloqué Primo Famille et Service Accueil ne sont pas éligibles à la remise de l'Avantage Famille. (2) Hors options et consommations hors et au-delà du forfait. (3) Hors forfaits 4G Pocket. Conditions d'éligibilité pour les offres souscrites avant le 29/08/13 auprès de votre conseiller bancaire pour les caisses* proposant ce service. (4) Réservé aux clients Crédit Mutuel Mobile avec un forfait mobile avec engagement (hors forfaits Cosyl), sous réserve de réengagement. Prix nouveau client sous réserve que le forfait souscrit soit toujours disponible à la souscription lors du renouvellement de mobile. À défaut, le prix du mobile correspondra au prix nouveau client avec un forfait équivalent. Prix dégressif jusqu'au 30^e mois. (5) Offre réservée aux particuliers. Sous réserve d'avoir souscrit une offre avec engagement 12 ou 24 mois et être à jour de ses obligations, notamment de paiement. Offre limitée à 6 filleuls sur 12 mois glissants. Non cumulable avec les promotions en cours ou les offres collaborateurs. (6) Hors options sur la base du montant du forfait dont vous bénéficiez au moment de son attribution. * Excepté pour Crédit Mutuel Nord Europe où les ventes et la gestion sont opérées exclusivement à distance (site web ou plateau téléphonique).

TABLEAU DE COMPATIBILITÉ DES FORFAITS AVEC LES SERVICES MOBILES ET OPTIONS

	Efficio	Prompto	Cosy Mobile	Cosy Fixe	Avantoo / Avantoo Jeunes	Primo famille	Bloqué Primo Famille / Facil'Accès	Bloqué Be Live par NRJ Mobile	4G Pocket	Box 4G
Option internationale : si vous souhaitez communiquer ou utiliser votre Internet mobile depuis ou vers une destination qui n'est pas incluse dans votre forfait ou vos options ou recharges.	Appels, SMS : option gratuite activée par défaut				Appels, SMS : option gratuite activée par défaut					
	Web : option gratuite à activer dans l'Espace Client				Web : option gratuite à activer dans l'Espace Client					
Appels gratuits vers répondeur, n° commençant par 0 800 à 0 805, n° d'urgence et info conso	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		
Présentation du numéro	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		
Portabilité du n° (sur demande)	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓		
Double appel	✓	en option	✓		en option	en option	en option	✓		
Mode modem	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Voix sur IP	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓		
Prise en charge du tél à dépanner en 24h (sous réserves d'appel au service client avant 15h00) ou en 48h à l'adresse de votre choix, en France métropolitaine uniquement⁽¹⁾	✓									
Report des minutes non consommées sans limite de date*						en option				
Report du crédit de communication non utilisé le mois suivant⁽²⁾							✓	✓		
Alerte conso*						en option	✓	✓		
Service sérénité⁽⁴⁾			✓	✓						
Options et recharges	en option	en option	en option		en option	en option	en option	en option	en option	
Rétablissement de débit web	en option	en option			en option				en option	en option

✓ Service inclus et gratuit.
en option Service optionnel payant. Voir rubrique « Options et recharges ».

(1) Sous 24h ou 48h jours ouvrés. Sous réserve que le téléphone acheté (hors iPhone, mobiles reconditionnés et mobiles d'occasion) dans le cadre de la souscription d'un forfait soit sous garantie. (2) Report du crédit de communication dans la limite du forfait mensuel, sur le mois suivant uniquement, et décompté à l'issue du forfait mensuel en cours. (3) Remplacement de votre mobile parmi la sélection de mobiles éligibles disponible auprès de votre conseiller pour les caisses** proposant ce service (ou équivalent si référence non disponible), sans réengagement, par appel au Service Client dans la limite de 1 remplacement tous les 12 mois. *Voir détails rubrique « Options et recharges ».

**Excepté pour Crédit Mutuel Nord Europe où les ventes et la gestion sont opérées exclusivement à distance (site web ou plateau téléphonique).

OPTIONS ET RECHARGES

(Sous réserve de mobile compatible. Hors usages surtaxés. Règles de cumul auprès du Service Client).

DISPONIBLES UNIQUEMENT SUR LES FORFAITS INDIQUÉS

1. LES RECHARGES WEB⁽¹⁾ (valables en France métropolitaine pour les forfaits Primo Famille, Cosy Appels illimités et Cosy 3 Go)

100 Mo	250 Mo	500 Mo	1 Go
3€	4€	6€	10€

2. LE RÉTABLISSEMENT DU DÉBIT WEB⁽²⁾ (valable en France métropolitaine)

- Forfaits Prompto 500 Mo et Facil'Accès : 5€
- Forfait Efficio 10 Go : 12€
- Forfait 4G Pocket 15 Go : 15€
- Forfait Prompto 20 Go : 15€
- Forfaits Efficio 50 Go, Avantoo et Avantoo Jeunes : 20€
- Forfait Prompto 100 Go : 40€
- Forfait Box 4G 300 Go : 30€.

3. LES RECHARGES VOIX ET WEB

- Forfait bloqué Be Live par NRJ Mobile, forfait bloqué Primo Famille et Forfait Facil'Accès** : Sans durée de validité.
→ Recharges Voix (valables en France métropolitaine et en UE & DOM⁽³⁾ pour les voyageurs occasionnels⁽⁴⁾) : 5€, 10€, 20€, 30€ et 50€.
→ Recharge Web (valable en France métropolitaine) : 100 Mo à 5€.
- Forfaits 4G Pocket Accès (valables en France métropolitaine)** :
→ Recharge Web 1 Go à 9€, valable 14 jours
→ Recharge Web 5 Go à 15€, valable 30 jours.
→ Recharge Web 10 Go à 20€, valable 3 mois.

4. LES OPTIONS APPELS VERS L'INTERNATIONAL⁽⁵⁾⁽⁶⁾

- 1h d'appels + 50 SMS vers les mobiles/fixes de UE et Suisse : 5€/mois⁽¹⁾ (Forfaits Efficio, Prompto, Cosy Appels illimités et Cosy 3 Go, Primo Famille, Avantoo et Avantoo Jeunes)**
→ Valable depuis la France métropolitaine.
→ Vers les fixes et mobiles de l'Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Guadeloupe (+ La Désirade, Marie-Galante, Les Saintes), Guyane, Martinique, Mayotte, Réunion.
- 30 min vers le Maghreb et la Turquie : 7€/mois⁽¹⁾ ou 60 min vers le Maghreb et la Turquie : 12€/mois⁽¹⁾ (Forfaits Efficio, Prompto, Cosy Appels illimités et Cosy 3 Go, Primo Famille, Avantoo et Avantoo Jeunes)**
(Options non cumulables entre elles)
→ Valables depuis la France métropolitaine.
→ Vers les mobiles et fixes du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie et de la Turquie.
- 10h d'appels + 100 SMS vers les fixes/mobiles de l'UE, DOM, USA, Canada et Suisse : 10€/mois⁽¹⁾ (Forfaits Efficio, Prompto, Cosy Appels illimités et Cosy 3 Go, Primo Famille, Avantoo et Avantoo Jeunes).**
→ Valables depuis la France métropolitaine
→ Vers les fixes et mobiles de l'Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Guadeloupe (+ La Désirade, Marie-Galante, Les Saintes), Guyane, Martinique, Mayotte, Réunion.

(1) Recharge à souscription immédiate valable jusqu'à la prochaine date de renouvellement mensuel du forfait. (2) Utilisable immédiatement jusqu'à la prochaine date de renouvellement mensuel du forfait. Rétablissement du débit Web pour un volume d'échange de données identique à celui proposé dans votre offre. Non reportable. (3) Hors France métropolitaine. Également inclus Islande, Liechtenstein, Norvège, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon et les appels/SMS/MMS vers la France métropolitaine. (4) Facturation hors forfait (après alerte du client) des usages en itinérance en UE et DOM si, pendant une durée de 120 jours consécutifs, utilisation du forfait pendant plus de 60 jours uniquement en itinérance dans cette zone (en dehors de la France métropolitaine) et réalisation de plus de la moitié des consommations en itinérance dans cette zone. (5) Option mensuelle à souscription immédiate, reductible tacitement par période de 1 mois. Tout mois commencé est dû. (6) Modification de l'option en cours de mois applicable à la prochaine date de renouvellement mensuel de forfait. (*) Décompte des appels à la seconde dès la première seconde. Au-delà des minutes incluses dans l'option : voir les règles de décompte sur les pages « International ».

5. LES RECHARGES VOYAGE

- **Recharges USA, Canada, Suisse (non disponibles sur les forfaits bloqués Be live, Primo famille, Facil'Accès, Prompto 100 Go et Efficio).**
- 30 min d'appels + 30 SMS + 500 Mo de web : 9,99 €⁽¹⁾
→ Valable depuis les États-Unis, Canada et Suisse vers ces mêmes pays et la France métropolitaine (fixes ou mobiles).
→ Valable 7 jours à compter de la date d'activation.
- **Appels/SMS illimités + 3 Go de web : 29,99 €⁽¹⁾**
→ Valable depuis les États-Unis, Canada et Suisse vers ces mêmes pays et la France métropolitaine (fixes ou mobiles).
→ Valable 14 jours à compter de la date d'activation.
- **Recharges « Multi-destinations » (non disponibles sur les forfaits bloqués Be live, Primo famille bloqué et Facil'Accès).**
Liste des pays : Algérie, Arabie saoudite, Arménie, Australie, Chine, Corée du Sud, Hong Kong, Inde, Indonésie, Israël, Japon, Jordanie, Maroc, Nouvelle-Zélande, Qatar, Russie, Singapour, Taïwan, Thaïlande, Turquie, Tunisie.
- 60 min d'appels + 60 SMS : 19,99 €⁽¹⁾
→ Valable depuis les pays présentés ci-dessus vers ces mêmes pays et la France métropolitaine (fixes ou mobiles).
→ Valable 30 jours à compter de la date d'activation.
- **300 Mo de web : 19,99 €⁽¹⁾**
→ Valable dans les pays présentés ci-dessus.
→ Valable 30 jours à compter de la date d'activation.

6. LES OPTIONS TRANQUILLITÉ⁽¹⁾

- **Option de Blocage : 1 €/mois** (incompatible avec le forfait Cosy Fixe). Cette option vous permet de bloquer tous les usages hors forfaits (appels surtaxés, SMS/MMS surtaxés, usages à l'étranger, réception des appels à l'étranger...).
Attention : l'option désactive les appels vers l'international compris dans votre offre. En revanche, les communications depuis l'étranger comprises dans votre offre ne sont pas bloquées.
- **Option de blocage des numéros surtaxés et des achats à l'acte : gratuite.** Cette option vous permet de bloquer les appels/SMS surtaxés, les téléchargements Gallery ainsi que les achats à l'acte. Option activable uniquement sur demande auprès du Service Client (incompatible avec l'Option de Blocage).
- **Option Libéo : 2 €/mois.** L'option LIBEO est une solution de blocage réservée aux clients majeurs protégés. Elle sécurise usages et factures : plus de hors forfait possible avec le blocage des appels et SMS surtaxés, ainsi que des usages à l'étranger. Les actes de gestion quotidiens de votre ligne sont gérés directement par votre conseiller bancaire pour les caisses** proposant ce service.
Attention : l'option désactive les appels vers l'international.
- **Option Digital Coach⁽²⁾ : 3,49 €/mois** (Forfaits Efficio, Prompto, Cosy Appels illimités et Cosy 3 Go, Primo Famille, Avantoo, Avantoo Jeunes et

Facil'Accès). Solution performante et innovante pour Android (versions à partir de 4.0.3) et iOS (versions à partir de 8.4) conçue par Xooloo, qui favorise la communication et accompagne parents et enfants dans la découverte des usages numériques. Pilotez à distance toutes les fonctionnalités du service grâce à l'application parent, définissez vos règles, adaptez-les à tout moment selon les habitudes et besoins de vos enfants. Plus d'informations en appelant le Service Client.

7. L'OPTION SÉCURITÉ DU MOBILE⁽¹⁾⁽²⁾

- **Option sécurité du mobile (par Kaspersky) : 3 €/mois. Premier mois offert.** [Compatible avec les forfaits Efficio, Prompto et Avantoo]. Cette option de sécurité protège vos appareils n'importe où et à n'importe quel moment. Il vous est possible de protéger simultanément deux appareils à choisir parmi vos Smartphones, tablettes, Mac et PC. Cette application vous propose les fonctionnalités suivantes :
 - Antivirus
 - Anti Spam
 - Pare Feu
 - Anti Vol
 - Protection Privée.Les fonctionnalités peuvent varier en fonction de l'appareil sur lequel le produit est utilisé. Plus d'information en appelant le Service Client.

Liste des compatibilités minimum ci-dessous :

- **Smartphones :**
 - Android : à partir de la version 4.4,
 - iPhone iOS® 12.0 ou version supérieure.
- **Tablettes :**
 - Microsoft Windows 8 et 8.1 / Pro (64 bits2), Microsoft Windows 101 Édition Famille / Professionnel / Entreprise2,
 - Android : à partir de la version 4.4,
 - iPad iOS® 12.0 ou version supérieure.
- **Ordinateurs :**
 - Microsoft à partir de Windows 7, Windows 8 et 8.1 / Professionnel / Entreprise / mise à jour 8.1 ; Windows 101 Édition Famille / Professionnel / Entreprise2,
 - MacOS 10.12 - 10.14.

8. LES SERVICES OPTIONNELS (valables en France métropolitaine et en UE & DOM⁽³⁾ pour les voyageurs occasionnels⁽⁴⁾)

- **Double Appel⁽¹⁾ : 1 €/mois** (compatible avec les forfaits Prompto, Avantoo, Avantoo Jeunes, Primo famille, Bloqué Primo famille et Facil'Accès).
- **Report de minutes sans limite de date⁽⁵⁾ : 1 €/mois** (compatible avec le forfait Primo Famille).
- **Alerte conso⁽¹⁾ : 2,50 €/mois** (compatible avec le forfait Primo Famille). Alerte par SMS lorsque le forfait est bientôt épuisé, un second SMS est envoyé lorsque celui-ci est épuisé. (Usages pris en compte dans un délai de 48h maximum).

SERVICES MULTIMEDIA ET SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT

LES SERVICES MULTIMÉDIA

La connexion Web (« coût de transport ») est incluse ou facturée en fonction de l'offre dont vous bénéficiez (tarifs sur les pages des offres). Des recharges ou forfaits Web sont disponibles pour profiter d'un meilleur tarif. Pour plus d'infos, se reporter à la partie Options. Poids moyen d'un jeu 3D/HD = 500 Ko à 300 Mo.

1. TÉLÉCHARGEMENT

- **Jeux :** de 1,50 € à 9,99 € + coût de transport.
- **Jeux HD :** 1,50 € à 9,99 € + coût de transport.

2. SERVICES VOCAUX

- Sonneries au 766 : 1,35 €/appel + 0,34 €/min + tarif appel normal.
- Répondeur au 737 : 1,34 €/appel + tarif appel normal.
- Horoscope au 467 : 0,34 €/min + tarif appel normal.

La plupart des services multimédia nécessite une connexion web. Pour éviter des coûts éventuels il vous est conseillé d'avoir un forfait adapté.

Les autres services multimédia non cités ci-dessus sont des services fournis par des Editeurs de Services sous leur propre responsabilité. En cas de contestation, l'abonné doit contacter ces Editeurs de Services.

LES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT

- Changement de numéro d'appel (uniquement sur appel au Service Client) : 10 €/acte.
- Remplacement de carte SIM :
 - Sur appel au Service Client : 10 €.
 - Auprès de votre conseiller bancaire pour les caisses** proposant ce service : GRATUIT la première fois, puis 10 €.
 - À partir de votre Espace Client : GRATUIT la première fois, puis 10 €.
 - Clients bénéficiant du Pack Confort : GRATUIT en cas de vol.
- Déblocage de carte SIM :
 - Sur appel au Service Client : 5 €.
 - Auprès de votre conseiller bancaire pour les caisses** proposant ce service : GRATUIT.
 - À partir de votre Espace Client : GRATUIT.
 - À partir du Serveur Vocal interactif (composer le 09 69 360 200 puis taper « 2 ») : GRATUIT.
- Suspension de ligne en cas de vol ou perte : GRATUIT.
- Modification de la date de prélèvement, sur appel au Service Client : 5 €/modification.
- Remise en service de la ligne en cas de suspension pour impayé : 10 €/acte.
- Renvoi d'Appel : le renvoi d'appel est pris en compte comme un appel émis depuis votre téléphone mobile. En fonction de votre offre et de votre consommation, il est soit inclus, décompté ou facturé.
- Dépôt de garantie : 500 €.

[1] Option mensuelle à souscription immédiate, reconductible tacitement par période de 1 mois. Tout mois commencé est dû. [2] Modification de l'option en cours de mois applicable à la prochaine date de renouvellement mensuel de forfait. [3] Hors France métropolitaine. Également inclus Islande, Liechtenstein, Norvège, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon et les appels/SMS/MMS vers la France métropolitaine. [4] Facturation hors forfait (après alerte du client) des usages en itinérance en UE et DOM si, pendant une durée de 120 jours consécutifs, utilisation du forfait pendant plus de 60 jours uniquement en itinérance dans cette zone (en dehors de la France métropolitaine) et réalisation de plus de la moitié des consommations en itinérance dans cette zone. [5] Option mensuelle reconductible tacitement par période de 1 mois. Tout mois commencé est dû. Mise en place de l'option à la prochaine date de renouvellement mensuel du forfait. Dans la limite du forfait mensuel et décompté à l'issue du forfait mensuel en cours. *Décompte des appels à la seconde dès les 30 premières secondes indivisibles. Au-delà des minutes et de l'enveloppe web incluses dans l'option : voir les règles de décompte sur les pages « International ». **Excepté pour Crédit Mutuel Nord Europe où les ventes et la gestion sont opérées exclusivement à distance (site web ou plateau téléphonique).

OPTION INFORMATIONS DE GESTION

À DESTINATION DE VOTRE CONSEILLER BANCAIRE **

Option disponible uniquement dans les caisses proposant ce service.**

Cette option est nécessaire pour effectuer dans votre caisse** des modifications sur votre ligne. Dès la souscription de cette option⁽¹⁾, votre conseiller** pourra directement effectuer les modifications dont vous avez besoin (changement d'offre, de coordonnées, de moyens de paiement...). De même, celui-ci pourra faire un bilan de votre consommation afin de vous proposer l'offre la plus adaptée.

AVANCE SUR FACTURE

	Seuils avance sur facture (en cours de contrat si surconsommation)	
	Pendant les 3 premiers mois	Après incident de paiement
Forfait Efficio 10 Go	30 €	30 €
Forfait Efficio 50 Go	30 €	30 €
Forfait Efficio web illimité	60 €	30 €
Forfait Prompto 500 Mo	15 €	15 €
Forfait Prompto 20 Go	30 €	15 €
Forfait Prompto 100 Go	30 €	15 €
Forfait Cosy Appels illimités	30 €	30 €
Forfait Cosy 3 Go	30 €	30 €
Forfait Cosy Fixe	30 €	30 €
Forfait Avantoo	30 €	15 €
Forfait Avantoo Jeunes	25 €	15 €
Forfait Primo Famille	20 €	15 €
Forfait 4G Pocket Accès	30 €	15 €
Forfait 4G Pocket 15 Go	30 €	15 €
Forfait Box* 4G 300 Go	30 €	15 €
Forfait Bloqué Primo Famille		
Forfait Facil'Accès		
Forfait Bloqué Be Live par NRJ Mobile		

(1) Option soumise à conditions. Option souscriptible uniquement par le titulaire ou le représentant légal du titulaire. Sous réserve de ligne active (hors suspension, résiliation ou d'une gestion restreinte). Option gratuite à souscription immédiate uniquement en caisse** de Crédit Mutuel pour une durée indéterminée pour celles proposant ce service. Résiliation à tout moment à partir de l'Espace Client ou auprès du Service Client.* Routeur. **Excepté pour Crédit Mutuel Nord Europe où les ventes et la gestion sont opérées exclusivement à distance (site web ou plateau téléphonique).

FORFAIT EFFICIO (MISE À JOUR AU 04/01/2021)

Crédit Mutuel Mobile est un service de l'opérateur Euro-Information Telecom - 12 rue Gaillon - 75107 Paris Cedex 02

Service Client Euro-Information Telecom - 53098 Laval Cedex 09 :

• **Par téléphone** (lun-sam 8h/22h hors jours fériés) :

- depuis votre mobile : 200 ou 675 200

- depuis un autre numéro : 0 969 360 200

• **En ligne** : forum accessible dans la rubrique Assistance de votre Espace Client ou directement sur www.assistance-mobile.com

RÉCAPITULATIF CONTRACTUEL

Le présent récapitulatif contractuel énonce les principaux éléments de la présente offre de services, comme l'exige le droit de l'UE.

Il permet de comparer les offres de service. Des informations complètes sur le service figurent dans d'autres documents.

SERVICES				
NOM DE L'OFFRE	10 Go	50 Go	Web illimité	
TEMPS DE COMMUNICATION	Appels illimités en France métropolitaine, UE, DOM, Suisse, Andorre, USA et Canada	Appels illimités : • en France métropolitaine, UE, DOM, Suisse, Andorre, USA et Canada • vers les fixes de l'Union Européenne, Suisse, Andorre, Liechtenstein, Norvège, DOM, les Amériques, Chine... et vers les mobiles des USA/Canada		
DESCRIPTION DE L'OFFRE	USAGES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE • Forfait de communications voix appels illimités (hors numéros courts et spéciaux) pour des appels vers fixes et mobiles en France métropolitaine (y compris box ADSL). • Efficio 50 Go et Web illimité : appels illimités depuis la France métropolitaine vers les fixes de l'Union Européenne, Suisse, Andorre, Liechtenstein, Norvège, DOM, les Amériques, Chine... (liste complète en pages « International ») et vers les mobiles des USA / Canada. • SMS/MMS illimités, métropolitains non surtaxés, entre personnes physiques et à usage privé, vers tous les opérateurs. • Web 4G : - Efficio 10 Go : 10 Go. Débit ajusté au-delà. - Efficio 50 Go : 50 Go. Débit ajusté au-delà. - Efficio Web illimité : illimité. PRIX CARTE SIM Se renseigner auprès de votre conseiller bancaire.		USAGES EN UNION EUROPÉENNE (HORS FRANCE MÉTROPOLITAINE), DOM, SUISSE, ANDORRE, USA ET CANADA POUR LES VOYAGEURS OCCASIONNELS • Appels illimités vers fixes et mobiles en UE, DOM, Suisse, Andorre, USA et Canada. • SMS/MMS illimités en UE, DOM, Suisse, Andorre, USA et Canada. • Web 4G : - Efficio 10 Go : 5 Go inclus. - Efficio 50 Go : 15 Go inclus. - Efficio Web illimité : 30 Go inclus.	
DESCRIPTION DES SERVICES ANNEXES INCLUS	• Accès gratuit à la messagerie vocale (en France métropolitaine). • Prise en charge de votre téléphone à dépanner en 24h ou en 48h à l'adresse du choix du client (hors iPhone et produits reconditionnés)		• Présentation du numéro. • Double appel.	
	Les tarifs des services supplémentaires et options sont mis à disposition séparément.			
DÉCOMPTE DES COMMUNICATIONS INCLUSES	• Voix : illimitée. • Web : au Ko.		• SMS : illimités. • MMS : illimités	
DÉBITS DU SERVICE INTERNET ET VOIES DE RECOURS				
• Web 4G en France métropolitaine, UE, DOM, Suisse, Andorre, USA et Canada : débit descendant maximum théorique : jusqu'à 100 Mb/s. Débit ascendant maximum théorique : jusqu'à 50 Mb/s. • En France métropolitaine, débit réduit à 64 kb/s au-delà de 10 Go ou 50 Go, permettant navigation et mails. • Hors usages surtaxés. En cas de congestion de certains éléments du réseau mobile, des mesures de gestion de trafic sur la data pourront être prises afin de permettre l'accès de tout client à son réseau data. Durant la période de congestion, ces mesures peuvent par exemple augmenter temporairement la durée de téléchargement d'une page internet. En cas d'écarts de performance permanents prouvés, le Client pourra effectuer une demande auprès du Service Client en vue d'un éventuel dédommagement après étude du dossier.				
PRIX				
PRIX MENSUEL DE L'OFFRE	Prix mensuel 12 mois	30,99 €	46,99 €	66,99 €
	Prix mensuel 24 mois	24,99 €	34,99 €	54,99 €
	Prix mensuel 24 mois avec remise Avantage carte de paiement	19,99 €	29,99 €	49,99 €
TARIFS DES USAGES AU-DELÀ ET HORS FORFAIT, EN FRANCE MÉTROPOLITAINE	Appels	Non applicable		
	SMS	Non applicable		
	MMS	Non applicable		
	Web	Non applicable		
TARIFS DES USAGES AU-DELÀ ET HORS FORFAIT, EN UNION EUROPÉENNE, DOM, SUISSE, ANDORRE, USA ET CANADA	Appels	0,0384 €/min en UE et DOM ; 0,42 €/min en Suisse ; 1,20 €/min aux États-Unis et Canada ; 2,20 €/min en Andorre		
	SMS	0,012 €/destinataire en UE et DOM ; 0,13 €/destinataire en Suisse ; 0,30 €/destinataire en Andorre, États-Unis et Canada		
	MMS	0,0036 €/destinataire en UE et DOM ; 0,70 €/destinataire en Suisse ; 1,10 €/destinataire en Andorre, États-Unis et Canada		
	Web	0,0036 €/Mo en UE et DOM ; 0,70 €/ Mo en Suisse ; 15,4 €/Mo en Andorre, États-Unis et Canada		
FRAIS D'ACTIVATION		Non applicable		

DURÉE RENOUVELLEMENT ET RÉSILIATION	
DURÉE DU CONTRAT	Contrat à durée indéterminée
DURÉE MINIMALE D'ENGAGEMENT	12 ou 24 mois
RÉSILIATION	Résiliation par le client avant la fin de la période minimale d'engagement : • Souscription d'un forfait avec engagement 12 mois : résiliation par courrier adressé au Service Client, sous réserve du paiement des frais d'abonnement et services restant à courir jusqu'à la fin de la période minimale d'engagement. • Souscription d'un forfait avec engagement 24 mois : résiliation par courrier adressé au Service Client, sous réserve : - En cas de résiliation intervenant avant la fin du 12^e mois, du paiement des frais d'abonnement et services y afférents restant à courir jusqu'à la fin du 12^e mois et du paiement du ¼ des frais d'abonnement et services restant à courir jusqu'à la fin de la période minimale d'engagement, - En cas de résiliation intervenant après la fin du 12^e mois, du paiement du ¼ des frais d'abonnement et services restant à courir jusqu'à la fin de la période minimale d'engagement. Résiliation par le client au-delà de la période minimale d'engagement : La résiliation peut intervenir à tout moment et sans indemnité, par courrier adressé au Service Client.
CARACTÉRISTIQUES À L'ATTENTION DES UTILISATEURS FINAUX HANDICAPÉS	
• Rogervoice (lun-ven 8h30-19h) : Application mobile permettant aux personnes sourdes, malentendantes, sourdes-aveugles ou aphasiques de passer et recevoir des appels traduits de manière adaptée à leur handicap. Chaque mois un crédit d'1H de communication est offert. Plus d'infos : http://help.rogervoice.com/en/articles/2398902-informations-generales. • Sourdline : Service Client adapté aux personnes sourdes et malentendantes. Chat/Webcam (lun-ven 8h30-18h hors jours fériés) : https://eit.sourdline.com/. • Handicapzero : Traduction des factures, offres, fiches tarifaires & conditions générales pour les rendre accessibles aux personnes en situation de handicap. Plus d'infos : https://www.handicapzero.org/telephonie/credit-mutuel-mobile/ ou https://www.handicapzero.org/telephonie/credit-mutuel-mobile/.	
AUTRES INFORMATIONS UTILES	
Ces forfaits sont disponibles avec l'ensemble des couvertures réseaux de Euro-Information Telecom : GSM/GPRS/3G/3G+/H+/4G. Le client doit disposer d'un terminal compatible 3G/3G+/H+/4G et se trouver sous zone de couverture 3G/3G+/H+/4G pour profiter du service de visiophonie.	
INTERRUPTION DES SERVICES	En cas d'interruption totale et sans condition de délai de rétablissement : dédommagement sur demande conformément aux Conditions Générales de Service.

FORFAIT PROMPTO (MISE À JOUR AU 04/01/2021)

Crédit Mutuel Mobile est un service de l'opérateur Euro-Information Telecom - 12 rue Gaillon - 75107 Paris Cedex 02
Service Client Euro-Information Telecom - 53098 Laval Cedex 09 :

• **Par téléphone** (lun-sam 8h/22h hors jours fériés) :

- depuis votre mobile : 200 ou 675 200

- depuis un autre numéro : 0 969 360 200

• **En ligne** : forum accessible dans la rubrique Assistance de votre Espace Client ou directement sur www.assistance-mobile.com

RÉCAPITULATIF CONTRACTUEL

Le présent récapitulatif contractuel énonce les principaux éléments de la présente offre de services, comme l'exige le droit de l'UE.

Il permet de comparer les offres de service. Des informations complètes sur le service figurent dans d'autres documents.

SERVICES				
NOM DE L'OFFRE	500 Mo	20 Go	100 Go	
TEMPS DE COMMUNICATION	Appels illimités en France métropolitaine, UE et DOM	Appels illimités : • en France métropolitaine, UE et DOM, • vers vers les fixes de l'Union Européenne, Suisse, Andorre, Liechtenstein, Norvège, DOM, les Amériques, Chine...	Appels illimités : • en France métropolitaine, UE, DOM,Suisse, Andorre, USA et Canada • vers les fixes de l'Union Européenne, Suisse, Andorre, Liechtenstein, Norvège, DOM, les Amériques, Chine...	
DESCRIPTION DE L'OFFRE	USAGES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE • Forfait de communications voix appels illimités (hors numéros courts et spéciaux) pour des appels vers fixes et mobiles en France métropolitaine ly compris box ADSL). • Prompto 20 Go et 100 Go : appels illimités depuis la France métropolitaine vers les fixes de l'Union Européenne, Suisse, Andorre, Liechtenstein, Norvège, DOM, les Amériques, Chine... (liste complète en pages « International ») et vers les mobiles des USA / Canada. • SMS/MMS illimités, métropolitains non surtaxés, entre personnes physiques et à usage privé, vers tous les opérateurs. • Web 4G : - Prompto 500 Mo : 500 Mo. Débit ajusté au-delà. - Prompto 20 Go : 20 Go. Débit ajusté au-delà. - Prompto 100 Go : 100 Go. Débit ajusté au-delà. PRIX CARTE SIM Se renseigner auprès de votre conseiller bancaire. USAGES EN UNION EUROPÉENNE (HORS FRANCE MÉTROPOLITAINE) ET DOM (ET SUISSE, ANDORRE, USA ET CANADA POUR LE FORFAIT 100 Go) POUR LES VOYAGEURS OCCASIONNELS • Appels illimités vers fixes et mobiles en UE et DOM (et Suisse, Andorre, USA et Canada pour le forfait 100 Go). • SMS/MMS illimités en UE et DOM (et Suisse, Andorre, USA et Canada pour le forfait 100 Go). • Web 4G : - Prompto 500 Mo : 500 Mo inclus. - Prompto 20 Go : 5 Go inclus. - Prompto 100 Go : 15 Go inclus.			
DESCRIPTION DES SERVICES ANNEXES INCLUS	• Accès gratuit à la messagerie vocale (en France métropolitaine).		• Présentation du numéro.	
	Les tarifs des services supplémentaires et options sont mis à disposition séparément.			
DÉCOMPTÉ DES COMMUNICATIONS INCLUSES	• Voix : illimitée. • Web : au Ko.		• SMS : illimités. • MMS : illimités	
DÉBITS DU SERVICE INTERNET ET VOIES DE RECOURS				
• Web 4G en France métropolitaine, UE et DOM (et Suisse, Andorre, USA et Canada pour le forfait 100 Go) : débit descendant maximum théorique : jusqu'à 100 Mb/s. Débit ascendant maximum théorique : jusqu'à 50 Mb/s. • En France métropolitaine, débit réduit à 64 kb/s au-delà de 500 Mo, 20 Go ou 100 Go, permettant navigation et mails. • Hors usages surtaxés. En cas de congestion de certains éléments du réseau mobile, des mesures de gestion de trafic sur la data pourront être prises afin de permettre l'accès de tout client à son réseau data. Durant la période de congestion, ces mesures peuvent par exemple augmenter temporairement la durée de téléchargement d'une page internet. En cas d'écarts de performance permanents prouvés, le Client pourra effectuer une demande auprès du Service Client en vue d'un éventuel dédommagement après étude du dossier.				
PRIX				
PRIX MENSUEL DE L'OFFRE	Prix mensuel	14,99 €	20,99 €	24,99 €
	Prix mensuel avec remise Avantage carte de paiement	9,99 €	15,99 €	19,99 €
TARIFS DES USAGES AU-DELÀ ET HORS FORFAIT, EN FRANCE MÉTROPOLITAINE	Appels	Non applicable		
	SMS	Non applicable		
	MMS	Non applicable		
	Web	Non applicable		
TARIFS DES USAGES AU-DELÀ ET HORS FORFAIT, EN UNION EUROPÉENNE ET DOM (ET SUISSE, ANDORRE, USA ET CANADA POUR LE FORFAIT 100 GO)	Appels	0,0384 €/min en UE et DOM ; 0,42 €/min en Suisse ; 1,20 €/min aux États-Unis et Canada ; 2,20 €/min en Andorre		
	SMS	0,012 €/destinataire en UE et DOM ; 0,13 €/destinataire en Suisse ; 0,30 €/destinataire en Andorre, États-Unis et Canada		
	MMS	0,0036 €/destinataire en UE et DOM ; 0,70 €/destinataire en Suisse ; 1,10 €/destinataire en Andorre, États-Unis et Canada		
	Web	0,0036 €/Mo en UE et DOM ; 0,70 €/ Mo en Suisse ; 15,4 €/Mo en Andorre, États-Unis et Canada		
FRAIS D'ACTIVATION		Non applicable		

DURÉE RENOUVELLEMENT ET RÉSILIATION	
DURÉE DU CONTRAT	Contrat à durée indéterminée
DURÉE MINIMALE D'ENGAGEMENT	Sans engagement
RÉSILIATION	La résiliation peut intervenir à tout moment et sans indemnité, par courrier adressé au Service Client.
CARACTÉRISTIQUES À L'ATTENTION DES UTILISATEURS FINAUX HANDICAPÉS	
• Rogervoice (lun-ven 8h30-19h) : Application mobile permettant aux personnes sourdes, malentendantes, sourdes-aveugles ou aphasiques de passer et recevoir des appels traduits de manière adaptée à leur handicap. Chaque mois un crédit d'1H de communication est offert. Plus d'infos : http://help.rogervoice.com/en/articles/2398902-informations-generales. • Sourdline : Service Client adapté aux personnes sourdes et malentendantes. Chat/Webcam (lun-ven 8h30-18h hors jours fériés) : https://eit.sourdline.com/. • Handicapzero : Traduction des factures, offres, fiches tarifaires & conditions générales pour les rendre accessible aux personnes en situation de handicap. Plus d'infos : https://www.handicapzero.org/telephonie/credit-mutuel-mobile/ ou https://www.handicapzero.org/telephonie/credit-mutuel-mobile/.	
AUTRES INFORMATIONS UTILES	
Ces forfaits sont disponibles avec l'ensemble des couvertures réseaux de Euro-Information Telecom : GSM/GPRS/3G/3G+/H+/4G. Le client doit disposer d'un terminal compatible 3G/3G+/H+/4G et se trouver sous zone de couverture 3G/3G+/H+/4G pour profiter du service de visiophonie.	
INTERRUPTION DES SERVICES	En cas d'interruption totale et sans condition de délai de rétablissement : dédommagement sur demande conformément aux Conditions Générales de Service.

FORFAIT COSY (MISE À JOUR AU 04/01/2021)

Crédit Mutuel Mobile est un service de l'opérateur Euro-Information Telecom - 12 rue Gaillon - 75107 Paris Cedex 02

Service Client Euro-Information Telecom - 53098 Laval Cedex 09 :

• **Par téléphone** (lun-sam 8h/22h hors jours fériés) :

- depuis votre mobile : 200 ou 675 200

- depuis un autre numéro : 0 969 360 200

• **En ligne** : forum accessible dans la rubrique Assistance de votre Espace Client ou directement sur www.assistance-mobile.com

RÉCAPITULATIF CONTRACTUEL

Le présent récapitulatif contractuel énonce les principaux éléments de la présente offre de services, comme l'exige le droit de l'UE.

Il permet de comparer les offres de service. Des informations complètes sur le service figurent dans d'autres documents.

SERVICES				
NOM DE L'OFFRE		Appels Illimités	3 Go	Cosy Fixe
TEMPS DE COMMUNICATION		Appels illimités en France métropolitaine, UE et DOM		Appels illimités en France métropolitaine
DESCRIPTION DE L'OFFRE		USAGES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE • Appels illimités (hors numéros courts et spéciaux) pour des appels vers fixes et mobile en France métropolitaine (y compris box ADSL). • SMS/MMS illimités (pour les forfaits Cosy Appels illimités et Cosy 3 Go), métropolitains non surtaxés, entre personnes physiques et à usage privé, vers tous les opérateurs. • Web 4G : - Cosy Appels illimités : 20 Mo inclus et rechargeables. Bloqué ensuite. - Cosy 3 Go : 3 Go inclus et rechargeables. Bloqué ensuite. PRIX CARTE SIM Se renseigner auprès de votre conseiller bancaire.		USAGES EN UNION EUROPÉENNE (HORS FRANCE MÉTROPOLITAINE) ET DOM POUR LES VOYAGEURS OCCASIONNELS (pour les forfaits Cosy Appels Illimités et Cosy 3 Go) • Appels/SMS/MMS en UE et DOM. • Web 4G : - Cosy Appels Illimités : 20 Mo inclus. - Cosy 3 Go : 1 Go inclus.
DESCRIPTION DES SERVICES ANNEXES INCLUS		Forfait Cosy Appels illimités et Cosy 3 Go : • Accès gratuit à la messagerie vocale (en France métropolitaine) • Présentation du numéro • Double appel • Remplacement de votre mobile parmi la sélection de mobiles éligibles disponible auprès de votre conseiller (ou équivalent si référence non disponible) pour 1€ sans réengagement, par appel au Service Client dans la limite de 1 remplacement tous les 12 mois.		Forfait Cosy Fixe : • Accès gratuit à la messagerie vocale (en France métropolitaine) • Présentation du numéro • Remplacement de votre téléphone auprès de votre conseiller (ou équivalent si référence non disponible) sans réengagement, par appel au Service Client dans la limite de 1 remplacement tous les 12 mois.
DÉCOMPTE DES COMMUNICATIONS INCLUSES		• Voix en France métropolitaine : à la seconde dès la première seconde. • Voix en UE et DOM : à la seconde après les 30 premières secondes indivisibles.		• Web : au Ko. • SMS : illimités. • MMS : illimités.
DÉBITS DU SERVICE INTERNET ET VOIES DE RECOURS				
• Web 4G en France métropolitaine, UE et DOM : débit descendant maximum théorique : jusqu'à 100 Mb/s. Débit ascendant maximum théorique : jusqu'à 50 Mb/s. • Hors usages surtaxés. En cas de congestion de certains éléments du réseau mobile, des mesures de gestion de trafic sur la data pourront être prises afin de permettre l'accès de tout client à son réseau data. Durant la période de congestion, ces mesures peuvent par exemple augmenter temporairement la durée de téléchargement d'une page internet. En cas d'écarts de performance permanents prouvés, le Client pourra effectuer une demande auprès du Service Client en vue d'un éventuel dédommagement après étude du dossier.				
PRIX				
PRIX MENSUEL DE L'OFFRE	Prix mensuel 12 mois	10,99 €	15,99 €	19,99 €
TARIFS DES USAGES AU-DELÀ ET HORS FORFAIT, EN FRANCE MÉTROPOLITAINE	Appels	Non applicable		
	SMS	Non applicable		
	MMS	Non applicable		
	Web	Cf. recharges Web		Non applicable
TARIFS DES USAGES AU-DELÀ ET HORS FORFAIT, EN UNION EUROPÉENNE ET DOM	Appels	0,0384 €/min		
	SMS	0,012 €/destinataire		
	MMS	0,0036 €/destinataire		
	Web	0,0036 €/Mo		
FRAIS D'ACTIVATION		Non applicable		
DURÉE RENOUVELLEMENT ET RÉSILIATION				
DURÉE DU CONTRAT		Contrat à durée indéterminée		
DURÉE MINIMALE D'ENGAGEMENT		12 mois		
RÉSILIATION		Résiliation par le client avant la fin de la période minimale d'engagement : Résiliation par courrier adressé au Service Client, sous réserve du paiement des frais d'abonnement et services restant à courir jusqu'à la fin de la période minimale d'engagement. Résiliation par le client au-delà de la période minimale d'engagement : La résiliation peut intervenir à tout moment et sans indemnité, par courrier adressé au Service Client.		
CARACTÉRISTIQUES À L'ATTENTION DES UTILISATEURS FINAUX HANDICAPÉS				
• Rogervoice (lun-ven 8h30-19h) : Application mobile permettant aux personnes sourdes, malentendantes, sourdes-aveugles ou aphasiques de passer et recevoir des appels traduits de manière adaptée à leur handicap. Chaque mois un crédit d'1H de communication est offert. Plus d'infos : http://help.rogervoice.com/en/articles/2398902-informations-generales. • Sourdligne : Service Client adapté aux personnes sourdes et malentendantes. Chat/Webcam (lun-ven 8h30-18h hors jours fériés) : https://eit.sourdligne.com/. • Handicapzero : Traduction des factures, offres, fiches tarifaires & conditions générales pour les rendre accessible aux personnes en situation de handicap. Plus d'infos : https://www.handicapzero.org/telephonie/credit-mutuel-mobile/ ou https://www.handicapzero.org/telephonie/credit-mutuel-mobile/.				
AUTRES INFORMATIONS UTILES				
Ces forfaits sont disponibles avec l'ensemble des couvertures réseaux de Euro-Information Telecom : GSM/GPRS/3G/3G+/H+/4G. Le client doit disposer d'un terminal compatible 3G/3G+/H+/4G et se trouver sous zone de couverture 3G/3G+/H+/4G pour profiter du service de visiophonie.				
INTERRUPTION DES SERVICES		En cas d'interruption totale et sans condition de délai de rétablissement : dédommagement sur demande conformément aux Conditions Générales de Service.		

FORFAIT AVANTOO (MISE À JOUR AU 04/01/2021)

Crédit Mutuel Mobile est un service de l'opérateur Euro-Information Telecom - 12 rue Gaillon - 75107 Paris Cedex 02
Service Client Euro-Information Telecom - 53098 Laval Cedex 09 :

- **Par téléphone** (lun-sam 8h/22h hors jours fériés) :
- depuis votre mobile : 200 ou 675 200
- depuis un autre numéro : 0 969 360 200
- **En ligne** : forum accessible dans la rubrique Assistance de votre Espace Client ou directement sur www.assistance-mobile.com

RÉCAPITULATIF CONTRACTUEL

Le présent récapitulatif contractuel énonce les principaux éléments de la présente offre de services, comme l'exige le droit de l'UE. Il permet de comparer les offres de service. Des informations complètes sur le service figurent dans d'autres documents.

SERVICES		
NOM DE L'OFFRE	Avantoo	
TEMPS DE COMMUNICATION	Appels illimités : • en France métropolitaine, UE et DOM • vers les fixes de l'Union Européenne, Suisse, Andorre, Liechtenstein, Norvège, DOM, les Amériques, Chine...	
DESCRIPTION DE L'OFFRE	USAGES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE • Forfait de communications voix appels illimités (hors numéros courts et spéciaux) pour des appels vers fixes et mobiles en France métropolitaine (y compris box ADSL). • Appels illimités depuis la France métropolitaine vers les fixes de l'Union Européenne, Suisse, Andorre, Liechtenstein, Norvège, DOM, les Amériques, Chine... Liste complète en pages « International ». • SMS/MMS illimités, métropolitains non surtaxés, entre personnes physiques et à usage privé, vers tous les opérateurs. • Web 4G : 50 Go. Débit ajusté au-delà.	USAGES EN UNION EUROPÉENNE (HORS FRANCE MÉTROPOLITAINE) ET DOM POUR LES VOYAGEURS OCCASIONNELS • Appels illimités vers fixes et mobiles en UE et DOM. • SMS/MMS illimités en UE et DOM. • Web 4G : 5 Go inclus. PRIX CARTE SIM Se renseigner auprès de votre conseiller bancaire.
DESCRIPTION DES SERVICES ANNEXES INCLUS	• Accès gratuit à la messagerie vocale (en France métropolitaine).	• Présentation du numéro.
	Les tarifs des services supplémentaires et options sont mis à disposition séparément.	
DÉCOMPTÉ DES COMMUNICATIONS INCLUSES	• Voix : illimitée. • Web : au Ko.	• SMS : illimités. • MMS : illimités
DÉBITS DU SERVICE INTERNET ET VOIES DE RECOURS		
• Web 4G en France métropolitaine, UE et DOM : débit descendant maximum théorique : jusqu'à 100 Mb/s. Débit ascendant maximum théorique : jusqu'à 50 Mb/s. • En France métropolitaine, débit réduit à 64 kb/s au-delà de 50 Go, permettant navigation et mails. • Hors usages surtaxés. En cas de congestion de certains éléments du réseau mobile, des mesures de gestion de trafic sur la data pourront être prises afin de permettre l'accès de tout client à son réseau data. Durant la période de congestion, ces mesures peuvent par exemple augmenter temporairement la durée de téléchargement d'une page internet. En cas d'écarts de performance permanents prouvés, le Client pourra effectuer une demande auprès du Service Client en vue d'un éventuel dédommagement après étude du dossier.		
PRIX		
PRIX MENSUEL DE L'OFFRE	Prix mensuel	20 €
TARIFS DES USAGES AU-DELÀ ET HORS FORFAIT, EN FRANCE MÉTROPOLITAINE	Appels	Non applicable
	SMS	Non applicable
	MMS	Non applicable
	Web	Non applicable
TARIFS DES USAGES AU-DELÀ ET HORS FORFAIT, EN UNION EUROPÉENNE ET DOM	Appels	0,0384 €/min
	SMS	0,012 €/destinataire
	MMS	0,0036 €/destinataire
	Web	0,0036 €/Mo
FRAIS D'ACTIVATION		Non applicable
DURÉE RENOUVELLEMENT ET RÉSILIATION		
DURÉE DU CONTRAT		Contrat à durée indéterminée
DURÉE MINIMALE D'ENGAGEMENT		Sans engagement
RÉSILIATION		La résiliation peut intervenir à tout moment et sans indemnité, par courrier adressé au Service Client.
CARACTÉRISTIQUES À L'ATTENTION DES UTILISATEURS FINAUX HANDICAPÉS		
• Rogervoice (lun-ven 8h30-19h) : Application mobile permettant aux personnes sourdes, malentendantes, sourdes-aveugles ou aphasiques de passer et recevoir des appels traduits de manière adaptée à leur handicap. Chaque mois un crédit d'1H de communication est offert. Plus d'infos : http://help.rogervoice.com/en/articles/2398902-informations-generales. • Sourdline : Service Client adapté aux personnes sourdes et malentendantes. Chat/Webcam (lun-ven 8h30-18h hors jours fériés) : https://eit.sourdline.com/. • Handicapzero : Traduction des factures, offres, fiches tarifaires & conditions générales pour les rendre accessibles aux personnes en situation de handicap. Plus d'infos : https://www.handicapzero.org/telephonie/credit-mutuel-mobile/ ou https://www.handicapzero.org/telephonie/credit-mutuel-mobile/.		
AUTRES INFORMATIONS UTILES		
Ces forfaits sont disponibles avec l'ensemble des couvertures réseaux de Euro-Information Telecom : GSM/GPRS/3G/3G+/H+/4G. Le client doit disposer d'un terminal compatible 3G/3G+/H+/4G et se trouver sous zone de couverture 3G/3G+/H+/4G pour profiter du service de visiophonie.		
INTERRUPTION DES SERVICES	En cas d'interruption totale et sans condition de délai de rétablissement : dédommagement sur demande conformément aux Conditions Générales de Service.	

FORFAIT AVANTOO JEUNES (MISE À JOUR AU 04/01/2021)

Crédit Mutuel Mobile est un service de l'opérateur Euro-Information Telecom - 12 rue Gaillon - 75107 Paris Cedex 02

Service Client Euro-Information Telecom - 53098 Laval Cedex 09 :

• **Par téléphone** (lun-sam 8h/22h hors jours fériés) :

- depuis votre mobile : 200 ou 675 200

- depuis un autre numéro : 0 969 360 200

• **En ligne** : forum accessible dans la rubrique Assistance de votre Espace Client ou directement sur www.assistance-mobile.com

RÉCAPITULATIF CONTRACTUEL

Le présent récapitulatif contractuel énonce les principaux éléments de la présente offre de services, comme l'exige le droit de l'UE.

Il permet de comparer les offres de service. Des informations complètes sur le service figurent dans d'autres documents.

SERVICES		
NOM DE L'OFFRE	Avantoo Jeunes	
TEMPS DE COMMUNICATION	Appels illimités : • en France métropolitaine, UE et DOM • vers les fixes de l'Union Européenne, Suisse, Andorre, Liechtenstein, Norvège, DOM, les Amériques, Chine...	
DESCRIPTION DE L'OFFRE	Réservée aux clients détenant un Eurocompte Jeune USAGES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE • Forfait de communications voix appels illimités (hors numéros courts et spéciaux) pour des appels vers fixes et mobiles en France métropolitaine (y compris box ADSL). • Appels illimités depuis la France métropolitaine vers les fixes de l'Union Européenne, Suisse, Andorre, Liechtenstein, Norvège, DOM, les Amériques, Chine... Liste complète en pages « International ». • SMS/MMS illimités, métropolitains non surtaxés, entre personnes physiques et à usage privé, vers tous les opérateurs. • Web 4G : 50 Go. Débit ajusté au-delà. USAGES EN UNION EUROPÉENNE (HORS FRANCE MÉTROPOLITAINE) ET DOM POUR LES VOYAGEURS OCCASIONNELS • Appels illimités vers fixes et mobiles en UE et DOM. • SMS/MMS illimités en UE et DOM. • Web 4G : 5 Go inclus. PRIX CARTE SIM Se renseigner auprès de votre conseiller bancaire.	
DESCRIPTION DES SERVICES ANNEXES INCLUS	• Accès gratuit à la messagerie vocale (en France métropolitaine). • Présentation du numéro. Les tarifs des services supplémentaires et options sont mis à disposition séparément.	
DÉCOMPTÉ DES COMMUNICATIONS INCLUSES	• Voix : illimitée. • Web : au Ko. • SMS : illimités. • MMS : illimités	
DÉBITS DU SERVICE INTERNET ET VOIES DE RECOURS		
• Web 4G en France métropolitaine, UE et DOM : débit descendant maximum théorique : jusqu'à 100 Mb/s. Débit ascendant maximum théorique : jusqu'à 50 Mb/s. • En France métropolitaine, débit réduit à 64 kb/s au-delà de 50 Go, permettant navigation et mails. • Hors usages surtaxés. En cas de congestion de certains éléments du réseau mobile, des mesures de gestion de trafic sur la data pourront être prises afin de permettre l'accès de tout client à son réseau data. Durant la période de congestion, ces mesures peuvent par exemple augmenter temporairement la durée de téléchargement d'une page internet. En cas d'écarts de performance permanents prouvés, le Client pourra effectuer une demande auprès du Service Client en vue d'un éventuel dédommagement après étude du dossier.		
PRIX		
PRIX MENSUEL DE L'OFFRE	Prix mensuel	17 €
TARIFS DES USAGES AU-DELÀ ET HORS FORFAIT, EN FRANCE MÉTROPOLITAINE	Appels	Non applicable
	SMS	Non applicable
	MMS	Non applicable
	Web	Non applicable
TARIFS DES USAGES AU-DELÀ ET HORS FORFAIT, EN UNION EUROPÉENNE ET DOM	Appels	0,0384 €/min
	SMS	0,012 €/destinataire
	MMS	0,0036 €/destinataire
	Web	0,0036 €/Mo
FRAIS D'ACTIVATION	Non applicable	
DURÉE RENOUVELLEMENT ET RÉSILIATION		
DURÉE DU CONTRAT	Contrat à durée indéterminée	
DURÉE MINIMALE D'ENGAGEMENT	Sans engagement	
RÉSILIATION	La résiliation peut intervenir à tout moment et sans indemnité, par courrier adressé au Service Client.	
CARACTÉRISTIQUES À L'ATTENTION DES UTILISATEURS FINAUX HANDICAPÉS		
• Rogervoice (lun-ven 8h30-19h) : Application mobile permettant aux personnes sourdes, malentendantes, sourdes-aveugles ou aphasiques de passer et recevoir des appels traduits de manière adaptée à leur handicap. Chaque mois un crédit d'1H de communication est offert. Plus d'infos : http://help.rogervoice.com/en/articles/2398902-informations-generales. • Sourdligne : Service Client adapté aux personnes sourdes et malentendantes. Chat/Webcam (lun-ven 8h30-18h hors jours fériés) : https://eit.sourdligne.com/. • Handicapzero : Traduction des factures, offres, fiches tarifaires & conditions générales pour les rendre accessible aux personnes en situation de handicap. Plus d'infos : https://www.handicapzero.org/telephonie/credit-mutuel-mobile/ ou https://www.handicapzero.org/telephonie/credit-mutuel-mobile/.		
AUTRES INFORMATIONS UTILES		
Ces forfaits sont disponibles avec l'ensemble des couvertures réseaux de Euro-Information Telecom : GSM/GPRS/3G/3G+/H+/4G. Le client doit disposer d'un terminal compatible 3G/3G+/H+/4G et se trouver sous zone de couverture 3G/3G+/H+/4G pour profiter du service de visiophonie.		
INTERRUPTION DES SERVICES	En cas d'interruption totale et sans condition de délai de rétablissement : dédommagement sur demande conformément aux Conditions Générales de Service.	

FORFAIT PRIMO FAMILLE (MISE À JOUR AU 04/01/2021)

Crédit Mutuel Mobile est un service de l'opérateur Euro-Information Telecom - 12 rue Gaillon - 75107 Paris Cedex 02
Service Client Euro-Information Telecom - 53098 Laval Cedex 09 :

• **Par téléphone** (lun-sam 8h/22h hors jours fériés) :

- depuis votre mobile : 200 ou 675 200

- depuis un autre numéro : 0 969 360 200 v

• **En ligne** : forum accessible dans la rubrique Assistance de votre Espace Client ou directement sur www.assistance-mobile.com

RÉCAPITULATIF CONTRACTUEL

Le présent récapitulatif contractuel énonce les principaux éléments de la présente offre de services, comme l'exige le droit de l'UE.

Il permet de comparer les offres de service. Des informations complètes sur le service figurent dans d'autres documents.

SERVICES		
NOM DE L'OFFRE	Primo Famille	
TEMPS DE COMMUNICATION	1h	
DESCRIPTION DE L'OFFRE	Offre non disponible en migration. Réservée aux clients rejoignant ou appartenant déjà à un Groupe Famille.	
	USAGES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE • Forfait de communications voix 1h (hors numéros courts et spéciaux) pour des appels vers fixes et mobiles en France métropolitaine (y compris box ADSL). • SMS/MMS illimités, métropolitains non surtaxés, entre personnes physiques et à usage privé, vers tous les opérateurs. • Web 4G : 20 Mo inclus et rechargeables. Bloqué ensuite. PRIX CARTE SIM Se renseigner auprès de votre conseiller bancaire.	USAGES EN UNION EUROPÉENNE (HORS FRANCE MÉTROPOLITAINE) ET DOM POUR LES VOYAGEURS OCCASIONNELS • Appels illimités vers fixes et mobiles en UE et DOM décomptés du forfait 1h. • SMS/MMS illimités en UE et DOM. • Web 4G : 20 Mo inclus.
DESCRIPTION DES SERVICES ANNEXES INCLUS	• Accès gratuit à la messagerie vocale (en France métropolitaine).	• Appels illimités vers les membres du groupe Famille. • Présentation du numéro.
	Les tarifs des services supplémentaires et options sont mis à disposition séparément.	
DÉCOMPTÉ DES COMMUNICATIONS INCLUSES	• Voix en France métropolitaine : à la seconde dès la première seconde. • Voix en UE et DOM : à la seconde après les 30 premières secondes indivisibles.	• Web : au Ko. • SMS : illimités. • MMS : illimités
DÉBITS DU SERVICE INTERNET ET VOIES DE RECOURS		
• Web 4G en France métropolitaine, UE et DOM : débit descendant maximum théorique : jusqu'à 100 Mb/s. Débit ascendant maximum théorique : jusqu'à 50 Mb/s. • Hors usages surtaxés. En cas de congestion de certains éléments du réseau mobile, des mesures de gestion de trafic sur la data pourront être prises afin de permettre l'accès de tout client à son réseau data. Durant la période de congestion, ces mesures peuvent par exemple augmenter temporairement la durée de téléchargement d'une page internet. En cas d'écarts de performance permanents prouvés, le Client pourra effectuer une demande auprès du Service Client en vue d'un éventuel dédommagement après étude du dossier.		
PRIX		
PRIX MENSUEL DE L'OFFRE	Prix mensuel	2,99 €
TARIFS DES USAGES AU-DELÀ ET HORS FORFAIT, EN FRANCE MÉTROPOLITAINE	Appels	0,38 €/min
	SMS	Non applicable
	MMS	Non applicable
	Web	Cf. recharges Web
TARIFS DES USAGES AU-DELÀ ET HORS FORFAIT, EN UNION EUROPÉENNE ET DOM	Appels	0,0384 €/min
	SMS	0,012 €/destinataire
	MMS	0,0036 €/destinataire
	Web	0,0036 €/Mo
FRAIS D'ACTIVATION	Non applicable	
DURÉE RENOUVELLEMENT ET RÉSILIATION		
DURÉE DU CONTRAT	Contrat à durée indéterminée	
DURÉE MINIMALE D'ENGAGEMENT	Sans engagement	
RÉSILIATION	La résiliation peut intervenir à tout moment et sans indemnité, par courrier adressé au Service Client.	
CARACTÉRISTIQUES À L'ATTENTION DES UTILISATEURS FINAUX HANDICAPÉS		
• Rogervoice (lun-ven 8h30-19h) : Application mobile permettant aux personnes sourdes, malentendantes, sourdes-aveugles ou aphasiques de passer et recevoir des appels traduits de manière adaptée à leur handicap. Chaque mois un crédit d'1H de communication est offert. Plus d'infos : http://help.rogervoice.com/en/articles/2398902-informations-generales. • Sourdline : Service Client adapté aux personnes sourdes et malentendantes. Chat/Webcam (lun-ven 8h30-18h hors jours fériés) : https://eit.sourdline.com/. • Handicapzero : Traduction des factures, offres, fiches tarifaires & conditions générales pour les rendre accessible aux personnes en situation de handicap. Plus d'infos : https://www.handicapzero.org/telephonie/credit-mutuel-mobile/ ou https://www.handicapzero.org/telephonie/credit-mutuel-mobile/.		
AUTRES INFORMATIONS UTILES		
Ces forfaits sont disponibles avec l'ensemble des couvertures réseaux de Euro-Information Telecom : GSM/GPRS/3G/3G+/H+/4G. Le client doit disposer d'un terminal compatible 3G/3G+/H+/4G et se trouver sous zone de couverture 3G/3G+/H+/4G pour profiter du service de visiophonie.		
INTERRUPTION DES SERVICES	En cas d'interruption totale et sans condition de délai de rétablissement : dédommagement sur demande conformément aux Conditions Générales de Service.	

FORFAIT BLOQUÉ PRIMO FAMILLE (MISE À JOUR AU 04/01/2021)

Crédit Mutuel Mobile est un service de l'opérateur Euro-Information Telecom - 12 rue Gaillon - 75107 Paris Cedex 02
Service Client Euro-Information Telecom - 53098 Laval Cedex 09 :

- **Par téléphone** (lun-sam 8h/22h hors jours fériés) :
- depuis votre mobile : 200 ou 675 200
- depuis un autre numéro : 0 969 360 200
- **En ligne** : forum accessible dans la rubrique Assistance de votre Espace Client ou directement sur www.assistance-mobile.com

RÉCAPITULATIF CONTRACTUEL

Le présent récapitulatif contractuel énonce les principaux éléments de la présente offre de services, comme l'exige le droit de l'UE. Il permet de comparer les offres de service. Des informations complètes sur le service figurent dans d'autres documents.

SERVICES		
NOM DE L'OFFRE	Primo Famille Bloqué	
TEMPS DE COMMUNICATION	Jusqu'à 1h	
DESCRIPTION DE L'OFFRE	Offre non disponible en migration. Réservée aux clients rejoignant ou appartenant déjà à un Groupe Famille. USAGES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE • Forfait de communications voix (appels voix, visio, SMS, MMS, appels vers l'international, Web, excepté en UE et DOM...) qui se bloque une fois le crédit mensuel épuisé. Durées indiquées correspondant au temps maximum de communication calculé à partir d'un usage exclusif d'appels voix en France métropolitaine (hors n° spéciaux). • SMS/MMS illimités, métropolitains non surtaxés, entre personnes physiques et à usage privé, vers tous les opérateurs, sous réserve d'un crédit de communication positif. • Web 4G : 20 Mo inclus et rechargeables. Bloqué ensuite. FORFAIT BLOQUÉ RECHARGEABLE à tout moment avec la gamme de recharges voix et web pour forfait bloqué. Ces recharges ne sont pas soumises à une durée de validité. DIGITAL COACH : solution innovante pour accompagner vos enfants dans leur vie numérique en favorisant le dialogue et la confiance PRIX CARTE SIM • Se renseigner auprès de votre conseiller bancaire.	
DESCRIPTION DES SERVICES ANNEXES INCLUS	• Report du crédit de communications non utilisé dans la limite du forfait mensuel, sur le mois suivant uniquement et décompté à l'issue du forfait mensuel en cours.	• Accès gratuit à la messagerie vocale (en France métropolitaine). • Alerte conso • Présentation du numéro.
	Les tarifs des services supplémentaires et options sont mis à disposition séparément.	
DÉCOMPTÉ DES COMMUNICATIONS INCLUSES	• Voix en France métropolitaine : à la seconde dès la première seconde. • Voix en UE et DOM : à la seconde après les 30 premières secondes indivisibles. • Web en France métropolitaine : par paliers de 10 Ko indivisibles. • Web en UE/DOM : au Ko.	• SMS : illimités (sous réserve de disposer d'un crédit de communication positif). • MMS : illimités (sous réserve de disposer d'un crédit de communication positif).
DÉBITS DU SERVICE INTERNET ET VOIES DE RECOURS		
• Web 4G en France métropolitaine, UE et DOM : débit descendant maximum théorique : jusqu'à 100 Mb/s. Débit ascendant maximum théorique : jusqu'à 50 Mb/s. • Hors usages surtaxés. En cas de congestion de certains éléments du réseau mobile, des mesures de gestion de trafic sur la data pourront être prises afin de permettre l'accès de tout client à son réseau data. Durant la période de congestion, ces mesures peuvent par exemple augmenter temporairement la durée de téléchargement d'une page internet. En cas d'écarts de performance permanents prouvés, le Client pourra effectuer une demande auprès du Service Client en vue d'un éventuel dédommagement après étude du dossier.		
PRIX		
PRIX MENSUEL DE L'OFFRE	Prix mensuel	3,99 €
	Coût/min	0,07 €/min
TARIFS DES USAGES AU-DELÀ ET HORS FORFAIT, EN FRANCE MÉTROPOLITAINE	Appels (recharges)	0,38 €/min
	SMS	Non applicable
	MMS	Non applicable
	Web	Cf. recharges Web
TARIFS DES USAGES AU-DELÀ ET HORS FORFAIT, EN UNION EUROPÉENNE ET DOM	Appels	0,0384 €/min
	SMS	0,012 €/destinataire
	MMS	0,0036 €/destinataire
	Web	0,0036 €/Mo
FRAIS D'ACTIVATION		Non applicable

DURÉE RENOUVELLEMENT ET RÉSILIATION	
DURÉE DU CONTRAT	Contrat à durée indéterminée
DURÉE MINIMALE D'ENGAGEMENT	Sans engagement
RÉSILIATION	La résiliation peut intervenir à tout moment et sans indemnité, par courrier adressé au Service Client.
CARACTÉRISTIQUES À L'ATTENTION DES UTILISATEURS FINAUX HANDICAPÉS	
• Rogervoice (lun-ven 8h30-19h) : Application mobile permettant aux personnes sourdes, malentendantes, sourdes-aveugles ou aphasiques de passer et recevoir des appels traduits de manière adaptée à leur handicap. Chaque mois un crédit d'1H de communication est offert. Plus d'infos : http://help.rogervoice.com/en/articles/2398902-informations-generales. • Sourdline : Service Client adapté aux personnes sourdes et malentendantes. Chat/Webcam (lun-ven 8h30-18h hors jours fériés) : https://eit.sourdline.com/. • Handicapzero : Traduction des factures, offres, fiches tarifaires & conditions générales pour les rendre accessible aux personnes en situation de handicap. Plus d'infos : https://www.handicapzero.org/telephonie/credit-mutuel-mobile/ ou https://www.handicapzero.org/telephonie/credit-mutuel-mobile/.	
AUTRES INFORMATIONS UTILES	
Ces forfaits sont disponibles avec l'ensemble des couvertures réseaux de Euro-Information Telecom : GSM/GPRS/3G/3G+/H+/4G. Le client doit disposer d'un terminal compatible 3G/3G+/H+/4G et se trouver sous zone de couverture 3G/3G+/H+/4G pour profiter du service de visiophonie.	
INTERRUPTION DES SERVICES	En cas d'interruption totale et sans condition de délai de rétablissement : dédommagement sur demande conformément aux Conditions Générales de Service.

FORFAIT FACIL'ACCÈS (MISE À JOUR AU 04/01/2021)

Crédit Mutuel Mobile est un service de l'opérateur Euro-Information Telecom - 12 rue Gaillon - 75107 Paris Cedex 02
Service Client Euro-Information Telecom - 53098 Laval Cedex 09 :

• **Par téléphone** (lun-sam 8h/22h hors jours fériés) :

- depuis votre mobile : 200 ou 675 200

- depuis un autre numéro : 0 969 360 200

• **En ligne** : forum accessible dans la rubrique Assistance de votre Espace Client ou directement sur www.assistance-mobile.com

RÉCAPITULATIF CONTRACTUEL

Le présent récapitulatif contractuel énonce les principaux éléments de la présente offre de services, comme l'exige le droit de l'UE. Il permet de comparer les offres de service. Des informations complètes sur le service figurent dans d'autres documents.

SERVICES																																													
NOM DE L'OFFRE		Facil'Accès																																											
TEMPS DE COMMUNICATION		Jusqu'à 2h																																											
DESCRIPTION DE L'OFFRE		Offre non disponible en migration. USAGES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE • Forfait de communications voix (appels voix, visio, SMS, MMS, appels vers l'international, Web, excepté en UE et DOM...) qui se bloque une fois le crédit mensuel épuisé. Durées indiquées correspondant au temps maximum de communication calculé à partir d'un usage exclusif d'appels voix en France métropolitaine (hors n° spéciaux). • SMS/MMS illimités, métropolitains non surtaxés, entre personnes physiques et à usage privé, vers tous les opérateurs, sous réserve d'un crédit de communication positif. • Web 4G : 500 Mo inclus et rechargeables. Bloqué ensuite. FORFAIT BLOQUÉ RECHARGEABLE à tout moment avec la gamme de recharges voix et web pour forfait bloqué. Ces recharges ne sont pas soumises à une durée de validité. PRIX CARTE SIM • Se renseigner auprès de votre conseiller bancaire. DESCRIPTION DES SERVICES ANNEXES INCLUS • Report du crédit de communications non utilisé dans la limite du forfait mensuel, sur le mois suivant uniquement et décompté à l'issue du forfait mensuel en cours. • Accès gratuit à la messagerie vocale (en France métropolitaine). • Alerte conso • Présentation du numéro. <tr><td colspan="2">Les tarifs des services supplémentaires et options sont mis à disposition séparément.</td></tr> <tr><th colspan="2">DÉCOMPTÉ DES COMMUNICATIONS INCLUSES</th><td> • Voix en France métropolitaine : à la seconde dès la première seconde. • Voix en UE et DOM : à la seconde après les 30 premières secondes indivisibles. • Web en France métropolitaine : par paliers de 10 Ko indivisibles. • Web en UE/DOM : au Ko. • SMS : illimités (sous réserve de disposer d'un crédit de communication positif). • MMS : illimités (sous réserve de disposer d'un crédit de communication positif). </td></tr> <tr><th colspan="3">DÉBITS DU SERVICE INTERNET ET VOIES DE RECOURS</th></tr> <tr><td colspan="3"> • Web 4G en France métropolitaine, UE et DOM : débit descendant maximum théorique : jusqu'à 100 Mb/s. Débit ascendant maximum théorique : jusqu'à 50 Mb/s. • Hors usages surtaxés. En cas de congestion de certains éléments du réseau mobile, des mesures de gestion de trafic sur la data pourront être prises afin de permettre l'accès de tout client à son réseau data. Durant la période de congestion, ces mesures peuvent par exemple augmenter temporairement la durée de téléchargement d'une page internet. En cas d'écarts de performance permanents prouvés, le Client pourra effectuer une demande auprès du Service Client en vue d'un éventuel dédommagement après étude du dossier. </td></tr> <tr><th colspan="3">PRIX</th></tr> <tr><td rowspan="4">PRIX MENSUEL DE L'OFFRE</td><td>Prix mensuel</td><td>9,99 €</td></tr> <tr><td>Prix mensuel pour les clients disposant d'un compte Facil'Accès</td><td>3,99 €</td></tr> <tr><td>Coût/min</td><td>0,08 €/min</td></tr> <tr><td>Appels (recharges)</td><td>0,38 €/min</td></tr> <tr><td rowspan="4">TARIFS DES USAGES AU-DELÀ ET HORS FORFAIT, EN FRANCE MÉTROPOLITAINE</td><td>SMS</td><td>Non applicable</td></tr> <tr><td>MMS</td><td>Non applicable</td></tr> <tr><td>Web</td><td>Cf. recharges Web</td></tr> <tr><td>TARIFS DES USAGES AU-DELÀ ET HORS FORFAIT, EN UNION EUROPÉENNE ET DOM</td><td>Appels</td><td>0,0384 €/min</td></tr> <tr><td rowspan="4"></td><td>SMS</td><td>0,012 €/destinataire</td></tr> <tr><td>MMS</td><td>0,0036 €/destinataire</td></tr> <tr><td>Web</td><td>0,0036 €/Mo</td></tr> <tr><td>FRAIS D'ACTIVATION</td><td colspan="2">Non applicable</td></tr>	Les tarifs des services supplémentaires et options sont mis à disposition séparément.		DÉCOMPTÉ DES COMMUNICATIONS INCLUSES		• Voix en France métropolitaine : à la seconde dès la première seconde. • Voix en UE et DOM : à la seconde après les 30 premières secondes indivisibles. • Web en France métropolitaine : par paliers de 10 Ko indivisibles. • Web en UE/DOM : au Ko. • SMS : illimités (sous réserve de disposer d'un crédit de communication positif). • MMS : illimités (sous réserve de disposer d'un crédit de communication positif).	DÉBITS DU SERVICE INTERNET ET VOIES DE RECOURS			• Web 4G en France métropolitaine, UE et DOM : débit descendant maximum théorique : jusqu'à 100 Mb/s. Débit ascendant maximum théorique : jusqu'à 50 Mb/s. • Hors usages surtaxés. En cas de congestion de certains éléments du réseau mobile, des mesures de gestion de trafic sur la data pourront être prises afin de permettre l'accès de tout client à son réseau data. Durant la période de congestion, ces mesures peuvent par exemple augmenter temporairement la durée de téléchargement d'une page internet. En cas d'écarts de performance permanents prouvés, le Client pourra effectuer une demande auprès du Service Client en vue d'un éventuel dédommagement après étude du dossier.			PRIX			PRIX MENSUEL DE L'OFFRE	Prix mensuel	9,99 €	Prix mensuel pour les clients disposant d'un compte Facil'Accès	3,99 €	Coût/min	0,08 €/min	Appels (recharges)	0,38 €/min	TARIFS DES USAGES AU-DELÀ ET HORS FORFAIT, EN FRANCE MÉTROPOLITAINE	SMS	Non applicable	MMS	Non applicable	Web	Cf. recharges Web	TARIFS DES USAGES AU-DELÀ ET HORS FORFAIT, EN UNION EUROPÉENNE ET DOM	Appels	0,0384 €/min		SMS	0,012 €/destinataire	MMS	0,0036 €/destinataire	Web	0,0036 €/Mo	FRAIS D'ACTIVATION	Non applicable	
Les tarifs des services supplémentaires et options sont mis à disposition séparément.																																													
DÉCOMPTÉ DES COMMUNICATIONS INCLUSES		• Voix en France métropolitaine : à la seconde dès la première seconde. • Voix en UE et DOM : à la seconde après les 30 premières secondes indivisibles. • Web en France métropolitaine : par paliers de 10 Ko indivisibles. • Web en UE/DOM : au Ko. • SMS : illimités (sous réserve de disposer d'un crédit de communication positif). • MMS : illimités (sous réserve de disposer d'un crédit de communication positif).																																											
DÉBITS DU SERVICE INTERNET ET VOIES DE RECOURS																																													
• Web 4G en France métropolitaine, UE et DOM : débit descendant maximum théorique : jusqu'à 100 Mb/s. Débit ascendant maximum théorique : jusqu'à 50 Mb/s. • Hors usages surtaxés. En cas de congestion de certains éléments du réseau mobile, des mesures de gestion de trafic sur la data pourront être prises afin de permettre l'accès de tout client à son réseau data. Durant la période de congestion, ces mesures peuvent par exemple augmenter temporairement la durée de téléchargement d'une page internet. En cas d'écarts de performance permanents prouvés, le Client pourra effectuer une demande auprès du Service Client en vue d'un éventuel dédommagement après étude du dossier.																																													
PRIX																																													
PRIX MENSUEL DE L'OFFRE	Prix mensuel	9,99 €																																											
	Prix mensuel pour les clients disposant d'un compte Facil'Accès	3,99 €																																											
	Coût/min	0,08 €/min																																											
	Appels (recharges)	0,38 €/min																																											
TARIFS DES USAGES AU-DELÀ ET HORS FORFAIT, EN FRANCE MÉTROPOLITAINE	SMS	Non applicable																																											
	MMS	Non applicable																																											
	Web	Cf. recharges Web																																											
	TARIFS DES USAGES AU-DELÀ ET HORS FORFAIT, EN UNION EUROPÉENNE ET DOM	Appels	0,0384 €/min																																										
	SMS	0,012 €/destinataire																																											
	MMS	0,0036 €/destinataire																																											
	Web	0,0036 €/Mo																																											
	FRAIS D'ACTIVATION	Non applicable																																											

DURÉE RENOUVELLEMENT ET RÉSILIATION	
DURÉE DU CONTRAT	Contrat à durée indéterminée
DURÉE MINIMALE D'ENGAGEMENT	Sans engagement
RÉSILIATION	La résiliation peut intervenir à tout moment et sans indemnité, par courrier adressé au Service Client.
CARACTÉRISTIQUES À L'ATTENTION DES UTILISATEURS FINAUX HANDICAPÉS	
• Rogervoice (lun-ven 8h30-19h) : Application mobile permettant aux personnes sourdes, malentendantes, sourdes-aveugles ou aphasiques de passer et recevoir des appels traduits de manière adaptée à leur handicap. Chaque mois un crédit d'1H de communication est offert. Plus d'infos : http://help.rogervoice.com/en/articles/2398902-informations-generales. • Sourdline : Service Client adapté aux personnes sourdes et malentendantes. Chat/Webcam (lun-ven 8h30-18h hors jours fériés) : https://eit.sourdline.com/. • Handicapzero : Traduction des factures, offres, fiches tarifaires & conditions générales pour les rendre accessible aux personnes en situation de handicap. Plus d'infos : https://www.handicapzero.org/telephonie/credit-mutuel-mobile/ ou https://www.handicapzero.org/telephonie/credit-mutuel-mobile/.	
AUTRES INFORMATIONS UTILES	
Ces forfaits sont disponibles avec l'ensemble des couvertures réseaux de Euro-Information Telecom : GSM/GPRS/3G/3G+/H+/4G. Le client doit disposer d'un terminal compatible 3G/3G+/H+/4G et se trouver sous zone de couverture 3G/3G+/H+/4G pour profiter du service de visiophonie.	
INTERRUPTION DES SERVICES	En cas d'interruption totale et sans condition de délai de rétablissement : dédommagement sur demande conformément aux Conditions Générales de Service.

FORFAIT BLOQUÉ BE LIVE (MISE À JOUR AU 04/01/2021)

Crédit Mutuel Mobile est un service de l'opérateur Euro-Information Telecom - 12 rue Gaillon - 75107 Paris Cedex 02

Service Client Euro-Information Telecom - 53098 Laval Cedex 09 :

• **Par téléphone** (lun-sam 8h/22h hors jours fériés) :

- depuis votre mobile : 200 ou 675 200

- depuis un autre numéro : 0 969 360 200

• **En ligne** : forum accessible dans la rubrique Assistance de votre Espace Client ou directement sur www.assistance-mobile.com

RÉCAPITULATIF CONTRACTUEL

Le présent récapitulatif contractuel énonce les principaux éléments de la présente offre de services, comme l'exige le droit de l'UE.

Il permet de comparer les offres de service. Des informations complètes sur le service figurent dans d'autres documents.

SERVICES			
NOM DE L'OFFRE	1h	2h	
TEMPS DE COMMUNICATION	Jusqu'à 1h	Jusqu'à 2h	
DESCRIPTION DE L'OFFRE	USAGES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE • Forfait de communications voix (appels voix, visio, SMS, MMS, appels vers l'international, Web, excepté en UE et DOM...) qui se bloque une fois le crédit mensuel épuisé. Durées indiquées correspondant au temps maximum de communication calculé à partir d'un usage exclusif d'appels voix en France métropolitaine (hors n° spéciaux). • SMS/MMS illimités, métropolitains non surtaxés, entre personnes physiques et à usage privé, vers tous les opérateurs, sous réserve d'un crédit de communication positif. • Web 4G : - Be Live 1h : 20 Mo. Bloqué et rechargeable, une fois le crédit épuisé. - Be Live 2h : 1 Go. Bloqué et rechargeable, une fois le crédit épuisé. FORFAIT BLOQUÉ RECHARGEABLE à tout moment avec la gamme de recharges NRJ Mobile (voix, web...). Ces recharges ne sont pas soumises à une durée de validité. WEB RADIOS NRJ EN ILLIMITÉ en France métropolitaine. DIGITAL COACH : solution innovante pour accompagner vos enfants dans leur vie numérique en favorisant le dialogue et la confiance. AVANTAGE -16 ANS. PRIX CARTE SIM • Se renseigner auprès de votre conseiller bancaire.	USAGES EN UNION EUROPÉENNE (HORS FRANCE MÉTROPOLITAINE) ET DOM POUR LES VOYAGEURS OCCASIONNELS • Appels en Union Européenne (hors France métropolitaine) et DOM pour les voyageurs occasionnels inclus et décomptés du crédit. • SMS/MMS illimités en UE et DOM, sous réserve d'un crédit de communication positif. • Web 4G : - Be Live 1h : 20 Mo inclus. - Be Live 2h : 1 Go inclus.	
	DESCRIPTION DES SERVICES ANNEXES INCLUS	• Report du crédit de communications non utilisé dans la limite du forfait mensuel, sur le mois suivant uniquement et décompté à l'issue du forfait mensuel en cours. • Double appel Les tarifs des services supplémentaires et options sont mis à disposition séparément.	• Accès gratuit à la messagerie vocale (en France métropolitaine). • Alerte conso • Présentation du numéro.
DÉCOMPTE DES COMMUNICATIONS INCLUSES	• Voix en France métropolitaine : à la seconde dès la première seconde. • Voix en UE et DOM : à la seconde après les 30 premières secondes indivisibles. • Web en France métropolitaine : par paliers de 10 Ko indivisibles. • Web en UE/DOM : au Ko.	• SMS : illimités (sous réserve de disposer d'un crédit de communication positif). • MMS : illimités (sous réserve de disposer d'un crédit de communication positif).	
	DÉBITS DU SERVICE INTERNET ET VOIES DE RECOURS		
• Web 4G en France métropolitaine, UE et DOM : débit descendant maximum théorique : jusqu'à 100 Mb/s. Débit ascendant maximum théorique : jusqu'à 50 Mb/s. • Hors usages surtaxés. En cas de congestion de certains éléments du réseau mobile, des mesures de gestion de trafic sur la data pourront être prises afin de permettre l'accès de tout client à son réseau data. Durant la période de congestion, ces mesures peuvent par exemple augmenter temporairement la durée de téléchargement d'une page internet. En cas d'écarts de performance permanents prouvés, le Client pourra effectuer une demande auprès du Service Client en vue d'un éventuel dédommagement après étude du dossier.			
PRIX			
PRIX MENSUEL DE L'OFFRE	Prix mensuel	10,99 €	15,99 €
	Coût/min	0,18 €/min	0,13 €/min
TARIFS DES USAGES AU-DELÀ ET HORS FORFAIT, EN FRANCE MÉTROPOLITAINE	Appels (recharges)	0,38 €/min	
	SMS	Non applicable	
	MMS	Non applicable	
	Web	Cf. recharges Web	
TARIFS DES USAGES AU-DELÀ ET HORS FORFAIT, EN UNION EUROPÉENNE ET DOM	Appels	0,0384 €/min	
	SMS	0,012 €/destinataire	
	MMS	0,0036 €/destinataire	
	Web	0,0036 €/Mo	
FRAIS D'ACTIVATION		Non applicable	

DURÉE RENOUVELLEMENT ET RÉSILIATION	
DURÉE DU CONTRAT	Contrat à durée indéterminée
DURÉE MINIMALE D'ENGAGEMENT	12 mois
RÉSILIATION	Résiliation par le client avant la fin de la période minimale d'engagement : Résiliation par courrier adressé au Service Client, sous réserve du paiement des frais d'abonnement et services restant à courir jusqu'à la fin de la période minimale d'engagement. Résiliation par le client au-delà de la période minimale d'engagement : La résiliation peut intervenir à tout moment et sans indemnité, par courrier adressé au Service Client.
CARACTÉRISTIQUES À L'ATTENTION DES UTILISATEURS FINAUX HANDICAPÉS	
• Rogervoice (lun-ven 8h30-19h) : Application mobile permettant aux personnes sourdes, malentendantes, sourdes-aveugles ou aphasiques de passer et recevoir des appels traduits de manière adaptée à leur handicap. Chaque mois un crédit d'1H de communication est offert. Plus d'infos : http://help.rogervoice.com/en/articles/2398902-informations-generales. • Sourdline : Service Client adapté aux personnes sourdes et malentendantes. Chat/Webcam (lun-ven 8h30-18h hors jours fériés) : https://eit.sourdline.com/. • Handicapzero : Traduction des factures, offres, fiches tarifaires & conditions générales pour les rendre accessible aux personnes en situation de handicap. Plus d'infos : https://www.handicapzero.org/telephonie/credit-mutuel-mobile/ ou https://www.handicapzero.org/telephonie/credit-mutuel-mobile/.	
AUTRES INFORMATIONS UTILES	
Ces forfaits sont disponibles avec l'ensemble des couvertures réseaux de Euro-Information Telecom : GSM/GPRS/3G/3G+/H+/4G. Le client doit disposer d'un terminal compatible 3G/3G+/H+/4G et se trouver sous zone de couverture 3G/3G+/H+/4G pour profiter du service de visiophonie.	
INTERRUPTION DES SERVICES	En cas d'interruption totale et sans condition de délai de rétablissement : dédommagement sur demande conformément aux Conditions Générales de Service.

FORFAIT 4G POCKET ROUTEUR INCLUS (MISE À JOUR AU 04/01/2021)

Crédit Mutuel Mobile est un service de l'opérateur Euro-Information Telecom - 12 rue Gaillon - 75107 Paris Cedex 02

Service Client Euro-Information Telecom - 53098 Laval Cedex 09 :

• **Par téléphone** (lun-sam 8h/22h hors jours fériés) :

- depuis votre mobile : 200 ou 675 200

- depuis un autre numéro : 0 969 360 200

• **En ligne** : forum accessible dans la rubrique Assistance de votre Espace Client ou directement sur www.assistance-mobile.com

RÉCAPITULATIF CONTRACTUEL

Le présent récapitulatif contractuel énonce les principaux éléments de la présente offre de services, comme l'exige le droit de l'UE.

Il permet de comparer les offres de service. Des informations complètes sur le service figurent dans d'autres documents.

SERVICES			
NOM DE L'OFFRE		Accès	15 Go
TEMPS DE COMMUNICATION		Non applicable	
DESCRIPTION DE L'OFFRE		USAGES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE • Web 4G: - Palier Accès : 100 Mo inclus et rechargeables. Bloqué ensuite. - Palier 15 Go : 15 Go. Débit ajusté au-delà. CARTE SIM incluse dans l'offre. LOCATION DU ROUTEUR INCLUSE dans le prix mensuel après un premier versement de 1 € lors de la souscription. En cas de résiliation du forfait, le contrat de location sera résilié de plein droit et le routeur devra être restitué. Détails et conditions dans les Conditions Générales de Location. USAGES EN UNION EUROPÉENNE (HORS FRANCE MÉTROPOLITAINE) ET DOM POUR LES VOYAGEURS OCCASIONNELS • Web 4G : - Palier Accès : 100 Mo inclus. - Palier 15 Go : 2 Go inclus.	
DESCRIPTION DES SERVICES ANNEXES INCLUS		Non applicable	
DÉCOMPTÉ DES COMMUNICATIONS INCLUSES		• Web : au Ko dès le 1 ^{er} Ko.	
DÉBITS DU SERVICE INTERNET ET VOIES DE RECOURS			
• Web 4G en France métropolitaine, UE et DOM : débit descendant maximum théorique : jusqu'à 100 Mb/s. Débit ascendant maximum théorique : jusqu'à 50 Mb/s. • Hors usages surtaxés. En cas de congestion de certains éléments du réseau mobile, des mesures de gestion de trafic sur la data pourront être prises afin de permettre l'accès de tout client à son réseau data. Durant la période de congestion, ces mesures peuvent par exemple augmenter temporairement la durée de téléchargement d'une page internet. En cas d'écarts de performance permanents prouvés, le Client pourra effectuer une demande auprès du Service Client en vue d'un éventuel dédommagement après étude du dossier.			
PRIX			
PRIX MENSUEL DE L'OFFRE	Prix mensuel	4 € Routeur 4G Pocket inclus	19,99 € Routeur 4G Pocket inclus
TARIFS DES USAGES AU-DELÀ ET HORS FORFAIT, EN FRANCE MÉTROPOLITAINE	Appels (recharges)	Non applicable	
	SMS	Non applicable	
	MMS	Non applicable	
	Web	Cf. recharges Web	Non applicable
TARIFS DES USAGES AU-DELÀ ET HORS FORFAIT, EN UNION EUROPÉENNE ET DOM	Appels	Non applicable	
	SMS	Non applicable	
	MMS	Non applicable	
	Web	0,0036 €/Mo	
FRAIS D'ACTIVATION		Non applicable	
DURÉE RENOUVELLEMENT ET RÉSILIATION			
DURÉE DU CONTRAT		Contrat à durée indéterminé	
DURÉE MINIMALE D'ENGAGEMENT		Sans engagement	
RÉSILIATION		La résiliation peut intervenir à tout moment et sans indemnité, par courrier adressé au Service Client.	
CARACTÉRISTIQUES À L'ATTENTION DES UTILISATEURS FINAUX HANDICAPÉS			
• Sourdline : Service Client adapté aux personnes sourdes et malentendantes. Chat/Webcam (lun-ven 8h30-18h hors jours fériés) : https://eit.sourdline.com/. • Handicapzero : Traduction des factures, offres, fiches tarifaires & conditions générales pour les rendre accessible aux personnes en situation de handicap. Plus d'infos : https://www.handicapzero.org/telephonie/credit-mutuel-mobile/ ou https://www.handicapzero.org/telephonie/credit-mutuel-mobile/.			
AUTRES INFORMATIONS UTILES			
Ces forfaits sont disponibles avec l'ensemble des couvertures réseaux de Euro-Information Telecom : GSM/GPRS/3G/3G+/H+/4G. Le client doit disposer d'un terminal compatible 3G/3G+/H+/4G et se trouver sous zone de couverture 3G/3G+/H+/4G pour profiter du service de visiophonie.			
INTERRUPTION DES SERVICES		En cas d'interruption totale et sans condition de délai de rétablissement : dédommagement sur demande conformément aux Conditions Générales de Service.	

FORFAIT BOX 4G LOCATION INCLUSE (MISE À JOUR AU 04/01/2021)

Crédit Mutuel Mobile est un service de l'opérateur Euro-Information Telecom - 12 rue Gaillon - 75107 Paris Cedex 02

Service Client Euro-Information Telecom - 53098 Laval Cedex 09 :

• **Par téléphone** (lun-sam 8h/22h hors jours fériés) :

- depuis votre mobile : 200 ou 675 200

- depuis un autre numéro : 0 969 360 200

• **En ligne** : forum accessible dans la rubrique Assistance de votre Espace Client ou directement sur www.assistance-mobile.com

RÉCAPITULATIF CONTRACTUEL

Le présent récapitulatif contractuel énonce les principaux éléments de la présente offre de services, comme l'exige le droit de l'UE.

Il permet de comparer les offres de service. Des informations complètes sur le service figurent dans d'autres documents.

SERVICES		
NOM DE L'OFFRE	Box 4G incluse	
TEMPS DE COMMUNICATION	Non applicable	
DESCRIPTION DE L'OFFRE	USAGES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE • Web 4G: 300 Go. Débit ajusté au-delà. CARTE SIM incluse dans l'offre. LOCATION DE LA BOX 4G INCLUSE dans le prix mensuel après un premier versement de 1 € lors de la souscription En cas de résiliation du forfait, le contrat de location sera résilié de plein droit et la Box 4G devra être restituée. Détails et conditions dans les Conditions Générales de Location.	
DESCRIPTION DES SERVICES ANNEXES INCLUS	Non applicable	
DÉCOMPTÉ DES COMMUNICATIONS INCLUSES	• Web : au Ko dès le 1 ^{er} Ko.	
DÉBITS DU SERVICE INTERNET ET VOIES DE RECOURS		
• Web 4G en France métropolitaine, UE et DOM : débit descendant maximum théorique : jusqu'à 100 Mb/s. Débit ascendant maximum théorique : jusqu'à 50 Mb/s. Débit réduit à 64 kb/s au-delà de 300 Go, permettant navigation et mails. En cas de congestion de certains éléments du réseau mobile, des mesures de gestion de trafic sur la data pourront être prises afin de permettre l'accès de tout client à son réseau data. Durant la période de congestion, ces mesures peuvent par exemple augmenter temporairement la durée de téléchargement d'une page internet. En cas d'écarts de performance permanents prouvés, le Client pourra effectuer une demande auprès du Service Client en vue d'un éventuel dédommagement après étude du dossier.		
PRIX		
PRIX MENSUEL DE L'OFFRE	Prix mensuel	29,99 € Box 4G incluse
TARIFS DES USAGES AU-DELÀ ET HORS FORFAIT, EN FRANCE MÉTROPOLITAINE	Appels (recharges)	Non applicable
	SMS	Non applicable
	MMS	Non applicable
	Web	Non applicable
TARIFS DES USAGES AU-DELÀ ET HORS FORFAIT, EN UNION EUROPÉENNE ET DOM	Appels	Non applicable
	SMS	Non applicable
	MMS	Non applicable
	Web	Non applicable
FRAIS D'ACTIVATION	Non applicable	
DURÉE RENOUVELLEMENT ET RÉSILIATION		
DURÉE DU CONTRAT	Contrat à durée indéterminée	
DURÉE MINIMALE D'ENGAGEMENT	Sans engagement	
RÉSILIATION	La résiliation peut intervenir à tout moment et sans indemnité, par courrier adressé au Service Client.	
CARACTÉRISTIQUES À L'ATTENTION DES UTILISATEURS FINAUX HANDICAPÉS		
• Sourdline : Service Client adapté aux personnes sourdes et malentendantes. Chat/Webcam (lun-ven 8h30-18h hors jours fériés) : https://eit.sourdline.com/ . • Handicapzero : Traduction des factures, offres, fiches tarifaires & conditions générales pour les rendre accessible aux personnes en situation de handicap. Plus d'infos : https://www.handicapzero.org/telephonie/credit-mutuel-mobile/ ou https://www.handicapzero.org/telephonie/credit-mutuel-mobile/ .		
AUTRES INFORMATIONS UTILES		
Ces forfaits sont disponibles avec l'ensemble des couvertures réseaux de Euro-Information Telecom : GSM/GPRS/3G/3G+/H+/4G. Le client doit disposer d'un terminal compatible 3G/3G+/H+/4G et se trouver sous zone de couverture 3G/3G+/H+/4G pour profiter du service de visiophonie.		
INTERRUPTION DES SERVICES	En cas d'interruption totale et sans condition de délai de rétablissement : dédommagement sur demande conformément aux Conditions Générales de Service.	

Box = routeur.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICE

APPLICABLES À COMPTER DU 04 DÉCEMBRE 2020

■ 1. OBJET

Les présentes conditions générales de service (ci-après les «CGS») ont pour objet de définir les conditions d'abonnement (forfaits et forfaits bloqués rechargeables) et les conditions d'utilisation (offre prépayée) aux services de radiotéléphonie publique numérique (ci-après les «Services») proposés par la société Euro-Information Telecom, SAS au capital de 175.715 euros - RCS PARIS 421 713 892 - 12, rue Gaillon 75002 PARIS (ci-après «l'Opérateur») sous ses différentes marques.

Les Services sont, selon les offres, délivrés en utilisant pour les départs d'appel les réseaux SFR, Orange ou Bouygues telecom (ci-après le «Réseau»).

Les relations entre l'Opérateur et le Client sont régies par les présentes CGS, le formulaire d'abonnement («les Conditions Particulières»), les conditions tarifaires (ci-après «la Brochure Tarifs»), remis au moment de la souscription des Services. Le Client peut prendre connaissance de ces documents avant la souscription des Services sur les sites internet de l'Opérateur et dans les Brochures Tarifs disponibles auprès des distributeurs des Services.

■ 2. DESCRIPTION DES SERVICES

2.1 Les Services souscrits par le Client à titre principal lui permettent notamment de recevoir et d'émettre des appels téléphoniques, d'émettre des SMS et des MMS, de surfer sur le Web sauf Service spécifique ne proposant que certains usages. Les Services souscrits par le Client sont à usage strictement personnel. Pour un usage professionnel, le Client doit souscrire une offre spécifique réservée aux professionnels.

2.2 Dans le cadre des forfaits bloqués rechargeables, le Client dispose chaque mois d'un crédit de communication. Lorsque celui-ci est épuisé, le Client peut seulement continuer à recevoir des appels et des SMS en France Métropolitaine. Le Client peut recharger son forfait grâce aux recharges définies dans la Brochure Tarifs.

2.3 Dans le cadre de la Carte prépayée, le Client dispose d'une offre sans engagement qui lui permet l'émission d'appels, sous réserve du prépaiement complet.

Le Client peut créditer sa Carte prépayée à tout moment pendant sa durée de validité. Lorsque le crédit est épuisé, le Client peut continuer à recevoir des appels et des SMS en France métropolitaine. Le Client dispose, à compter de son premier appel ou de son dernier rechargement (la plus récente de ces deux dates), des délais définis dans la Brochure Tarifs pour consommer son crédit de communication selon la formule tarifaire choisie.

Aux termes de ces délais, si le Client n'a effectué aucun rechargement, il perdra irrévocablement l'éventuel crédit de communication restant et ne pourra plus émettre d'appels (sauf vers les numéros d'urgence).

À défaut d'activation de la ligne dans un délai de 6 mois à compter de la date d'achat de la Carte prépayée ou à défaut de rechargement dans un délai de 3 mois après la durée de validité du crédit, la ligne sera automatiquement résiliée entraînant la perte du numéro de téléphone.

Le Réseau est accessible en France Métropolitaine dans la limite des zones de couverture. Le Client peut accéder à l'étranger au réseau des Opérateurs Tiers avec lesquels l'Opérateur a négocié des partenariats.

Le Client peut émettre et recevoir des communications à partir de n'importe quel téléphone mobile agréé conçu pour recevoir la carte SIM et compatible avec les Services.

■ 3. RÉSEAU/TERMINAUX

Le Réseau est accessible en France Métropolitaine dans la limite des zones de couverture. Le Client peut accéder à l'étranger au réseau des Opérateurs Tiers avec lesquels l'Opérateur a négocié des partenariats.

Le Client peut émettre et recevoir des communications à partir de n'importe quel téléphone mobile agréé conçu pour recevoir la carte SIM et compatible avec les Services.

■ 4. SOUSCRIPTION DES SERVICES

4.1 Toute personne physique majeure peut souscrire un Service de l'Opérateur, sous réserve que les Services ne soient pas réservés à des typologies particulières de clients telles que définies dans la Brochure des Tarifs.

4.2 Modes de souscription :

i) souscription auprès d'un distributeur ou en Caisses* et Agences Crédit Mutuel - CIC. Les offres Crédit Mutuel Mobile se souscrivent auprès des Caisses* de Crédit Mutuel proposant le Service de téléphonie mobile, et les offres CIC Mobile auprès des Agences CIC proposant le Service de téléphonie mobile. Renseignement peut être pris auprès des chargés de clientèle en Caisses* ou Agences sur les offres Crédit Mutuel Mobile ou CIC Mobile pouvant être souscrites auprès de celles-ci.

Pour souscrire les Services de l'Opérateur, le Client doit remettre au distributeur les documents suivants :

- une copie de sa pièce d'identité valide,
- un relevé d'identité international bancaire (IBAN) à son nom,
- un chèque annulé à son nom du même compte bancaire que l'IBAN (paiement par chèque).

En cas de non-concordance entre l'adresse figurant sur la pièce d'identité, sur l'IBAN et/ou celle figurant sur le formulaire d'abonnement, le distributeur pourra demander au Client de lui fournir un justificatif de domicile en France métropolitaine de moins de trois mois. La fourniture d'un justificatif de domicile en France métropolitaine permet au Client de bénéficier des services d'itinérance dans les conditions réglementées pour ses déplacements occasionnels.

ii) souscription à distance

Pour souscrire les Services de l'Opérateur par Internet ou par télévente, le Client doit remplir toutes les étapes indiquées sur le site ou qui lui seront indiquées par le téléconseiller jusqu'à la confirmation de sa commande, conformément aux Conditions Générales de Vente à Distance de l'Opérateur.

Afin de valider sa souscription, le Client doit adresser à l'Opérateur :

- une copie de sa pièce d'identité valide,
- un IBAN à son nom,
- un justificatif de domicile en France métropolitaine de moins de trois mois,
- un chèque annulé à son nom du même compte bancaire que l'IBAN (paiement par chèque).

En cas de non-concordance entre l'adresse figurant sur la pièce d'identité, sur l'IBAN et/ou celle figurant sur le formulaire d'abonnement, le distributeur pourra demander au Client de lui fournir un justificatif de domicile en France métropolitaine de moins de trois mois. La fourniture d'un justificatif de domicile en France métropolitaine permet au Client

de bénéficier des services d'itinérance dans les conditions réglementées pour ses déplacements occasionnels.

Les documents, énumérés ci-dessus, s'ils n'ont pas été communiqués au moment de la souscription, doivent être adressés à l'Opérateur par courrier à l'adresse suivante : Service Souscription - 53098 Laval Cedex 9, au plus tard huit (8) jours après la date de souscription aux Services. En cas de difficultés concernant la fourniture des pièces justificatives lors de la souscription des Services de l'Opérateur, le Client peut contacter son Service Clients.

4.3 Pour toute souscription à distance des Services et en cas de souscription en Caisses* et Agences Crédit Mutuel - CIC, le Client dispose d'un délai de quatorze (14) jours pour se rétracter sans avoir à motiver sa décision, ni à supporter de coûts de rétractation à l'exception des coûts directs de renvoi de la carte SIM. L'Opérateur n'impose cependant pas au Client le retour de sa carte SIM. Pour formaliser sa demande, le Client peut contacter son Service Client, renvoyer le formulaire de rétractation joint à son contrat d'abonnement ou porter sa ligne vers un autre opérateur mobile.

Ce délai rétractation de 14 jours part :

- en cas de souscription : à compter de la réception de la carte SIM par le Client,
- en cas de migration d'offre : à compter de l'acceptation du changement d'offre par le Client.

En cas de rétractation dans les délais ci-dessus, l'Opérateur rembourse le Client dans un délai maximum de quatorze (14) jours de la totalité des sommes versées le cas échéant par le Client relatives au Service souscrit. En cas de souhait d'utilisation de sa ligne avant la fin du délai de rétractation, le Client est redevable du montant du Service calculé prorata temporis entre la date de mise en service de la ligne jusqu'à la date de demande de rétractation ou la date de portabilité sortante de la ligne.

Les conditions et modalités de rétraction liées à l'achat d'un téléphone mobile, vendu par l'Opérateur, sont définies dans les Conditions Générales de Vente à Distance.

4.4 Souscription offres dédiées

Le Client s'engage à fournir, au jour de la souscription et dans les deux mois précédant chaque date anniversaire de souscription tout justificatif permettant de prouver que celui-ci peut bénéficier de l'offre dédiée.

4.5 Coordonnées

Le Client s'engage à informer l'Opérateur de tout changement de ses coordonnées dans un délai maximum de quinze (15) jours ouvrés à compter dudit changement.

■ 5. OUVERTURE DE L'ACCÈS AUX SERVICES

5.1 L'Opérateur s'engage à attribuer un numéro d'appel et à ouvrir l'accès aux Services (ci-après la « Mise en Service »), au plus tard (i) dans les trois (3) jours ouvrés à compter de la date de souscription, en cas de souscription auprès d'un Distributeur en point de vente physique** avec délivrance concomitante d'une carte SIM, (ii) dans les trois (3) jours ouvrés, en cas de vente à distance, lorsque le Client souhaite utiliser les Services avant la fin du délai de rétractation, (iii) dans les quinze (15) jours ouvrés, en cas de vente à distance, lorsque le Client ne souhaite pas utiliser les Services avant la fin du délai de rétractation, ou (iv) à compter de la date de portabilité souhaitée par le Client lorsque cette date est postérieure aux dates indiquées ci-dessus.

5.2 Par dérogation à ce qui précède, en cas d'absence de remise de la totalité des documents visés à l'article 4 par le Client, la Mise en Service ne se fera dans les délais précités qu'à compter de la date de réception par l'Opérateur du dernier document requis.

5.3 En cas de demande de dépôt de garantie, le délai de Mise en Service est porté à vingt (20) jours à compter de la réception de celui-ci, sous réserve du respect des dispositions ci-dessus.

5.4 En cas de dépassement des délais de Mise en Service du fait de l'Opérateur, le Client peut demander, par courrier, une indemnité, sous la forme d'avoir, calculé au prorata temporis sur la base du coût mensuel du Service et/ou du ou des service(s) optionnel(s) souscrit(s) lors de l'activation de la ligne et non fourni(s).

5.5 Si, à l'issue d'un délai de deux (2) semaines, les parties n'ont pas trouvé de solution de nature à remédier à cet échec, ou si cette solution devait entraîner une facturation supplémentaire à la charge du Client, ce dernier peut demander, par courrier, la résiliation sans frais du contrat.

5.6 Le Client dispose d'un délai de quatorze (14) jours à compter de la date de Mise en service de sa ligne pour signaler au Service Client son impossibilité d'accéder au Réseau. Dans l'hypothèse où la vérification de couverture du Réseau ferait apparaître que le Client se situe dans une zone non couverte par le Réseau, le Client peut demander par courrier la résiliation du contrat sans frais.

5.7. Dans les cas 5.5 et 5.6, dans l'hypothèse où le Client a souscrit un Pack de l'Opérateur (téléphone mobile + carte SIM), celui-ci s'engage à renvoyer le téléphone mobile en parfait état à l'Opérateur dans son emballage d'origine à l'adresse qui lui aura été communiquée par le Service Client. L'Opérateur s'engage dans ce cas à lui rembourser le prix d'acquisition du téléphone mobile. À défaut, l'Opérateur sera en droit de facturer au Client le prix du mobile hors abonnement, déduction faite de sommes déjà versées par le Client lors de l'acquisition du téléphone mobile.

■ 6. PRISE D'EFFET ET DURÉE DU CONTRAT

Le contrat prend effet à la date de Mise en Service de la ligne.

Le contrat est conclu pour une durée indéterminée avec ou sans période initiale minimale d'engagement, selon les Services souscrits par le Client.

■ 7. DÉPÔT DE GARANTIE

L'Opérateur peut demander au Client, lors de la souscription du contrat, en cas de (i) chèque déclaré irrégulier suite au contrôle effectué, (ii) inscription du Client au fichier Préventel ou (iii) lorsque le nombre total de contrats d'abonnement souscrits par le Client est supérieur à deux, un dépôt de garantie encaissé au jour de sa remise, non productif d'intérêts, dont le montant figure dans la Brochure Tarifs.

Dans l'hypothèse où, en cours de contrat, le fait générateur ayant donné lieu à la demande du dépôt de garantie disparaît, l'Opérateur restituera au Client sur demande écrite de ce dernier le dépôt de garantie dans un délai de 10 (dix) jours à compter de la réception de sa demande.

À l'expiration du contrat, le dépôt de garantie est restitué au Client (par chèque ou par virement) dans un délai maximum de 10 (dix) jours à compter du jour où le Client a éteint l'intégralité de sa dette envers l'Opérateur.

■ 8. AVANCE SUR FACTURE

8.1 À la souscription

Afin de limiter les risques de fraude, l'Opérateur peut demander au Client, au moment de la souscription des Services, une avance sur facture dont le montant est indiqué

dans la Brochure Tarifs. En cas de refus du Client, la souscription sera annulée et les sommes éventuellement facturées lui seront restituées. L'avance sur facture est portée au crédit du Client dès son versement. Elle vient en déduction des sommes dues par le Client à compter de sa seconde facture, sous réserve que la première facture ait été effectivement payée par le Client.

8.2 En cours d'exécution du contrat

Afin de limiter les dépassements de forfait trop importants susceptibles d'occasionner des chocs de facturation, l'Opérateur peut demander au Client, en cours d'exécution du contrat, une avance sur facture, non productive d'intérêts, lorsque le montant des communications hors et/ou au-delà du forfait dépasse un certain seuil de consommations :

- pour les nouveaux clients et jusqu'à l'émission de la 3ème facture, ce seuil est défini dans la Brochure Tarifs,
- après l'émission de la 3ème facture, ce seuil correspond à 1,5 fois le montant moyen des 3 dernières factures,
- en cas d'incident de paiement, ce seuil est ramené, pendant une durée de 6 mois, au seuil défini dans la Brochure Tarifs.

Le Client est informé de l'approche de ce seuil à plusieurs reprises (sms et emails) ainsi que de la mise en restriction prochaine de sa ligne (blocage usages sortants).

Le montant de l'avance sur facture qui sera demandé au Client est égal à la surconsommation dont celui-ci est redevable au moment de l'établissement de la demande d'avance par l'Opérateur. Il est porté au crédit du Client dès son versement. Il vient en déduction des sommes dues et à venir par le Client jusqu'à épuisement.

9. TARIFS/MODIFICATION DES SERVICES

9.1 Les tarifs des Services principaux, des Services complémentaires et des Services optionnels ainsi que leurs modalités d'application sont définis dans la Brochure Tarifs.

9.2 En cas de souscription/modification des Services effectuée à distance, le Client dispose d'un délai de quatorze (14) jours, à compter de son acceptation pour se rétracter.

10. FACTURATION

10.1 Les factures sont établies suivant une périodicité mensuelle et sont payables comptant en euros TTC, dans le délai maximum porté sur la facture. Elles comprennent (i) les redevances mensuelles d'abonnement, perçues d'avance pour la période de facturation suivante, (ii) le montant des communications passées au-delà ou hors forfait, au cours de la période de facturation échue, (iii) le montant des Services Complémentaires et des Services Optionnels, (iv) les autres frais dus en vertu du présent contrat dont les montants figurent dans la Brochure Tarifs, (v) le montant des sommes dues aux éditeurs de contenus au titre de la consultation ou de l'utilisation de leurs services.

10.2 Sauf cas de contestation de facture, l'Opérateur pourra en cas de non règlement de factures, suspendre la ligne du Client, puis après l'envoi d'une mise en demeure restée sans effet, résilier le contrat d'abonnement. La résiliation des Services entraîne l'exigibilité immédiate de toutes les sommes dues par le Client à l'Opérateur, et notamment des frais d'abonnement et services restant à courir jusqu'à la fin de la période minimale d'engagement.

10.3 L'Opérateur tient à la disposition du Client tout élément justificatif de la facture, selon l'état des techniques existantes. Le décompte des éléments de facturation établi par l'Opérateur et servant de base à la facture est opposable au Client en tant qu'élément de preuve. Aucune réclamation du Client en restitution du prix des Services facturés par l'Opérateur n'est recevable au-delà d'un délai d'un (1) an à compter du jour du paiement.

10.4 Le Client peut demander à un tiers (personne physique ou morale) de payer, à sa place, les factures correspondant mais reste tenu de son obligation de paiement envers l'Opérateur en cas de défaillance de ce tiers.

10.5 En cas de règlement de factures par prélèvement sur compte bancaire, le Client est informé au moins 10 jours avant la date d'échéance de celui-ci. Ce délai pourra être raccourci si le Client demande à anticiper la date d'échéance du prélèvement.

11. OBLIGATIONS DU CLIENT

11.1 Utilisation de la carte SIM

L'Opérateur remet au Client une carte SIM à laquelle est associé un numéro d'appel attribué par l'Opérateur (hors cas de portabilité) qui lui permet d'accéder à l'ensemble des Services proposés par l'Opérateur.

En cas de perte ou vol de la carte SIM, le Client doit en informer immédiatement son Service Client afin que la ligne soit suspendue. Sauf conditions particulières liées à son offre, jusqu'à la prise en compte de la suspension par l'Opérateur, le Client restera redevable de toutes les communications passées à partir de sa carte SIM.

Le Client doit confirmer le vol ou la perte de sa carte SIM par courrier au Service Client accompagné, en cas de vol, d'une copie du dépôt de la plainte déposée auprès du commissariat ou des autorités compétentes. Durant la suspension de la ligne, le contrat reste en vigueur et le Client reste tenu au paiement des redevances d'abonnement et autres sommes dues à l'Opérateur. Sur demande, le Client recevra une nouvelle carte SIM ; le Client faisant son affaire de se procurer un nouveau téléphone mobile lui permettant d'utiliser sa nouvelle carte SIM.

11.2 Utilisation des Services

Les Services étant proposés exclusivement entre personnes physiques, le Client s'interdit l'utilisation à titre gratuit ou onéreux des Services en tant que passerelle de rapprochement de communications ou de mise en relation (notamment numéros d'appel commençant par 01,02,03,04,05 ou 09 inclus)

12. ASSURANCE

Dans le cadre de certaines offres, le Client peut bénéficier d'une assurance contre l'utilisation frauduleuse de sa ligne et/ou d'une assurance contre le vol de son téléphone mobile.

Les conditions précises de ces assurances ainsi que les exclusions de garanties et les modalités de déclaration de sinistre sont définies dans la Notice d'Information Assurance.

13. CONDITIONS SPÉCIFIQUES AUX OFFRES VOIX ET /OU SMS ET/OU DATA ILLIMITES

L'Opérateur peut proposer au Client au travers des Services des appels voix et /ou des SMS et/ou de la data en illimité. Ces appels voix et/ou SMS et/ou data sont, sauf mention contraire dans l'offre concernée, proposés exclusivement depuis et vers la France Métropolitaine.

Afin de lutter contre la fraude et le détournement d'offres, ces offres ne sont autorisées que dans la limite d'un certain nombre de correspondants et/ou d'un certain nombre d'heures par appel, par période de facturation, précisés clairement dans les Brochures Tarifs sous les offres correspondantes.

L'Opérateur se réserve le droit de suspendre puis de résilier l'offre en cas d'utilisation des Services à des fins autres que personnelles (à des fins lucratives) et/ou de cession totale ou partielle des Services.

L'Opérateur se réserve le droit de prendre des mesures de gestion de trafic sur la data. Celles-ci désignent les mesures mises en œuvre par l'Opérateur pour permettre l'accès de tout Client à son réseau data. Sur le réseau mobile, ces mesures sont mises en œuvre en cas de congestion de certains éléments du réseau, sur les éléments concernés. Durant la période de congestion, elles peuvent par exemple augmenter temporairement la durée de téléchargement d'une page internet.

14. CONDITIONS SPÉCIFIQUES À L'ITINÉRANCE EN UE, DOM ET SUISSE, ANDORRE, USA, CANADA LE CAS ÉCHÉANT

14.1 L'Opérateur se réserve le droit d'appliquer une surcharge sur les communications effectuées en itinérance en cas d'absence de fourniture de justificatif de domicile en France métropolitaine.

14.2 Le Client sera facturé (après avoir été alerté) des usages en itinérance en UE, DOM et, pour les forfaits concernés, en Suisse, Andorre, USA et Canada, si, pendant une durée de 120 jours consécutifs, il utilise son forfait pendant plus de 60 jours uniquement en itinérance dans cette zone (en dehors de la France métropolitaine) et qu'il réalise plus de la moitié des consommations en itinérance dans cette zone.

15. PORTABILITÉ DES NUMÉROS

Le Client mandate l'Opérateur afin de conserver son numéro mobile existant. La Portabilité emporte résiliation en son nom du contrat le liant à son ancien opérateur au jour de la portabilité. La portabilité ne pourra être effectuée en cas d'incapacité du demandeur, demande de portabilité incomplète ou contenant des informations erronées, numéro inactif le jour de la demande de portage ou faisant déjà l'objet d'une demande de résiliation ou de portabilité. Lorsque la portabilité entrante du Client est refusée par son ancien opérateur, l'Opérateur affecte un nouveau numéro au Client. Le numéro du Client sera porté dans un délai d'un (1) jour ouvrable, sous réserve que l'accès ait été rendu disponible par l'opérateur sortant (2 jours minimum après la prise en compte de la demande de portabilité du Client), sauf demande expresse du Client d'un délai supplémentaire dans la limite de cinquante-neuf (59) jours.

16. SUSPENSION DU SERVICE

L'accès aux Services peut être suspendu de plein droit par l'Opérateur, après en avoir informé par tout moyen le Client :

- en cas d'absence des pièces justificatives valides exigées du Client lors de la souscription des Services dans l'hypothèse où la ligne aurait déjà été mise en service,
- en cas de fraude ou tentative de fraude de la part du Client,
- en cas d'utilisation par le Client d'un terminal mobile déclaré volé,
- dans l'attente du Dépôt de garantie ou de l'Avance sur facturation ou en cas de non-paiement de ceux-ci, ou encore en cas de non-paiement d'une facture à la date limite de paiement figurant sur la facture, et après relance restée sans effet,
- en cas de violation des dispositions légales, notamment en matière d'ordre public et de bonnes mœurs,
- en cas de force majeure au sens de la jurisprudence de la Cour de cassation.

La suspension des Services n'entraîne pas l'arrêt de la facturation, sauf suspension des Services pour cas de force majeure.

17. MODIFICATIONS DES CONDITIONS CONTRACTUELLES

Conformément aux termes de l'article L224-33 du Code de la consommation, l'Opérateur s'engage à informer le Client par écrit de tout projet de modification des conditions contractuelles, au moins un (1) mois avant son entrée en vigueur. Le Client peut résilier le contrat à tout moment et avant la fin de la période minimale d'engagement, sans indemnités, par courrier, en cas d'augmentation des tarifs des Services principaux et/ou complémentaires, et/ou toute autre modification des conditions contractuelles, et ce dans les quatre (4) mois qui suivent l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs et/ou des nouvelles conditions contractuelles. À défaut de résiliation dans les quatre (4) mois qui suivent leur entrée en vigueur, les nouveaux tarifs et/ou les nouvelles conditions contractuelles s'appliqueront.

18. FIN DU CONTRAT /RÉSILIATION

18.1 Résiliation des contrats à durée indéterminée avec une période minimale d'engagement :

En cas de souscription d'un forfait avec engagement 12 mois, le Client peut mettre fin au contrat avant la fin de la période minimale d'engagement, par courrier, sous réserve du paiement des frais d'abonnement et services restant à courir jusqu'à la fin de la période minimale d'engagement qui deviennent immédiatement exigibles.

En cas de souscription d'un forfait avec engagement 24 mois, le Client peut mettre fin au contrat avant la fin de la période minimale d'engagement, par courrier, sous réserve : dans l'hypothèse d'une résiliation intervenant avant la fin du 12^e mois, du paiement des frais d'abonnement et services y afférents restant à courir jusqu'à la fin du 12^e mois et du paiement du ¼ des frais d'abonnement et services restant à courir jusqu'à la fin de la période minimale d'engagement, qui deviennent immédiatement exigibles, dans l'hypothèse d'une résiliation intervenant après la fin du 12^e mois, du paiement du 1/4 des frais d'abonnement et services restant à courir jusqu'à la fin de la période minimale d'engagement, qui deviennent immédiatement exigibles.

18.2 Au-delà de la période minimale d'engagement ou si le Client a souscrit un abonnement sans période minimale d'engagement, la résiliation peut intervenir à tout moment et sans indemnités, à l'initiative de l'Opérateur ou du Client par courrier.

18.3 La résiliation prend effet dans un délai maximum de sept (7) jours calendaires suivant la réception par l'Opérateur de la lettre de résiliation sauf demande contraire du Client ou portabilité sortante effectuée par le Client.

18.4 Par ailleurs, le Client personne physique, sous réserve qu'il n'ait pas eu ou pu avoir connaissance du fait générateur lors de la souscription ou du renouvellement du Service, peut mettre fin au contrat à tout moment, par courrier, et avant la fin de la période minimale d'engagement, sans indemnités, en cas de motifs légitimes, dûment justifiés, l'empêchant de poursuivre l'exécution du contrat, survenus postérieurement à la souscription du contrat.

Dans le cadre des engagements dits Novelli, l'Opérateur s'est engagé à automatiquement considérer comme motifs légitimes, les motifs suivants :

- licenciement du Client en contrat à durée indéterminée,
- difficultés financières ayant donné suite à notification de recevabilité en Commission de Surendettement des Particuliers,
- déménagement du Client dans une zone en France métropolitaine où le service est inaccessible depuis son nouveau domicile,
- déménagement du Client pour une durée supérieure à 12 mois hors du territoire métropolitain,
- maladie ou handicap rendant impossible l'usage du Service pendant une durée de plus de trois mois,
- décès du Client : l'annulation du numéro d'appel s'opère dès que l'Opérateur en a eu connaissance, sauf si les ayants droit désirent le reprendre,
- mise en détention, pour une durée minimum de 3 mois, dans un établissement pénitentiaire,
- en cas de force majeure au sens habituellement reconnu par la jurisprudence de la Cour de cassation.

Cette résiliation prend effet à l'issue d'un délai de sept (7) jours suivant la réception de la lettre de résiliation et des justificatifs nécessaires. La résiliation entraîne la désactivation définitive de la carte SIM et la perte du numéro.

18.5 Le contrat peut être résilié par l'Opérateur après en avoir avisé le Client en cas de fausse déclaration du Client concernant le contrat, non-paiement par le Client des sommes dues à l'Opérateur, après mise en demeure restée sans effet ou en cas de force majeure. La résiliation entraîne la désactivation définitive de la carte SIM et la perte du numéro.

■ 19. FOURNITURE DES SERVICES/INTERRUPTION DES SERVICES/COMPENSATION

L'Opérateur est responsable de la mise en place des moyens nécessaires à la bonne marche des Services et prend les mesures nécessaires au maintien de la continuité et de la qualité du service de radiotéléphonie.

En cas d'interruption totale des Services principaux et/ ou du des Service(s) optionnel(s), l'Opérateur s'engage à tout mettre en œuvre pour rétablir les Services principaux et/ ou les Service(s) optionnel(s) et à dédommager le Client, à sa demande, d'un montant calculé au prorata temporis du coût mensuel du Service et/ou du ou des service(s) optionnel(s) souscrits.

■ 20. DONNÉES PERSONNELLES - ANNUAIRE

20.1 Les données à caractère personnel concernant le Client sont collectées et traitées par l'Opérateur, dans le respect des dispositions légales de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, (i) dans le cadre de la fourniture des Services, (ii) pour répondre à des obligations légales et (iii) pour un intérêt légitime.

Les données à caractère personnel collectées lors de la souscription ont un caractère obligatoire pour permettre à l'Opérateur de traiter la demande de souscription et de fournir les Services.

Les données à caractère personnel pourront être traitées par le personnel habilité de l'Opérateur et des sous-traitants ou prestataires de l'Opérateur. Si ces sous-traitants, partenaires ou prestataires sont situés en dehors de l'Union européenne (Tunisie, Maroc, Monaco), ils auront conformément à la réglementation signé des « clauses contractuelles types » pour garantir au Client le même niveau de protection que dans l'Union Européenne.

Le Client dispose notamment d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition ou de suppression en écrivant à : Informatique et Libertés / Direction Juridique – Euro-Information Telecom – 12, rue Gaillon – 75002 PARIS ou à M. Le Délégué à la Protection des Données, 63 chemin Antoine Pardon, 69814 TASSIN CEDEX. Le Client peut obtenir l'information sur la manière dont sont traitées ses données et sur ses droits en consultant la Politique Données Personnelles de l'Opérateur disponible sur son site internet ou sur demande.

Le Client peut gratuitement s'inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique en contactant son Service Client.

Les informations en rapport avec la commande du Client peuvent faire l'objet d'un traitement automatisé de données dont le responsable est OneyTrust. Ce traitement automatisé de données a pour finalité de définir un niveau d'analyse d'une transaction et de lutter contre la fraude à l'identité et aux moyens de paiement sur les opérations réalisées à distance via le réseau internet. OneyTrust et l'Opérateur sont les destinataires de ces données. Le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par OneyTrust ; à savoir la lutte contre la fraude à l'identité et au paiement lors des transactions à distance réalisées via le réseau internet. La survenance d'un impayé au motif d'une utilisation frauduleuse d'un moyen de paiement pourra entraîner l'inscription des données en rapport avec la transaction associée à cet impayé au sein d'un fichier d'incidents de paiement mis en œuvre par OneyTrust.

Le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, à la limitation et d'opposition à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à OneyTrust à l'adresse suivante :

Le délégué à la protection des données – OneyTrust – 34 avenue de Flandre – 59170 Croix

Plus de détail sur la gestion des données par OneyTrust et les droits attachés, en consultant la page internet suivante:

<https://oneytrust.com/mention-information-score/>

En cas d'impayé ou de déclaration irrégulière, les informations concernant le Client sont susceptibles d'être inscrites dans un fichier géré par le GIE PREVENTEL, accessible aux opérateurs de télécommunications électroniques et aux sociétés de commercialisation de services de télécommunications électroniques. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, le Client peut exercer son droit d'accès à ces informations directement auprès du GIE PREVENTEL - Service des consultations - TSA n° 54 315 - 77050 Melun Cedex et son droit d'accès, de rectification et/ou de suppression auprès de l'Opérateur à l'adresse mentionnée ci-dessus.

20.2 Dans le cadre de la mise en place de l'annuaire universel, le Client dispose du droit faire figurer notamment ses coordonnées personnelles gratuitement sur les listes publiées dans les annuaires ou consultables par l'intermédiaire d'un service de renseignement. Il peut également demander à ce que ces listes ne soient pas utilisées à des fins de prospection commerciale ou pour des services d'annuaire inversé. Si le Client a souscrit à distance, par défaut, le Client n'est pas mentionné sur les listes d'abonnés ou d'utilisateurs publiées dans les annuaires ou consultables par l'intermédiaire d'un service de renseignements. Pour choisir d'être mentionné sur les listes d'abonnés ou d'utilisateurs publiées dans les annuaires ou consultables par l'intermédiaire d'un service de renseignements, le Client se rend sur son Espace Client, rubrique « Votre compte » puis « Annuaire universel ». Si le Client choisit de s'inscrire sur ces listes, il pourra choisir que ces listes ne comportent pas l'adresse complète de son domicile, ne fasse pas référence à son sexe (sous réserve d'absence d'homonymie sur la même liste), que les données à caractère personnel le concernant issues des listes d'abonnés ou d'utilisateurs ne soient pas utilisées dans des opérations de prospection directe soit par voie postale, soit par voie de communications électroniques et enfin, que ces données ne soient pas mentionnées sur des listes d'abonnés ou d'utilisateurs permettant la recherche inversée de l'identité de l'abonné et de l'utilisateur à partir de son numéro de téléphone.

■ 21. CESSION

Le Client peut céder ou transférer le contrat, à titre gratuit, sous réserve de fournir à l'Opérateur les mêmes documents que ceux nécessaires lors de la souscription accompagnés d'une autorisation du cessionnaire. Préalablement à la cession ou au transfert, le Client s'engage à régler toutes les sommes encore éventuellement dues au titre du présent contrat.

L'Opérateur peut céder ou transférer à un tiers, à titre gratuit ou onéreux, sous quelque forme que ce soit, le bénéfice du présent contrat sous réserve que la cession du contrat n'emporte aucune diminution des droits du Client.

■ 22. RÉCLAMATIONS

Toute réclamation doit être formulée en premier recours auprès du Service Client par téléphone aux numéros et pendant les heures d'ouverture, précisés dans les Brochures Tarifs ou par courrier à l'adresse suivante : **Service Client Euro-Information Telecom – 53098 Laval Cedex 9**. Le Service Client répond à toute réclamation dans un délai moyen de quinze (15) jours ouvrés. Toutefois, si la réponse ne pouvait être donnée dans ce délai, le Service Client indiquera, par tous moyens, au Client le délai de traitement requis sans que ce dernier ne puisse dépasser un (1) mois. Dans le cas où le Client ne serait pas satisfait de la réponse définitive apportée par le Service Client ou en cas de dépassement des délais de réponse définis ci-avant, le Client peut alors formuler un second recours auprès du Service Consommateur de l'Opérateur, exclusivement par écrit, à l'adresse suivante : Service Consommateurs - Euro-Information Telecom - TSA 42002 - 75087 Paris Cedex 02 qui apportera une réponse au Client dans un délai de un (1) mois. En cas de non-respect par l'Opérateur des délais visés ci-avant ou en cas d'épuisement par le Client des voies de recours internes, les litiges irrésolus peuvent être portés devant le Médiateur des communications électroniques (www.mediateur-telecom.fr) conformément à la charte de médiation.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DES PRODUITS ET SERVICES

(VENTE À DISTANCE ET CAISSES* / AGENCES CRÉDIT MUTUEL - CIC) APPLICABLES À COMPTER DU 5 DÉCEMBRE 2016

■ ARTICLE 1 - OBJET

Les présentes conditions générales de vente (ci-après «CGVAD») ont pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles Euro-Information Telecom, Société par Actions Simplifiée au capital de 175715 euros, immatriculée au RCS Paris sous le numéro 421713892, dont le Siège Social est 12 rue Gaillon - 75107 Paris Cedex 02, ci-après «l'Opérateur», vend à distance à partir de ses Sites Internet ou par télévente et à partir des CaisSES* Crédit Mutuel et Agences CIC, des équipements notamment de radiotéléphonie, ci après dénommés «les Produits», à un Client, ci-après dénommé «l'Acheteur».

Les Produits sont :

- d'une part la carte SIM (ci-après Carte SIM) associée au(x) service(s) de téléphonie mobile souscrit(s) concomitamment par l'Acheteur, et
- d'autre part, les Produits vendus par l'Opérateur, et leurs accessoires.

La carte SIM est, soit commercialisée seule, soit au sein d'un Pack comportant outre la carte SIM, un Terminal et d'éventuels Accessoires.

■ ARTICLE 2 - COMMANDE À DISTANCE

Les Produits sont réservés aux Acheteurs régulièrement domiciliés en France métropolitaine et en Corse qui effectuent une commande à distance (sites internet, télévente...) ou à partir des caisses* et agences du Crédit Mutuel - CIC.

Pour toute commande en ligne effectuée à partir d'un Site Internet de l'Opérateur, l'Acheteur doit disposer d'une adresse e-mail valide accessible depuis un ordinateur.

La commande emporte acceptation sans réserve des CGVAD par l'Acheteur.

■ ARTICLE 3 - EXPÉDITION - LIVRAISON

En cas d'expédition des Produits, celle-ci s'effectue à l'adresse mentionnée par l'Acheteur lors de sa commande.

Les livraisons ne s'effectuent qu'en France métropolitaine (y compris la Corse).

i) Délai d'expédition

Le Produit commandé est livré :

- en cas de souscription d'une offre prépayée dans un délai maximum de 5 jours à compter de la date de la confirmation de la commande par l'Opérateur,
- en cas de souscription d'une offre d'abonnement, à compter de la réception et de la validation par l'Opérateur de l'ensemble des justificatifs visés dans les Conditions Générales de Services (CGS) de l'offre souscrite. En cas de demande de Dépôt de Garantie conformément aux dispositions des CGS, le Produit est adressé dans un délai de 20 jours, à compter de la réception du dépôt de garantie par l'Opérateur.

En cas d'indisponibilité, l'Acheteur en est informé sur la page de présentation du ou des Produit(s).

Si l'Acheteur a communiqué une adresse email valide, l'expédition du Produit lui est annoncée par l'envoi d'un email.

ii) Livraison

En cas d'absence lors de la livraison à l'adresse indiquée par l'Acheteur, un avis de passage est déposé dans sa boîte aux lettres dans la mesure où celle-ci est accessible. L'Acheteur peut alors retirer le colis dans les 10 jours suivant le dépôt de cet avis à l'adresse mentionnée dans ledit avis. La livraison est réputée effectuée par la délivrance à l'Acheteur du Produit commandé. Elle se matérialise par la signature, par l'Acheteur, du bon d'embarquement présenté par le transporteur. Le Produit commandé reste la propriété de l'Opérateur jusqu'au paiement intégral de son prix.

L'Acheteur informera immédiatement le Service Client de l'Opérateur en cas de réception incomplète de sa commande ou de réception d'une commande endommagée.

■ ARTICLE 4 - PRIX - MODALITÉS DE PAIEMENT

Les prix applicables, qui s'entendent toutes taxes comprises, hors frais de livraison, sont ceux en vigueur au jour de la commande par l'Acheteur. Certains prix peuvent être soumis à conditions ou avoir une durée de validité limitée. Les Produits sont payables à la commande.

■ ARTICLE 5 - DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément aux dispositions des articles L. 221-18 et suivants du Code de la Consommation, l'Acheteur bénéficie d'un délai de quatorze (14) jours à compter de la livraison du Produit pour se rétracter sans avoir à motiver sa décision, ni à supporter de coûts de rétractation à l'exception des coûts directs de renvoi du Produit. Le Droit de rétractation est étendu aux achats effectués au sein des Agences et CaisSES* du Crédit Mutuel - CIC.

Pour renvoyer son Produit, l'Acheteur contacte son Service Client au 0 969 360 200 (appel non surtaxé depuis un poste fixe) afin d'obtenir un Bon de retour Colis. L'obtention de ce Bon de retour Colis vaut prise en compte de la demande de rétractation de l'Acheteur.

Après enregistrement de sa demande de rétractation, l'Acheteur recevra par courrier et/ou par email la liste des Produits à retourner et un Bon de Retour Colis sur lequel figurera un numéro de retour que l'Acheteur devra impérativement faire figurer sur le colis de retour. À défaut le colis sera refusé et la demande de rétractation ne pourra pas être traitée.

L'Acheteur devra renvoyer, dans un délai de quatorze (14) jours à compter de la réception de son Bon de Retour Colis, les Produits à l'adresse indiquée sur le Bon.

Dans le cadre de l'achat d'un Produit et la souscription concomitante d'une offre avec engagement, à défaut de renvoi ou en cas de renvoi d'un Produit dégradé, ou de renvoi d'un Produit non exempt de toute fonctionnalité de blocage activée (notamment la fonction de localisation du mobile), l'Opérateur sera en droit de facturer à l'Acheteur le prix du Produit hors abonnement, déduction faite de sommes déjà versées par l'Acheteur lors de l'acquisition du téléphone mobile.

Dans l'hypothèse où l'Acheteur devait renvoyer le Produit, il doit s'assurer :

- **qu'il a préalablement sauvegardé ses données personnelles (contacts, calendrier, SMS, photos, musique...) afin d'éviter qu'elles ne soient perdues**
- **qu'il a procédé à l'effacement complet des données contenues dans le Produit.**

La responsabilité de l'Opérateur ne pourra pas être engagée du fait de la perte ou de la divulgation éventuelle des données personnelles de l'Acheteur. En cas de doute, l'Acheteur peut contacter le Service Client pour effectuer les manipulations de réinitialisation.

Dans l'hypothèse de l'achat d'un Pack, le(s) Produit(s) devra(ont) être retourné(s) en état neuf dans l'emballage d'origine, accompagné(s) de ses accessoires d'origine (chargeur, batterie et le cas échéant kit mains libres) ainsi que de la Carte SIM, des accessoires complémentaires éventuels et des notices d'emploi et documentations. Le remboursement du(s) Produit(s) après retour s'effectue dans les meilleurs

délais et au plus tard dans les quatorze (14) jours suivant la réception du(es) Produit(s) par l'Opérateur.

■ ARTICLE 6 - GARANTIE - SERVICE APRÈS-VENTE

Dans l'hypothèse où l'Acheteur devait renvoyer le Produit, il doit s'assurer :

- **qu'il a préalablement sauvegardé ses données personnelles (contacts, calendrier, SMS, photos, musique...) afin d'éviter qu'elles ne soient perdues**
 - **qu'il a procédé à l'effacement complet des données contenues dans le Produit.**
- La responsabilité de l'Opérateur ne pourra pas être engagée du fait de la perte ou de la divulgation éventuelle des données personnelles de l'Acheteur.** En cas de doute, l'Acheteur peut contacter le Service Client pour effectuer les manipulations de réinitialisation.

6.1 - Garantie contractuelle

Les Produits neufs sont couverts par une garantie constructeur pièces et main d'œuvre d'une ou de deux années en fonction de la garantie constructeur applicable (information disponible auprès du Service Client). La durée de garantie des produits d'occasion ou reconditionnés est disponible auprès du Service Client. Le délai de garantie commence à courir à compter de la date inscrite sur le Bon de livraison joint au Produit ou sur la Facture d'achat/renouvellement du Produit.

La garantie porte également sur le Produit remis au Client dans le cadre du SAV (téléphone + batterie) selon les conditions suivantes :

- si le Produit d'origine et sa batterie sont couverts par la garantie au jour de la panne, la garantie susvisée est reportée sur le Produit remis au Client dans le cadre du SAV pour la durée restant à courir, avec une durée minimale de trois mois,
- si le Produit d'origine et sa batterie ne sont pas couverts par la garantie au jour de la panne, le Produit remis au Client dans le cadre du SAV bénéficie alors, en cas de réparation, d'une garantie pièces et main d'œuvre d'une durée de trois mois à compter de la date de leur remise au Client, pour la même panne.

Dans le cas d'une panne avérée concernant la Carte SIM, le Service Client de l'Opérateur prend en charge tout problème lié à la Carte SIM. Il est seul habilité à caractériser un problème lié à une Carte SIM et à prendre les actions nécessaires (échange notamment). La garantie du Produit est de plein droit exclue en cas d'usure naturelle du Produit, de dommage dont la cause est extérieure au Produit ou imputable au Client (notamment : écran cassé et/ou fendu, écran enfoncé, chocs, antenne arrachée, pistes arrachées), de trace de chocs, d'oxydation des composants suite à une immersion, de pénétration de liquide, d'exposition à une source d'humidité, non respect des instructions du fabricant, tentative de réparation par une personne non habilitée par le constructeur, Produit dont l'étiquette d'identification a été enlevée, de modification du Produit non prévue ni spécifiée par le constructeur, blocage de code de sécurité par une mauvaise utilisation du Produit par le Client.

Service Client :

- Depuis votre téléphone mobile au 675 200 (prix d'un appel normal)
- Depuis un poste fixe au 0969 360 200 (Prix d'un appel vers un poste fixe en France métropolitaine).

Le service après vente des Produits vendus en vente à distance (hors Carte SIM) est assuré directement par le constructeur en cas d'envoi du Produit par l'Acheteur final au centre de réparation agréé par le constructeur ou directement par l'Opérateur dans le cadre du SAV.

Dans le cadre des offres Libéo, la procédure de SAV est prise en charge directement par les conseillers des caisses*/agences Crédit Mutuel /CIC si elles proposent ce service sur demande du représentant légal du Client. La remise, échange et restitution des Produits se feront uniquement dans les caisses*/agences du Crédit Mutuel/CIC si elles proposent ce service.

- Offres (ii) n'incluant pas un «service de Dépannage de Produit en 24h ou 48h» ou (iii) bénéficiant de ce service mais dont le Produit a une ancienneté supérieure à un an (ci-après dénommé «SAV standard»).

Le SAV couvre le Produit bénéficiant de la garantie constructeur ne rentrant pas dans un cas d'exclusion de garantie.

En cas de panne, le Client doit prendre contact avec le Service Client pour que celui-ci effectue un pré-diagnostic. En cas d'impossibilité de réparation en ligne, le Service Client enverra au Client une boîte navette préaffranchie, sauf procédure spécifique qui serait communiquée par le Service Client.

Le Client renverra cette boîte avec le Produit à l'adresse indiquée, accompagné du Formulaire d'Echange Standard complété et signé ainsi que de la copie du Bon de livraison joint au Produit commercialisé par l'Opérateur ou de la facture d'achat du Produit afin que le centre de réparation puisse effectuer la réparation.

Si l'analyse technique du Produit ne fait pas apparaître un cas d'exclusion de garantie, le Produit sera réparé puis renvoyé au Client.

En cas d'impossibilité de réparation suite à une rupture de stock sur les pièces, l'Opérateur se réserve le droit de proposer au Client un produit équivalent dans la gamme des produits de l'Opérateur disponible au jour de la réception du Produit par le centre de réparation.

Dans l'hypothèse où l'analyse technique du Produit ne ferait pas apparaître de panne, le Produit sera renvoyé en l'état au Client.

Si l'analyse technique du Produit fait apparaître un cas d'exclusion de garantie, un devis de réparation pourra être établi par le centre de réparation préalablement à tous travaux et envoyé au Client pour acceptation. En cas d'acceptation, le Client devra contre-signer ce devis et le renvoyer accompagné d'un chèque de règlement à l'adresse et à l'ordre indiqués sur celui-ci ou effectuer un paiement en ligne sur le site du centre de réparation émetteur du devis. Le téléphone sera renvoyé au Client, une fois le Produit réparé.

En cas de refus, le Client pourra récupérer gratuitement le Produit sous couvert de renvoi du courrier l'avertissant du devis en cochant la case adéquate.

- Offres incluant un «service de Dépannage de Produit en 24h ou 48h» dont le Produit (hors iPhones) a une ancienneté inférieure à un an (ci-après dénommé «SAV Express»).

Le service de Dépannage de Produit en 24h ou 48h n'est pas proposé pour les iPhones. En cas de panne sur des iPhones, le Client bénéficie du SAV proposé par la société Apple (plus d'information auprès du Service Client).

L'Opérateur pourra proposer l'une des solutions suivantes :

i) Echange Produit

En cas de panne, le Client doit prendre contact avec le Service Client ou sa Caisse*/Agence Crédit Mutuel/CIC si elle propose ce service pour effectuer un pré-diagnostic.

En cas d'impossibilité de réparation, le Service Client ou sa caisse*/agence lui proposera un rendez-vous à l'adresse de son choix (adresse personnelle ou caisses* et agences du Crédit Mutuel/CIC si elles proposent ce service) afin de procéder à l'échange du Produit par un téléphone identique ou équivalent, sous réserve des disponibilités de stock.

En fonction des disponibilités du Client, ce rendez-vous aura lieu : (i) dans un délai maximum de 24 heures (en heures ouvrées) si prise de rendez-vous avant 15 heures ou (ii) dans un délai maximum de 48 heures (en heures ouvrées au-delà de ce créneau horaire, à compter

de la demande du Client au Service Client ou prise de rendez-vous en Caisse* et Agence.

En cas d'absence du Client à ce rendez-vous, un avis de passage sera déposé dans la boîte aux lettres du Client (sous réserve d'accès à celle-ci). Il sera alors procédé sur le même créneau horaire à une deuxième tentative d'échange, le jour ouvré suivant. Si cette dernière échoue à nouveau, le Service Client sera amené à recontacter le Client afin de fixer un nouveau rendez-vous d'échange.

Avant tout échange de Produit, une expertise visuelle de celui-ci sera effectuée.

En cas d'anomalie, de non-conformité ou de détérioration constatée lors de cette expertise, l'échange sera refusé et le Client devra prendre contact avec le Service Client afin de prendre connaissance de la procédure à suivre.

Si l'échange est effectué, le Client doit signer un Formulaire d'Echange express qui lui sera remis au moment de l'échange. Par la signature de ce bulletin, il renonce alors à tout droit relatif à l'ancien Produit qui devient la propriété de l'Opérateur ; le Produit remis au Client devenant quant à lui sa propriété.

L'équivalence entre Produits est déterminée par l'Opérateur. Le Client a la faculté d'accepter ou de refuser l'équivalence du produit qui lui est proposé.

Son acceptation se fait par la simple signature du Formulaire d'Echange express. Si le Client refuse l'équivalence qui lui est proposée, il doit alors prendre contact avec le Service Client pour prendre connaissance de la procédure à suivre pour bénéficier du SAV Standard.

Si, suite à un échange, l'Opérateur constate que la panne est dans un cas d'exclusion de garantie, une somme forfaitaire de 500€ pourra être facturée au Client.

Cette somme sera directement facturée sur la facture du Client.

ii) SAV Mobile de Prêt 24h

En cas de panne, le Client doit prendre contact avec le Service Client ou sa Caisse*/Agence Crédit Mutuel/CIC si elle propose ce service pour effectuer un pré-diagnostic.

En cas d'impossibilité de réparation, le Service Client ou sa caisse*/agence si elle propose ce service lui proposera un rendez-vous à l'adresse de son choix (adresse personnelle, lieu de travail ou caisses* et agences du Crédit Mutuel/CIC si elles proposent ce service) afin de procéder à l'échange du Produit par un téléphone de prêt.

En fonction des disponibilités du Client, ce rendez-vous aura lieu : (i) dans un délai maximum de 24 heures (en heures ouvrées) si prise de rendez-vous avant 15 heures ou (ii) dans un délai maximum de 48 heures (en heures ouvrées) au-delà de ce créneau horaire, à compter de la demande du Client au Service Client ou prise de rendez-vous en Caisse* et Agence.

En cas d'absence du Client à ce rendez-vous, un avis de passage sera déposé dans la boîte aux lettres du Client (sous réserve d'accès à celle-ci). Il sera alors procédé sur le même créneau horaire à une deuxième tentative de remise du téléphone de prêt, le jour ouvré suivant. Si cette dernière échoue à nouveau, le Service Client sera amené à recontacter le Client afin de fixer un nouveau rendez-vous de remise du téléphone de prêt.

Avant toute remise du téléphone de prêt, une expertise visuelle du téléphone concerné par le SAV sera effectuée.

En cas d'anomalie, de non-conformité ou de détérioration constatée lors de cette expertise, la remise du téléphone de prêt sera refusée et le Client devra prendre contact avec le Service Client afin de prendre connaissance de la procédure à suivre.

Si la remise du téléphone de prêt est effectuée, le Client doit signer un Formulaire de prêt qui lui sera remis au moment de la remise du téléphone. Par la signature de ce formulaire, il devient gardien du téléphone prêté et responsable en cas de détérioration de celui-ci.

Lorsque le Produit aura été réparé, le Service Client ou l'agence/caisse*, si elle propose ce service, contactera le Client pour une prise de rendez-vous afin de remettre le Produit à celui-ci et récupérer le mobile de prêt.

Si l'analyse technique du Produit fait apparaître un cas d'exclusion de garantie le produit sera renvoyé en l'état en client. Si l'analyse technique du Produit fait apparaître un cas de hors garantie, un devis de réparation pourra être établi par le centre de réparation préalablement à tous travaux et envoyé au Client pour acceptation. En cas d'acceptation, le Client devra contresigner ce devis et le renvoyer accompagné d'un chèque de règlement à l'adresse et à l'ordre indiqués sur celui-ci. Le téléphone sera renvoyé au Client, une fois le Produit réparé.

Dès remise du Produit au Client, celui-ci s'engage à restituer le Mobile de prêt. Dans l'hypothèse où ce dernier ne fonctionnerait plus ou aurait fait l'objet de dégradations, le Client se verra facturer un somme forfaitaire de 100€. Cette somme sera directement facturée sur sa facture. Cette somme ne sera pas due si l'Opérateur constate, après diagnostic, que la panne du Mobile de prêt n'est pas imputable au Client.

Produit hors garantie

Le SAV est disponible sur devis pour le Produit qui ne bénéficie plus de la garantie constructeur et pour lequel le Client souhaite une réparation à ses frais. En cas de refus de ce devis, le Client peut récupérer son Produit en l'état et sans aucun frais.

En cas de panne, le Client devra prendre contact avec le Service Client pour que celui-ci effectue un pré-diagnostic. En cas d'impossibilité de réparation en ligne, le Service Client enverra au Client une boîte navette préaffranchie. Après examen technique du Produit, un devis de réparation sera établi par le centre de réparation préalablement à tous travaux et envoyé au Client pour acceptation. En cas d'acceptation, le Client devra contresigner ce devis et le renvoyer accompagné d'un chèque de règlement à l'adresse et à l'ordre indiqués sur celui-ci. Le Produit sera renvoyé au Client, une fois celui-ci réparé. En cas de refus du devis, le Client peut récupérer le Produit en l'état et sans aucun frais.

6.2 - Garanties légales

Sans préjudice des dispositions relatives à la garantie contractuelle indiquées ci-dessus, et conformément à l'article L211-15 du Code de la Consommation, l'Opérateur rappelle à l'abonné qu'il dispose également des garanties suivantes :

Article L217-4 du Code de la Consommation

Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L217-5 du Code de la Consommation

Le bien est conforme au contrat :

- 1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
 - s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;
- 2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L217-7 du Code de la Consommation

Les défauts de conformité qui apparaissent dans un délai de vingt-quatre mois à partir de la délivrance du bien sont présumés exister au moment de la délivrance, sauf preuve contraire.

Pour les biens vendus d'occasion, ce délai est fixé à six mois.

Le vendeur peut combattre cette présomption si celle-ci n'est pas compatible avec la nature du bien ou le défaut de conformité invoqué.

Article L217-9 du Code de la Consommation

En cas de défaut de conformité, l'acheteur choisit entre la réparation et le remplacement du bien.

Toutefois, le vendeur peut ne pas procéder selon le choix de l'acheteur si ce choix entraîne un coût manifestement disproportionné au regard de l'autre modalité, compte tenu de la valeur du bien ou de l'importance du défaut. Il est alors tenu de procéder, sauf impossibilité, selon la modalité non choisie par l'acheteur.

Article L217-10 du Code de la Consommation

Si la réparation et le remplacement du bien sont impossibles, l'acheteur peut rendre le bien et se faire restituer le prix ou garder le bien et se faire rendre une partie du prix.

La même faculté lui est ouverte :

- 1° Si la solution demandée, proposée ou convenue en application de l'article L. 217-9 ne peut être mise en œuvre dans le délai d'un mois suivant la réclamation de l'acheteur ;
- 2° Ou si cette solution ne peut l'être sans inconvénient majeur pour celui-ci compte tenu de la nature du bien et de l'usage qu'il recherche.

La résolution de la vente ne peut toutefois être prononcée si le défaut de conformité est mineur.

Article L217-11 du Code de la Consommation

L'application des dispositions des articles L. 217-9 et L. 217-10 a lieu sans aucun frais pour l'acheteur.

Ces mêmes dispositions ne font pas obstacle à l'allocation de dommages et intérêts.

Article L217-12 du Code de la Consommation

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Article L217-13 du Code de la Consommation

Les dispositions de la présente section ne privent pas l'acheteur du droit d'exercer l'action résultant des vices rédhibitoires telle qu'elle résulte des articles 1641 à 1649 du code civil ou toute autre action de nature contractuelle ou extracontractuelle qui lui est reconnue par la loi.

Article 1641 du Code Civil

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1642 du Code Civil

Le vendeur n'est pas tenu des vices apparents et dont l'acheteur a pu se convaincre lui-même.

Article 1643 du Code Civil

Il est tenu des vices cachés, quand même il ne les aurait pas connus, à moins que, dans ce cas, il n'ait stipulé qu'il ne sera obligé à aucune garantie.

Article 1644 du Code Civil

Dans le cas des articles 1641 et 1643, l'acheteur a le choix de rendre la chose et de se faire restituer le prix, ou de garder la chose et de se faire rendre une partie du prix, telle qu'elle sera arbitrée par experts.

Article 1645 du Code Civil

Si le vendeur connaissait les vices de la chose, il est tenu, outre la restitution du prix qu'il en a reçu, de tous les dommages et intérêts envers l'acheteur.

Article 1646 du Code Civil

Si le vendeur ignorait les vices de la chose, il ne sera tenu qu'à la restitution du prix, et à rembourser à l'acquéreur les frais occasionnés par la vente.

Article 1647 du Code Civil

Si la chose qui avait des vices a péri par suite de sa mauvaise qualité, la perte est pour le vendeur, qui sera tenu envers l'acheteur à la restitution du prix et aux autres dédommagements expliqués dans les deux articles précédents. Mais la perte arrivée par cas fortuit sera pour le compte de l'acheteur.

Article 1648 du Code Civil

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. Dans le cas prévu par l'article 1642-1, l'action doit être introduite, à peine de forclusion, dans l'année qui suit la date à laquelle le vendeur peut être déchargé des vices apparents ou des défauts de conformité apparents ».

ARTICLE 7 - RESPONSABILITÉ

Les Produits proposés sont conformes à la législation française en vigueur et aux normes applicables en France.

ARTICLE 8 - DONNÉES PERSONNELLES

Les informations concernant l'Acheteur et contenues dans les fichiers de l'Opérateur ne sont transmises qu'aux personnes physiques ou morales qui sont expressément habilitées à les connaître pour l'exécution des services de l'Opérateur.

Elles ne sont transmises qu'aux personnes physiques ou morales qui sont expressément habilitées à les connaître pour l'exécution des commandes ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Elles peuvent être transférées hors de l'Union Européenne (Tunisie, Maroc, Monaco). L'Opérateur garantit à l'Acheteur le même niveau de protection que dans l'Union Européenne. Elles ne sont transmises à des tiers qu'avec l'autorisation expresse de l'Acheteur.

L'Acheteur dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition ou de suppression en écrivant à : Informatique et Libertés/Direction Juridique - Euro-Information Telecom - 12, rue Gailon - 75002 PARIS.

Le Client peut gratuitement s'inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique en contactant son Service Client.

Les informations en rapport avec la commande de l'Acheteur peuvent faire l'objet d'un traitement automatisé de données dont le responsable est OneyTrust. Ce traitement automatisé de données a pour finalité de définir un niveau d'analyse d'une transaction et de lutter contre la fraude à l'identité et aux moyens de paiement sur les opérations réalisées à distance via le réseau internet. OneyTrust et l'Opérateur sont les destinataires des données en rapport avec la commande de l'Acheteur. La non-transmission des données en rapport avec ladite commande est susceptible d'empêcher la réalisation et l'analyse de la transaction.

Le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par Oneytrust ; à savoir la lutte contre la fraude à l'identité et au paiement lors des transactions à distance réalisées via le réseau internet. La survenance d'un impayé au motif d'une utilisation frauduleuse d'un moyen de paiement pourra entraîner l'inscription des données en rapport avec la transaction associée à cet impayé au sein d'un fichier d'incidents de paiement mis en œuvre par Oneytrust.

L'acheteur dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, à la limitation et d'opposition à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à OneyTrust à l'adresse suivante : Le délégué à la protection des données – Oneytrust - 34 avenue de Flandre - 59170 Croix

Plus de détails sur la gestion des données par OneyTrust et les droits attachés, en consultant la page internet suivante: <https://oneytrust.com/mention-information-score/>

ARTICLE 9 - RÉCLAMATIONS

Toute réclamation doit être formulée en premier recours auprès du Service Client par téléphone du lundi au samedi de 8h à 22h (hors jours fériés) depuis le portable : 675 200 (1^{er} minute gratuite puis décompté du forfait ou 0,38€/min au-delà du forfait), depuis un fixe en France Métropolitaine : au 0969 360 200 (appel non surtaxé) ou par courrier à l'adresse suivante : Service Client Euro-Information Telecom - 53098 Laval Cedex 9.

Le Service Client répond à toute réclamation dans un délai moyen de quinze (15) jours ouvrés. Toutefois, si la réponse ne pouvait être donnée dans ce délai, le Service Client indiquera, par tous moyens, à l'Acheteur le délai de traitement requis sans que ce dernier ne puisse dépasser un (1) mois. Dans le cas où l'Acheteur ne serait pas satisfait de la réponse définitive apportée par le Service Client ou en cas de dépassement des délais de réponse définis ci-avant, l'Acheteur peut alors formuler un second recours auprès du Service Consommateur de l'Opérateur, exclusivement par écrit, à l'adresse suivante : Service Consommateurs - Euro-Information Telecom - TSA 42002 - 75087 Paris Cedex 02 qui apportera une réponse à l'Acheteur dans un délai de un (1) mois. En cas de non respect par l'Opérateur des délais visés ci avant ou en cas d'épuisement par l'Acheteur des voies de recours internes, les litiges irrésolus peuvent être portés devant le Médiateur des communications électroniques (www.mediateur-telecom.fr) conformément à la charte de médiation.

*Excepté pour Crédit Mutuel Nord Europe où les ventes et la gestion sont opérées exclusivement à distance (site web ou plateau téléphonique).

CONDITIONS DE LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

CG.05.42 07/18

La Banque est titulaire d'un mandat de distribution accordé par Euro Information Telecom pour la diffusion de ses produits et services de téléphonie.

Dans certains cas, la Banque propose au Client préalablement identifié de signer électroniquement son contrat de souscription à une offre mobile ou box sur son espace personnel sur le site internet de la Banque.

Plusieurs procédés peuvent être proposés pour signer électroniquement. Un des procédés techniques proposé par la Banque au Client consiste en la délivrance par une Autorité de Certification reconnue par la Banque, d'un certificat électronique à usage unique pour les besoins de la cause, dit certificat « à la volée ». L'utilisation de ce certificat doit se faire dans un intervalle de temps équivalent à quelques minutes.

Un autre procédé de signature électronique peut être proposé par la Banque et basé, celui-ci, sur la délivrance par une Autorité de Certification reconnue par la Banque, d'un certificat électronique pérenne à usage récurrent remis en face à face sur un support cryptographique de type clé USB au Client. L'Autorité de Certification délivre ce Certificat au Client pour une période maximum de 3 ans renouvelable, et sous réserve de la non révocation dudit certificat.

Que le certificat électronique soit « à la volée » ou pérenne sur support cryptographique, il sera ci-après désigné sous le terme générique « Certificat ».

Quel que soit le procédé utilisé, le Client qui décide de signer électroniquement accepte d'utiliser la signature électronique (ci-après dénommée « Signature Electronique ») et de mettre en œuvre un processus de dématérialisation des documents avec la Banque, étant entendu que cette Signature Electronique engage le Client contractuellement quant au contenu du document et a la même valeur qu'une signature manuscrite.

■ DÉFINITION ET ENVIRONNEMENTS TECHNIQUES

La Signature Electronique répond aux exigences légales et réglementaires qui reconnaissent la valeur juridique du document et de la signature électronique. A ce titre, la Signature Electronique désigne un ensemble d'éléments sous forme électronique qui résulte de l'usage d'un procédé fiable d'identification par l'utilisation du Certificat garantissant son lien avec d'autres données électroniques auxquelles elle s'attache et notamment celles du document.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, la Signature Electronique ainsi utilisée, (a) est propre au signataire ; (b) est créée par des moyens que le Client peut garder sous son contrôle exclusif ; (c) garantit avec le document auquel elle s'attache un lien tel que toute modification ultérieure du document est détectable. Enfin, elle a pour objet d'identifier et d'authentifier le Client qui l'appose et de manifester son consentement au document ainsi qu'à son contenu.

Le Certificat employé désigne une attestation électronique qui lie les données attachées au procédé technique de signature électronique à une personne, et confirme l'identité de celle-ci. Selon le procédé technique utilisé, le Certificat est soit généré à la volée par l'Autorité de Certification pour le compte du Client, soit délivré pour un usage récurrent et stocké sur un support cryptographique puis remis en face à face au Client contre vérification d'identité. La clé privée du Client signataire et associée au Certificat est utilisée pour la Signature Electronique du document à la demande du Client. Chaque Certificat contient des informations telles que le nom et prénom du Client et renferme donc l'identité de ce dernier. Le Client donne ainsi mandat à l'Autorité de Certification d'utiliser sa clé privée associée à son Certificat. Pour cela, selon le procédé technique utilisé pour la Signature Electronique :

- soit un code de signature est envoyé par SMS par la Banque sur le téléphone mobile du Client, dans le cas du Certificat généré à la volée,
- soit un code personnel protège l'utilisation du Certificat sur support cryptographique, dans le cas du Certificat délivré pour un usage récurrent.

Dans les 2 cas, ces codes permettent de déclencher la Signature Electronique du Client signataire, ne sont connus que de lui seul et sont strictement confidentiels. La saisie du code de signature ou du code personnel par le Client matérialise ledit mandat et par voie de conséquence son consentement.

Dans certains cas, la Carte Nationale d'Identité [CNI] ou tout document officiel en cours de validité comportant la photographie du Client permettant de vérifier l'identité de ce dernier et accepté par la Banque, ci-après regroupés sous le terme « Pièce d'Identité », pourront se substituer au code de signature envoyé par SMS sur le téléphone mobile du Client. Dans ce cas seulement, le Client présente sa Pièce d'Identité que la Banque vérifie et scanne, cette remise valant authentification du Client.

Le Client finalise la cinématique en cliquant sur le bouton «confirmer», ceci matérialisant le consentement.

■ ÉQUIPEMENT PRÉALABLE DU CLIENT

Avant d'utiliser la Signature Electronique, dans tous les cas, le Client devra être titulaire d'un espace personnel sur le site internet de la Banque afin qu'il puisse avoir accès au document électronique signé.

Par ailleurs, il devra avoir renseigné correctement et valablement auprès de la Banque ses coordonnées personnelles « services distants », à savoir une adresse courriel et un numéro de téléphone mobile valides.

Enfin, il devra, selon la technique de Signature Electronique employée, être détenteur du support cryptographique sur lequel le Certificat est stocké ou être l'utilisateur du téléphone mobile correspondant audit numéro de téléphone mobile. Ce numéro servira à la Banque pour l'envoi par SMS du code de signature, le cas échéant, permettant ainsi l'authentification du Client. A ce titre, le Client atteste être le seul et unique utilisateur dudit téléphone mobile et du numéro correspondant, de façon à ce que le code de signature envoyé par SMS ne puisse être connu que de lui seul.

Dans le cas où le Certificat est stocké sur le support cryptographique, le Client atteste n'avoir communiqué à qui que ce soit le code personnel protégeant l'utilisation de son Certificat, dont il garantit rester le seul et unique détenteur.

Dans le cas, où la Signature Electronique du Client se fonde sur sa Pièce d'Identité, ce dernier devra être préalablement titulaire d'un tel titre en cours de validité.

■ CINÉMATIQUE

Certificat « à la volée » :

S'agissant du procédé technique permettant de délivrer le Certificat « à la volée », le Client saisit son code de signature envoyé par SMS sur son numéro de téléphone mobile ou présente sa Pièce d'Identité que la Banque vérifie et scanne, et le cas échéant appose sa signature manuscrite à l'aide d'un stylet sur la tablette numérique de la Banque.

La saisie du code de signature ou le clic sur le bouton « signer électroniquement » a lieu pendant la phase appelée « protocole de consentement » qui se matérialise par l'ouverture d'une fenêtre en surbrillance sur le document à signer reprenant notamment l'accord du Client sur les termes et conditions du document. Cette saisie ou ce clic manifestent le consentement du Client et permettent de déclencher la Signature Electronique du Client sur le document à l'aide de sa clé privée associée à son Certificat. Cette clé privée n'est donc jamais transmise, elle est activée une seule fois par le Client,

à sa demande, pour signer le document et ainsi manifester son consentement sur les termes du document. Elle est détruite immédiatement après son utilisation.

Certificat à usage récurrent stocké sur un support cryptographique :

S'agissant de la technique utilisant un Certificat pérenne sur support cryptographique, le document visualisé par le Client dispose d'un panneau de signature dans lequel le Client doit cliquer après avoir préalablement connecté son support cryptographique dans le port USB de l'équipement informatique concerné. S'ouvre alors une fenêtre permettant de signer électroniquement le document en saisissant le code personnel protégeant l'utilisation du Certificat stocké sur le support.

Dispositions communes :

Dans tous les cas ci-dessus, avant de signer électroniquement, le Client visualise le document. Le document signé se matérialise par un document PDF intégrant notamment les données de la Signature Electronique, document étant dit autoportant. Il est horodaté et possède un jeton de validité du Certificat (appelé jeton OCSP) de sorte que l'ensemble dudit document est figé et ne peut être modifié. Le document devient ainsi un document électronique signé, autrement dit un document sous forme électronique dont l'authenticité de l'origine, l'intégrité du contenu et le consentement du ou des signataire(s) sont garantis au moyen de la Signature Electronique. En termes techniques, les éléments constitutifs et associés au document électronique signé sont notamment, le document PDF autoportant, le fichier de preuve, le Certificat, les données techniques de la Signature Electronique, les jetons (de validité du Certificat, d'horodatage, de preuve...), le scan de la Pièce d'Identité utilisée, les données de connexions, et plus généralement tout ce qui est contenu dans le fichier de preuve.

Par ailleurs, en tant que de besoin, l'utilisation du produit ou service ou le commencement d'exécution par le Client de l'acte juridique signé vaut confirmation de sa Signature Electronique recueillie conformément aux présentes.

■ RESPONSABILITÉ

Le Client est tenu de protéger et de garder strictement confidentiels, selon les cas, le code de signature envoyé par SMS par la Banque sur son téléphone mobile ou le code personnel protégeant l'utilisation de son support cryptographique. Il doit le tenir absolument secret et ne pas le communiquer à qui que ce soit. A défaut, le Client est responsable des conséquences de leur divulgation ou de leur utilisation par des tiers.

Le Client s'interdit tout autre usage du Certificat que celui indiqué aux présentes ainsi que tout usage illicite ou illégal.

Le Client doit également prendre toutes les mesures propres à assurer la sécurité des éléments étant sous son contrôle et lui permettant de signer électroniquement, notamment son support cryptographique. A ce titre, le Client s'engage à signaler à la Banque toute perte ou tout vol du Certificat pérenne sur support cryptographique dans les plus brefs délais et par tous moyens, et à confirmer sans délai à la Banque cette perte ou ce vol par lettre recommandée. En outre, en cas de révocation par le Client du Certificat pérenne sur support cryptographique, celui-ci doit, parallèlement à cette demande faite auprès de son Autorité de Certification, en informer immédiatement la Banque, par écrit, afin de s'assurer de la prise en compte par celle-ci de ladite révocation.

Tant la Banque que l'Autorité de Certification ne sauraient être tenues responsables des conséquences dommageables découlant de l'utilisation du code de signature ou du code personnel, par un tiers non autorisé, suite à une faute ou négligence du Client résultant notamment de la divulgation, directe ou indirecte, volontaire ou involontaire, par le Client de ses données ou du code lui-même. La Banque comme l'Autorité de Certification ne sont pas responsables de la perte ou du vol du téléphone sur lequel le Client reçoit le SMS ou du support cryptographique, ni de la destruction, y compris fortuite, par le Client, ou par un tiers, du support cryptographique ou du SMS communiquant ledit code de signature.

■ ARCHIVAGE ET ACCÈS AU DOCUMENT ÉLECTRONIQUE SIGNÉ

Le document électronique signé et ses éléments techniques associés sont ensuite archivés de façon intégrée chez un tiers de confiance prestataire technique, conformément aux règles de l'art technique en vigueur au moment de leur création. Ce document électronique signé sans ses éléments techniques associés, autrement dit le document PDF autoportant, est également conservé de façon intégrée par la Banque.

Le Client accède au document électronique signé depuis son espace client mobile et, s'il y a préalablement consenti sur son espace personnel sur le site internet de la Banque. Le document conservé par la Banque constitue l'original tant pour le Client que pour la Banque conformément aux dispositions relatives à la pluralité d'exemplaires, étant entendu, comme précisé ci-dessus, que le tiers de confiance prestataire technique archive le document électronique signé à l'identique ainsi que les éléments techniques associés.

La durée d'archivage correspond aux délais légaux en vigueur. Les politiques d'archivage, d'horodatage et de certification des tiers de confiance prestataires techniques intervenant dans le cadre de la Signature Electronique et du présent processus de dématérialisation, notamment celles de l'Autorité de Certification reconnue par la Banque, sont consultables par le Client à sa demande auprès de la Banque.

■ PREUVE

Tout document signé conformément aux présentes vaut écrit électronique signé ayant la même valeur probante qu'un original signé sur support papier.

Sans préjudice des stipulations existant par ailleurs entre le Client et la Banque, la preuve de la Signature Electronique du Client et du contenu du document électronique signé, pourra être rapportée par la Banque et/ou Euro Information Telecom si le client n'a plus de relation contractuelle avec la Banque, comme par le Client par tous moyens. La Banque pourra notamment rapporter cette preuve au moyen des éléments techniques suivants, dont elle devra, pour certains d'entre eux, demander le désarchivage auprès du tiers de confiance prestataire technique en charge de l'archivage électronique : le document PDF autoportant, le fichier de preuve, le Certificat, les données techniques de la Signature Electronique, les jetons (de validité du Certificat, d'horodatage, de preuve...), le scan de la Pièce d'Identité utilisée, les données de connexions, et plus généralement tout ce qui est contenu dans le fichier de preuve.

■ PROTECTION DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL

Le présent processus de dématérialisation des documents nécessite un traitement de données à caractère personnel par la Banque, par son prestataire technique EURO-

INFORMATION (filiale informatique du groupe auquel la Banque appartient) et par les prestataires techniques œuvrant dans le cadre de ce processus dont l'Autorité de Certification. Ces données leur sont destinées dans le cadre du traitement de données décrit ci-après.

En tant que responsable de traitements, la Banque traite des données personnelles qui concernent le Client. Les données personnelles traitées sont les informations recueillies dans le cadre des présentes.

Ces informations feront l'objet de traitements automatisés ou non afin de respecter strictement les dispositions légales et réglementaires relatives à la signature électronique, et notamment d'authentifier le Client et de créer un lien entre la Signature Electronique et le Client, à titre de preuve en cas de contestation.

Elles sont fondées sur les nécessités de l'exécution du contrat.

Les données à caractère personnel pourront être conservées pour la durée nécessaire à l'accomplissement des finalités pour lesquelles elles ont été collectées et en particulier pendant un délai correspondant au délai de prescription applicable permettant de rapporter la preuve de la Signature Electronique des documents dans le cadre de l'exercice ou de la défense d'un droit en justice.

Ces données, et le cas échéant une copie de la Pièce d'Identité, seront intégrées et archivées dans un fichier de preuve avec le document chez un tiers de confiance prestataire technique.

Seules certaines personnes spécialement habilitées pourront y accéder et uniquement en cas de litige ou contestation relatif à la signature du document ou à son contenu même.

Le Client est informé que les finalités mentionnées ci-dessus peuvent nécessiter un transfert de données à caractère personnel à des entités situées dans des pays hors de l'Union Européenne offrant un niveau de protection adéquate.

Ces informations pourront, le cas échéant, être transmises aux autorités locales, conformément à la législation en vigueur. En conséquence, le Client autorise par la présente et de manière expresse la Banque à transmettre des données personnelles le concernant aux seules finalités mentionnées ci-dessus.

La Signature Electronique et le présent processus de dématérialisation des documents sont facultatifs. Le Client dispose toujours de la possibilité de signer le document sur support papier. En revanche si le Client décide de signer le document avec la technique de la Signature Electronique, ces données seront obligatoirement traitées. Conformément à la réglementation en vigueur, le Client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, ainsi que d'un droit à la portabilité de ses données personnelles. Il peut s'opposer à tout moment (en fonction du fondement juridique du traitement) dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur, à ce que ces données fassent l'objet d'un traitement. Il est précisé que l'exercice de certains de ces droits peut entraîner au cas par cas de fournir la prestation.

Le Client peut aussi, à tout moment et sans frais, sans avoir à motiver sa demande, s'opposer à ce que ses données soient utilisées à des fins de prospection commerciale. Le Client peut également demander à recevoir les données personnelles le concernant sous une forme couramment utilisée et lisible par un appareil électronique.

Pour exercer l'un de ces droits, le Client peut écrire au service de la Banque indiqué dans les conditions contractuelles du document signé.

Le Client dispose également du droit de formuler des instructions spécifiques ou générales concernant la conservation, l'effacement et la communication, après son décès, de ses données.

Le Client a le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 3 place de Fontenoy TSA 80715 75334 Paris Cedex 07.

